

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA.

**Département des sciences Economiques, des sciences Commerciales, et des sciences de
Gestion**

Mémoire

En vue de l'obtention d'un diplôme de Master

En science de gestion

Option : Management Economiques des Territoire et Entreprenariat

Thème

**Etude du rapport de partenariat entre les
producteurs et les transformateurs d'agrumes :
Cas de la commune d'El-kseur**

Réalisé par : MENNIF Lyakout

Devant le jury composé de :

Président : M^r ABDELLI Nourdine

Encadreur : M^r TLAB Nacer

Examinatrice : M^{elle} OUSALEM Alia

Année universitaire 2012-2013

Remerciements

Mon travail de recherche a été réalisé sous la supervision du monsieur TALEB Nacer, que je tiens à remercier pour son soutien et son encouragement.

Mes remerciements s'adressent aussi à tous cadres administratifs, acteurs économiques (agriculteurs et entreprises), ayant eu la gentillesse de répondre à nos questions et à collaborer avec nous.

On remercie aussi tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de notre travail.

MENNIF Lyakout

Dédicace

A mes chers parents qui m'en soutenu tout au long de mes études

A mes sœurs : Katia, Naima et Sara

A mes frères : Hakim et Karim

A toute ma famille, cousins et cousines

A tous mes amis.

Lyakout

Liste des sigles et abréviations

- **BRSA** : Boissons Rafraichissantes Sans Alcool
- **CERTU** : Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques
- **CIHEAM** : Cahiers Option Méditerranéennes
- **CNAS** : Caisse National des Assurances Sociales des travailleurs salariés.
- **CREAD** : Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement.
- **CW** : Chemin de Wilaya
- **DA** : Dinard Algérien
- **DATAR** : Direction à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale
- **DPAT** : Direction de Planification et d'Aménagement de territoire
- **DSA** : direction des Services Agricoles
- **EAC** : Exploitation Agricole Collective
- **EAI** : Exploitation Agricole Individuelle.
- **FAO** : Food and agriculture organization, soit (organisation des Nations Unis pour l'alimentation et l'agriculture).
- **FNARDA** : Fond National de Régulation et de Développement Agricole.
- **FP** : Fonds Propres
- **GBA** : Groupe des Boissons d'Algérie
- **GRES** : Groupement de Recherches Economiques et Sociales
- **HA** : Hectare
- **Hb/An** : Habitant par an
- **HM** : Hectomètre
- **IAA** : Industrie Agroalimentaire
- **KG** : Kilogramme
- **Km²** : Kilomètre carré.
- **L** : Litre
- **M** : Mètre
- **M³** : Mètre cube.
- **MM** : Millimètre
- **OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Economiques
- **ONRA** : Office National de la Réforme Agraire.
- **ONS** : Office Nationale des statistiques
- **PIB** : Produit intérieur brut
- **PME** : Petite et Moyenne Entreprise
- **PMI** : Petite et Moyenne Industrie
- **PNDA** : Plan National de Développement Agricole
- **PNDAR** : Plan National de Développement Agricole et rurale.
- **QX** : Quintaux
- **RERU** : Revu Economique de Renouveau Urbaine
- **SAT** : Surface Agricole Totale
- **SAU** : Surface agricole Utile
- **SPSS** : Statistical Package for the Social Sciences

- **T** : Tonne
- **UNESCO** : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

Sommaire

Introduction générale.....1

Chapitre 01: L'agriculture et l'industrie agro-alimentaire : quel partenariat pour un développement local ?.....5

1. Le développement local, définition et concepts de base.....5
2. Le partenariat un mode de développement local.....13
3. La relation agriculture et industrie agroalimentaire.....22

Chapitre 02: Aperçu sur la relation agriculture/IAA et la filière des boissons sans alcool en Algérie.....32

1. Un bref sur l'état de l'agriculture en Algérie.....32
2. L'agrumiculture et l'industrie des boissons non alcoolisées en Algérie.....43
3. Présentation de la wilaya de Béjaïa.....49

Chapitre 03: Monographie de région d'El-kseur, méthodologie, analyse et résultats de l'enquête.....62

1. Présentation générale de la commune d'El-kseur.....62
2. La méthodologie de la recherche.....72
3. Analyse et résultats d'enquête.....75

Conclusion générale.....93

Introduction générale

Le développement local repose sur l'auto-organisation et la maîtrise significative des phénomènes socio-économiques par une population vivant sur un espace assez restreint et plus flexible. Seulement, cette échelle devrait être suffisante pour permettre une articulation entre les activités qui puissent appartenir à ce territoire et qui sont susceptibles de créer de la richesse et de développement.

Donc, le développement local nécessite une démarche harmonieuse des composantes économiques, sociales, culturelles, politiques et environnementales. Les initiatives locales s'intègrent dans le sens de la valorisation et de la promotion des ressources locales parmi lesquels les ressources naturelles et les produits agricoles.

En effet, l'agriculture ayant pour mission d'assurer la sécurité alimentaire au premier lieu, contribue également au développement économique du fait qu'elle permet une accumulation de plusieurs secteurs auxquels elle assure les biens primaires qui leurs sont nécessaires à savoir le secteur textile, le secteur pharmaceutique et le secteur agroalimentaire, etc.

Le système agroalimentaire, issu essentiellement de la relation agriculture-industrie, entraîne des incidences profondes sur la sécurité alimentaire, la croissance économique, la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de niveau de vie des populations. La multiplicité des acteurs et activités intervenants dans le processus de transformation crée des relations intersectorielles et une organisation en réseau des acteurs d'une filière le long du cycle de vie d'un produit (de la production d'intrants, de matière première agricole et la transformation de ces matières premières pour élaborer des produits consommables et leurs commercialisations, ainsi que tous les services liés nécessaires).

Lier les activités agricoles à l'agro-industrie dans un contexte local favorise une proximité qui permet de rendre compte de l'élargissement des relations de simple voisinage en relation dynamique de partenariat fondées sur la concertation, l'entente et la convergence d'intérêts. Les exploitants agricoles et les transformateurs de ces produits frais se rassemblent alors dans le but d'entretenir des relations de coopération en faveur du développement local.

Ce flux continu des ressources de l'agriculture vers l'industrie de transformation constitue une relation verticale de type client-fournisseur. Cette association correspond à des actions très précises afin de répondre aux normes de qualité qu'exige une demande de plus en plus spécifique et diversifiée. Cependant, répondre aux caractéristiques souvent particulières pose aux producteurs agricoles des coûts supplémentaires et notamment des produits agricoles à des prix supérieurs. Dans cet état de fait, les négociations répétées peuvent aboutir à un consensus convenable pour les deux parties.

Actuellement, la plupart des pays, en particulier ceux qui sont en voie de développement, sont de grands importateurs des produits alimentaires (agricoles et agroalimentaires). En effet, ce constat leur porte de grands soucis liés aux crises de flambée des prix alimentaires sur le marché mondial.

L'Algérie, pays en voie de développement, est l'un des grands importateurs des produits alimentaire agricole et agroalimentaire. La production agricole reste en deçà des résultats attendus et des efforts consentis par la politique agricole prônée dès les premières années de l'indépendance. En effet, quoi que les besoins alimentaires locaux augmentent, la production agricole locale ne progresse pas au même rythme. Cette dernière n'arrive pas à combler les besoins des consommateurs et ceux des industries de transformation locales. Effectivement, le développement de l'agriculture locale s'avère utile afin de se délier des importations alimentaires excessives. Le développement des cultures industrielles peut aider également à ouvrir de nouvelles opportunités d'innovation pour les industries agroalimentaires.

La sous filière des boissons rafraichissantes sans alcool enregistre une forte dynamique ces dernières années. Bien que les exportations sont marginales, elle couvre la quasi-totalité de la demande locale (soit 99% de la demande totale) avec une moyenne de consommation annuelle de 49 L/hab en 2008.

Cependant, en dépit de sa croissance rapide, la sous filière des boissons sans alcool reste déstructurée avec le faible niveau d'intégration du produit agricole local dans le processus de transformation, en particulier la filière de production des jus et nectars. La production agrumicole représente un exemple pour cette situation, car les industries de production des jus à base d'agrumes font davantage le recours aux importations de concentrés nécessaires pour ce produit.

A l'image de la production nationale de boissons sans alcool, on perçoit également une forte dynamique de la filière en question au niveau de la wilaya de Bejaia. Cette dernière, jouie également d'une renommée nationale pour ses produits agroalimentaires de qualité localisés essentiellement au niveau des zones industrielles de Béjaia, d'Akbou et d'El-kseur.

El-kseur est une commune et chef-lieu de la daïra qui dispose de fortes potentialités agricoles et agroalimentaires. La proximité, dont tire profil ces secteurs nous amène à se poser la question suivante :

L'industrie agroalimentaire locale est-elle approvisionnée par la production agricole locale ?

De cette question fondamentale, nous dégagons une seconde question que nous estimons nécessaire à savoir :

Comment ces deux acteurs prévoient entretenir leurs relations pour un développement local ?

Considérons les questions ainsi posées, nos propos se fondent sur les hypothèses suivantes :

1. L'amélioration de la productivité du secteur agrumicole local incite à la création d'une dynamique partenariale avec l'IAA.
2. La concertation et l'entente sur le prix est une condition nécessaire pour un partenariat (agriculture-industrie) de transformation efficace.

Notre travail a été mené en deux étapes :

- **Une recherche bibliographique et documentaire** qui nous a permis d'éclaircir les aspects théoriques liés à notre problématique: le développement local, le partenariat et la relation agriculture-industrie agroalimentaire.
- **Le travail de terrain repose sur deux méthodologies complémentaires:** d'une part, nous avons procédé à une collecte des données auprès des différents organismes susceptible de nous procurer les informations nécessaires sur l'activité agroalimentaire et l'activité agricole de la commune d'El-kseur. D'autre part, une enquête de terrain menée auprès d'un échantillon de 29 acteurs, soit 27 agriculteurs et

02 entreprises en élaborant des questionnaires regroupant une série de questions relatives à notre étude.

Pour mieux cerner cette problématique, nous avons choisi comme terrain d'enquête la commune d'El-kseur. Afin de recueillir le maximum de réponses, notre étude se penche essentiellement sur l'analyse de stratégies des producteurs et des transformateurs d'agrumes de la commune (en particulier les producteurs des boissons à base d'agrumes).

Pour restituer les résultats de notre recherche, nous avons articulé ce mémoire autour de trois chapitres :

- **Le premier chapitre** rappelle brièvement les fondements théoriques du développement local, du partenariat, du développement agricole et agroalimentaire.
- **Le deuxième chapitre** est axé sur le contexte de dépendance alimentaire de l'Algérie et de l'industrie des boissons sans alcool en particulier.
- **Le troisième chapitre** est consacré à la description de la zone d'étude et à la présentation des données recueillies et les résultats de l'enquête mené au niveau de la commune d'El-kseur.

Chapitre I : Le partenariat agriculture-IAA pour un développement local

Dans un contexte de mondialisation de la sphère économique, le développement local s'impose de plus en plus dans la littérature ainsi qu'au sein des échelles territoriales locales. Reposant sur le symbole participatif qui désigne l'engagement social, le développement local favorise des collaboratifs entre les divers acteurs locaux qui partagent avec le gouvernement la responsabilité de leurs avenir. Ainsi, le développement à la base d'une communauté d'acteurs vise par les mécanismes de consensus, d'entente et de concertation à créer des rapports de partenariat autour des projets d'acteurs conjoints.

En effet, l'objet de ce chapitre est de mettre l'accent sur l'importance des coordinations partenariales locales dans le développement économique d'une communauté. Cependant, afin de stimuler la relation entre l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire, nous avons abordé trois titres. Le premier porte sur les concepts clés et les facteurs du développement local. Le deuxième point présente le partenariat comme un nouveau mode de développement local. En fin, le troisième point évoque l'action collaborative entre l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire induite par le lien de nature client-fournisseur.

1. Le développement local, définition et concepts de base

1.1. La construction sociale des territoires

Depuis les années soixante-dix, période qui coïncide avec la fin des illusions de croissance liées à la période des trente glorieuses, la notion de territoire est apparue comme une nouvelle catégorie spatiale des acteurs¹.

Plus tard, KUHN (1972) introduirait la notion du territoire en tant qu'une forme de révolution scientifique en économie spatiale². Ce qui a permis le passage d'une définition classique de territoire idem qu'espace passif, ou le lieu de déploiement des stratégies de localisation des entreprises et simple réceptacle des activités, à une définition plus large d'un espace socialement organisé, producteur de ressources spécifiques et acteur de développement. La notion du territoire correspond dès lors à l'espace géographique et aux

¹ BEQUEUR Bernard et PEYRACHE-GARDEAU, Fondements interdisciplinaires et systémiques de l'approche territoriale, RERU N°04, 2010, p. 614.

² KAHN René, La dimension culturelle du développement territorial, RERU N°04, 2010, p. 126.

acteurs qui le construisent et qui contribuent à le spécifier et à le différencier. Comme l'illustre Raffestin Claude (1980) : « l'acteur territorialise l'espace »¹.

En outre, le territoire est perçu comme « *un espace de coordination économique, de connaissance et de solidarité, fondé sur la proximité, un espace identitaire, un lieu en dehors duquel règne une certaine méfiance, un espace de différenciation voire de discrimination entre les acteurs du dehors et ceux dedans* »².

Cette dernière définition montre que les acteurs sont au fond du processus de construction des territoires. Cependant, les faits économiques et les rapports de production sont liés à la fois aux contextes social, politique, historique, culturel et spatial. Cette relation s'explique par la subjectivité du comportement des acteurs et la conscience qu'ils occupent dans le processus de production au sein de leurs communautés en particulier et la société en général. A cet égard, Billaudot (2005) ajoute que l'évolution des territoires (ou communautés) est révélée par le jeu d'acteur sous l'effet de leurs propres fonctionnements au niveau local, régional ou national³.

En effet, le territoire en tant qu'espace physique doté des richesses naturelles non activées par l'homme et le construit des sociétés résultant par l'élaboration des acteurs pour ces ressources, ne présentera pas un intérêt immédiat. Maillat (1994) affirme que « *ce qui importe c'est le regroupement d'acteurs économiques, de ressources immatérielles (formation, recherche) qui, par leurs interactions, développent des compétences, des savoir-faire, des règles, etc., spécifiques* »⁴. Ce qui implique que le territoire est un espace de solidarité façonné par les êtres humains matérialisé par leurs comportements individuels et collectifs porteurs de développement en particulier le développement local devenu désormais l'initiative des acteurs locaux.

1.2. L'émergence du concept de développement local

L'émergence de la notion du développement local remonte aux années 1950 qui coïncident avec l'apparition de la théorie du développement endogène de John Fridmman et

¹ CERTU, L'analyse des systèmes d'acteurs : Cahier n°1, Diagnostics de territoire et système d'acteurs, Avril 2001, p. 5.

² KAHN René, 2010, op cit, p. 129.

³ Patrick TERNAUX et Bernard Pecqueur, Ressources territoriales, structures sociales et comportements des acteurs, p. 262.

⁴ TERNAUX Patrick et PECQUEUR Bernard, Ressources territoriales, structures sociales et comportements des acteurs, revue Canadienne des sciences régionales, 2008, p. 263.

Walter Stohr¹. Cette dernière est fondée sur une démarche de développement partant par le bas et qui privilège les ressources internes, propres et cohérentes d'un territoire restreint. De plus, le développement interne d'une région s'appuie sur l'usage des activités traditionnelles, les valeurs culturelles et les aspects sociaux tout en maintenant la coordination entre les acteurs locaux.

Le développement local est apparu au grand jour vers les années 70 comme modèle de développement alternatif en réaction à la crise qui allait affecter les économies industrialisées de cette époque.

Le modèle Fordiste de l'Etat-nation, fondé principalement sur l'agglomération des grandes entreprises qui s'articulaient sur le territoire de la nation, a connu ses limites vers les années 1970². En effet, l'Etat-nation qui a pris depuis longtemps la responsabilité de gérer tout l'espace national par une action centrale n'est plus le pilote unique de territoire et de développement territorial. De même, O. Borraz (1999), met en cause l'aptitude de l'Etat-nation à gérer l'économie et la société en faveur d'une politique de développement plus proche des territoires³.

En effet, devant l'essoufflement du pouvoir central de l'Etat qui a délaissé les régions rurales et certaines catégories sociales, le niveau local se met en avant par la volonté des pouvoirs locaux à être responsables et acteurs du développement de leurs territoires.

Son apparition coïncide aussi avec l'introduction des aspects socioculturels dans les démarches de développement à l'initiative de l'UNESCO, comme le déclare Prelli. A (1997)⁴. Par la suite, l'expression de développement local s'explique par l'incapacité des modes de développement national et international à trouver des réponses pertinentes aux préoccupations des communautés dites de bases ainsi qu'à l'intérieur de ces mêmes communautés, en particulier celles de milieu rural. Le développement local se présente ainsi comme un processus qui vise, par la participation des acteurs, l'amélioration des conditions de vie des habitants d'une zone déterminée. Les besoins fondamentaux de la population sont sensés être défendus par le développement local en terme de qualité de vie tel que le logement,

¹BELATTAF. M et IDIR. A, Le développement local : quelques éléments théoriques et pratiques, Communication au colloque international : Articulation Espace-local-Espace mondial, Bejaia 21 et 22 juin 2006, Université de Bejaïa, Laboratoire Recherche et Développement, p. 7.

²GOUTTEBEL Jean-Yves, Stratégies de développement territorial. 2^e édition. Economica, Paris. Janvier 2003. p 102-103.

³GOUTTEBEL Jean-Yves, op cite. p. 1-2.

⁴ Acte de colloque international tenu les 26 et 27 avril 2003 à l'université de Constantine en collaboration avec l'université Pierre Mendès France Grenoble 2 sur le thème : Gouvernance local et développement territorial, le cas des pays du sud. P. 77.

l'alimentation, l'éducation, la santé et l'emploi et non pas par le revenu moyen. A ce sujet Philippe AYDALOT (1985) écrit : « *le niveau de développement s'apprécie en fonction des besoins de la population et non plus en fonction d'une position dans la division internationale du travail* »¹. En effet, le niveau de développement se mesure par rapport à la qualité de vie et non à la valeur des revenus.

1.3. Définition du développement local

La notion du développement local est difficile et complexe à définir. Elle renvoie à un processus dynamique de nature socio-économique, politique et culturel en mutation continue.

Avant de définir le développement local, il faut noter qu'il est composé de deux concepts : le mot « Développement » et celui de « Local ». Le premier, au sens large, est lié au fait de grandir, de croître ou de croissance². En effet, quant à François PERROUX³, la croissance ne se place pas dans la même signification que le développement, de fait que le développement renvoie à une série de transformations de type économiques, culturelles, technologiques, sociales et organisationnelles qui ont pour objectif l'amélioration des conditions de vie sur le long terme. Alors que la croissance économique est conçue comme un surplus dégagé par l'accroissement des activités de production des biens et services sur une période donnée sans connaître un changement dans toutes les structures socioéconomiques citées précédemment.

Bien que, « *la notion de local repose inévitablement sur l'aspect physique matérialisé par la notion d'espace ou celle du territoire* »⁴, elle est souvent utilisée comme un levier essentiel de développement. Le milieu local est défini comme un territoire restreint (peut-être commune, village ou quartier) capable de l'adapter aux changements de son environnement et notamment à l'innovation. Par conséquent, le milieu local devient au premier rang le support socioéconomique des activités humaines dont la valorisation des potentialités locales (y compris les ressources matérielles et immatérielles) s'avère nécessaire pour saisir les opportunités de développement.

¹ BELLACHE Youghourta, essai d'évaluation des effets de l'Ajustement Structurel sur le développement local : cas des communes du versant nord du massif des Babor- Biban. (2001-2002). P. 11.

² Dictionnaire LARROUSS.

³ BENHAYOUN G., GAUSSIÉ N et PLANQUE B, « L'ancrage territorial du développement durable, de nouvelles perspectives », L'Harmattan, Paris, p. 7.

⁴ BELATTAF Matouk et IDIR Achour, 2006, op cit, p. 16.

En fin, l'assemblage des deux notions appelle une démarche dite le « développement local ». Vue l'ambiguïté de phénomène, si on peut le considéré comme de tel, plusieurs définitions sont avancées :

- « *Le développement local est un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidents. Cette démarche nécessite une intégration harmonieuse des composantes économique, sociale, culturelle, politique et environnementale* »¹.
- « *Généralement initié par des élus locaux, un processus de développement local s'élabore à partir d'une concertation, large de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés, et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage commune* »².
- « *Le développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes, pour valoriser les ressources dont ils disposent* »³.

Ces différentes définitions expriment une complémentarité qui se rapporte à une démarche de développement menée par et pour la population locale. En conséquence, ce constat se matérialise par la participation dynamique et organisée des acteurs afin d'améliorer le niveau de vie général de la population locale. En effet, la communauté est à la responsabilisation des acteurs locaux ainsi qu'aux synergies des acteurs en termes de partenariat et d'autres types de coopérations.

1.4. Les outils de développement local

La gouvernance locale et la décentralisation constituent des instruments d'accompagnement très utiles au profil d'un développement local. Il s'agit de renforcer les capacités locales de développement basé sur la planification participative des initiatives locales à l'appropriation et l'harmonisation des procédures de gestion des responsabilités mutuelles entre les initiatives locales.

¹ Groupe de travail, Sommet de MONTREAL, Le développement local? 2002, p. 1, http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/SOMMET_FR/MEDIA/DOCUMENTS/Developpement_local.pdf. Consulté le 04 avril 2013.

² Définition de la DATAR, cité par BOUMOULA Samir, Décentralisation et développement local : contribution au réaménagement du schéma de financement des budgets publics locaux en Algérie, Approche par l'analyse de l'économie publique locale, 2011. p. 71-72.

³ B. Pecqueur(1991), In DENIEUIL Pierre-Noël, Introduction aux théories et à quelques pratiques du développement local et territorial : Analyse et synthèse bibliographique en écho au séminaire de Tanger 25-27 novembre 1999, 2005, p. 1.

1.4.1. La gouvernance locale

Dans une logique des travaux sur l'économie de proximité, Gilly et Torre (2002) voient la notion de territoire comme le résultat d'une combinaison des trois dimensions de la proximité : géographique, organisationnelle et institutionnelle¹. Cependant, le groupement des trois formes de proximité requiert pour les acteurs des rapports de coordination et de partenariat d'une complexité croissante susceptibles de générer de multiples conflits et contradictions au tour des projets de développement collectifs.

En effet, pour régler le jeu d'acteurs ayant des logiques souvent hétérogènes, la gouvernance s'inscrit dans une dynamique territoriale de façon à « neutraliser le conflit d'acteurs »².

La gouvernance territoriale se définit alors comme « *un processus de confrontation et d'ajustement tout à la fois de systèmes de représentations et d'actions de groupes d'acteurs proches géographiquement, mais pouvant être issus de champs organisationnels et institutionnels différents en vue de la réalisation d'un projet local de développement* »³. Toutefois, la gouvernance locale résulte d'une articulation interdépendante entre les régularités verticales (sectorielles et macro-institutionnelles) et les régularités horizontales et non pas d'une simple traduction d'une régularité globale appliquée par l'Etat sur des territoires restreints⁴.

De son côté, Bied-charreton(2004) ajoute que la gouvernance est issue « *des arrangements institutionnels qui se situent au-delà du marché et de l'intervention publique* »⁵. Par là, l'auteur met l'accent sur la participation des acteurs locaux pour redéfinir les procédures proposées et imposées par l'Etat à la faveur d'une gestion concertée issue des initiatives locales de développement (les citoyens, les associations, les élus de la collectivité...etc.).

En proposant une nouvelle vision, la gouvernance locale invite les pouvoirs publics à construire un projet mobilisateur des acteurs de la société civile. Dans cette perspective de

¹ TOUZRI Abdelfattah, Développement local, acteurs et action collective, juin 2007, P.95.

² CALLOIS et ANGEON in TOUZRI Abdelfattah, 2007. Op cité p. 36.

³ Gilly et Wallet (2001), in Ariel Mendez et Delphine Mercier, Le rôle des relations inter-organisationnelles dans des territoires en transition : des compétences liés sous contraintes de l'histoire, XVème Conférence Internationale de Management Stratégique, Genève 13-16 Juin 2006, p.5-6.

⁴ Colletis G, Gilly J.P et PEQUEUR B (2002) in Jean-Pierre GILLY et Jacques PERRAT, « La dynamique institutionnelle des territoires : entre gouvernance locale et régulation globale », dans le Cahiers du GRES, Mai 2003, p. 3.

⁵ Bied-Charreton (2004) in BEURET Jean-Eudes et CADORET Anne, Une gouvernance territoriale endogène de l'environnement : contours et enjeux, 3èmes journées de recherches en sciences sociales INRA SFER CIRAD 09, 10 et 11 décembre 2009, p. 2.

l'implication croissante des acteurs locaux, la gouvernance locale correspond à « *la mise en en exergue des mouvements de développement local et aux nouvelles structurations politico-administrative dans les Etats modernes* »¹. Une nouvelle voie de développement est donc ouverte et fait appel à la responsabilisation de la population de la base inspirée de la légitimité dans les politiques de la décentralisation.

1.4.2. La décentralisation participative

D'après Jütting (2004), la décentralisation est définie comme « *un transfert de fonctions publiques de niveaux plus hauts aux niveaux plus bas de gouvernances. Il peut être administratif, fiscal, politique ou un mélange des trois* »². Le projet de développement se délocalise alors pour devenir aussi l'affaire des populations. Cependant, la démocratie participative implique d'abord la connaissance des problèmes et besoins auxquels les acteurs font face, pour participer par la suite de façon significative au processus de prise de décision.

En effet, la décentralisation repose sur l'élaboration et la gestion des politiques des territoires, sur l'instauration d'un système de représentation proche des populations qui les vivent. Etant donné que sur des territoires différents, les modes de vie des populations sont aussi divers et sont liés à des histoires, cultures et pratiques qui leur sont propres. En effet, « *les réformes qu'ils conduisent* », parlant ici des politiques de décentralisation menées par les Etats, « *ne pourront être appliquées jusqu'au bout que si elles sont susceptibles d'une appropriation par leur population, c'est-à-dire si elles s'intègrent harmonieusement, par leurs modalités concrètes, dans le contexte politique et culturel, local et national* »³.

En outre, l'échelon pertinent à la démarche de décentralisation joue un rôle essentiel en termes de viabilité et de pertinence. Il s'agit, par conséquent, de promouvoir un développement qui s'appuie sur des entités relativement réduites et plus cohérentes socialement, économiquement et politiquement dont la population qui le vit est chargée d'être partie prenante de la gestion des ressources⁴.

Dans un objectif d'appui au développement local, la décentralisation est censée être à l'écoute des orientations de développement proposées par la population. Seulement, elle

¹ Fabienne LELOUP, Laurence MOYART et Bernard PEQUEUR, La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale?, géographie économie société, 2005 P. 322.

² RUEDI Felber, NADEL Marie Laure MULLET, NADEL Moussa Djiré, FSJE, Université de Bamako, Le rôle des organisations de la société civile dans le processus de la décentralisation: Etude exploratoire au Mali, Juillet 2006. P. 4.

³ Françoise Brunet (1997) In PAMPHILE *Sebahara*, Acteurs et enjeux de la décentralisation et du développement local : Expériences d'une commune du Burkina Faso, novembre 2000, p. 4.

⁴ LAZAREV Arab, (2002), in Le Sage et l'Etat Pouvoir, Territoire et Développement en Guinée Maritime, 2007. p. 14.

recommande dans son sens la maîtrise de la population de la gestion de la collectivité et des structures décisionnaires qui affectent directement leur vie quotidienne. En effet, la Banque mondiale dans son rapport (1989), voit de la décentralisation une approche plus orientée vers la population au point de leur conférer la mission de tracer leurs avenir en termes de développement. A ce sens, le rapport stipule qu'« *il s'agit d'inciter les gens à prendre en main leur destinée, de rendre les collectivités locales davantage responsables de leur développement, de rendre les pouvoirs publics plus attentifs au desiderata de la population* ». ¹ Comme le déclare clairement F Tesson(2006) :« *le développement local c'est la démocratie locale et donc la citoyenneté* » ².

C'est un mouvement qui signifie largement moins d'intervention centralisée de l'Etat sans concertation des intéressés. En effet, tel que motionné par la Banque mondiale et de multiples auteurs de développement local, la participation populaire est essentielle pour le projet de développement. Regardée désormais comme partie prenante constructive et responsable, la population cherche le bien-être de la société tout en relevant les défis de la mondialisation.

1.5. Articulation locale et globale

La complexité de l'imbrication « local » et « global » s'explique par le phénomène de la mondialisation. D. Cohen (2004) admet que : « *le terme de mondialisation ne se comprend bien que si l'on saisit qu'il scelle l'unité de deux termes qui semblent contradictoires : enracinement dans le local et déracinement planétaire* » ³. Dans ce contexte, le local qui est le lieu de déroulement de l'action des agents économiques, s'avère le niveau crucial d'adaptation au niveau global.

Notamment, le développement local est apparu comme réponse à la mondialisation. Avec le processus d'ouverture économique due à la mondialisation, le local est devenu en confrontation directe avec le global, il s'inscrit dans un développement ouvert vers l'extérieur. Notons ici, les différents niveaux territoriaux et leurs places dans le global. Cette jointure, qui peut procurer des retombées et des impacts sur le développement local, s'explique par une influence réciproque des deux niveaux. La puissance de local résulte de l'inaptitude des agents à faire agir leurs actions en dehors des cadres spatiaux. En effet, à cet égard, VETTZ

¹ DIAO Samba, Mémoire de maîtrise en sociologie sous le thème: Décentralisation et développement local. Participation populaire au développement local urbain: le cas du conseil de Quartier (CQ) de Diamaguène (commune de Saint-Louis), (2003-2004), p. 15.

² TESSON. F, Développement local : Définitions et point de vue, 2006, p.2.

³ Bernard PECQUEUR, Quel tournant territorial de l'économie mondiale globalisée ? p. 1, <http://defi-univ.org/IMG/pdf/Pecqueur.pdf>. Consulté le 03/03/2013.

Pierre (2002), relève que l'animation du processus de globalisation s'appuie sur les espaces où le local est le ciment qui met le territoire en réseau¹.

En outre, la mondialisation permet de saisir les crises, les enjeux, les menaces, mais en d'autres parts elle offre des opportunités aux acteurs. PAUL Hauée pour sa part stipule que la référence au niveau global permet aux acteurs locaux de « *contribuer activement en éveillant, en formant et en organisant les populations pour quelles fassent entendre leurs besoins et leurs aspirations en inventant de nouveaux comportements quotidiens* »². En outre, BELLATTAF M, selon le séminaire de Montevideo (1997) déclare que : « *la mondialisation renforce les ancrages locaux et le besoin d'affirmer ses racines* »³. En effet, pour parvenir à son action, « *l'agent économique doit penser global et agir local* »⁴.

2. Le partenariat un mode de développement local

2.1. Le jeu d'acteurs

A l'heure actuelle, avec la prise en compte de la démocratie locale, « *on ne parle plus des projets de schéma directeur, mais des projets d'appui à l'acteur* »⁵. Défini comme étant « *un ensemble de personnes physiques et/ou morales, organisé ou non, disposant ou non de la personnalité morale, et susceptible d'agir -directement ou indirectement- sur les variables d'état d'un système* »⁶, l'acteur ou l'ensemble des acteurs se mobilisent alors en dynamique selon laquelle « *les territoires évoluent sous l'effet de leurs propres fonctionnements* »⁷. Comme l'atteste Veltz (1996), « *le territoire entre désormais dans le jeu économique comme matrice d'organisation et d'interactions sociales, et non plus, d'abord comme stock ou assemblage de ressources techniques* »⁸.

¹ ABEDLFATTAH Touzri, juin 2007, op cit p. 27.

² HUEE Paul, le développement local aux défis de la mondialisation. p. 30, <http://books.google.fr>. Consulté le 04 avril 2013.

³ BELATTAF Matouk, Evaluation de la dynamique territoriale et de financement de la PME et son impact sur le développement local : cas de la wilaya de Bejaia, Décembre 2007, P. 48.

⁴ KHELADI Mokhtar, contribution au colloque international : l'Articulation Espace locale-Espace mondial : enjeux, problèmes et perspective, Bejaia du 21 au 22 juin 2006, Bejaia, Algérie, P. 3.

⁵ DENIEUIL Pierre-Noël, Introduction aux théories et à quelques pratiques du développement local et territorial : Analyse et synthèse bibliographique en écho au séminaire de Tanger (25-27 novembre 1999), SEED Document de travail n° 70, 2005, p. 14.

⁶ CERTU, 2001, op cit P. 79.

⁷ Billaudot (2005) In TERNAUX Patrick, PECQUEUR Bernard, Ressources territoriales, structures sociales et comportements des acteurs, Revue canadienne des sciences régionales, XXXI: 2 (Été 2008), P. 262.

⁸ Veltz (1996), In LEVESQUE Benoît, Economie plurielle et développement territorial dans la perspective du développement durable: éléments théoriques de sociologie économique et de socio-économie, p. 7, http://nmd.ufsc.br/files/2011/05/Levesque_article_economie_plurielle_et_developpement_territoria.pdf. Consulté le 12 janvier 2013.

En effet, l'analyse de l'action territorialisée nécessite la prise en considération des comportements « individuels » ou « singuliers » et des comportements « collectifs » ou de « groupement » qui peuvent coexister en chaque acteur, de fait que chaque individu renvoie à un groupe et que chaque individu d'un groupement bénéficie d'une certaine autonomie. Effectivement, « *la compréhension des actions territoriales implique de considérer les acteurs dans les jeux à l'œuvre, inscrits dans des logiques collectives, mais également capables de logiques propres* »¹.

En effet, différents types d'acteurs sont incités à se mobiliser pour construire des projets de développement territorial. Défini au sens de F. LELOUP, le projet correspond à « *l'ensemble des agencements, des propositions et décisions faisant l'objet d'une construction collective* »². Considérée ainsi, la création des territoires apparaît lors de la combinaison et de de la coordination des stratégies d'acteurs. En outre, plusieurs auteurs admettent que : « *Le développement territorial est avant tout une coordination d'acteurs* »³ dont chacun a un rôle bien déterminé conforme au rôle auquel il est reconnu.

Il y aura donc à la base une décision qui sera prise concernant ce territoire. Pour cela, on doit rendre compte que plusieurs acteurs vont entrer en jeu pour influencer la décision en termes de soutien, opposition ou neutralité.

Participant à des instants différents le long du projet commun, les acteurs sont amenés souvent à créer un processus cumulatif d'apprentissage en évolution continue. Fréquemment, les positions hiérarchiques des stratégies d'acteurs envers leurs environnements et les autres acteurs s'interprètent en termes de conflits dus à la concurrence acharnée, la divergence d'intérêts et le mal entendu, ou en termes d'alliances comme résultat d'un consensus et de convergence d'intérêt. En effet, l'existence de règles est une solution qui se met à la recherche des moyens susceptibles de faire évoluer ces positions de conflits en alliances, partenariats et travail en réseau.

2.2. Le partenariat un appui au développement local

L'emprise de la mondialisation sur le développement économique contemporain procure une concurrence effrénée entre acteurs, entre entreprises et entre territoires les uns contre les autres. Cependant, le risque de la concurrence est souligné, car « *travailler*

¹ GUMUCHIAN Hervé, GRASSET Eric, LAJARGE Romain et ROUX Emmanuel, Les acteurs, ces oubliés du territoire, Economica, Paris, Avril 2003. p. 80.

² F LELOUP in Bernard PEQUEUR et Véronique PEYRACHE-GADEAU, RERU N4, 2010, op cit, p. 620.

³ AYDALOT, 1986 ; BENKO et LIPIETZ, 1992 ; CAMAGNI, 2006, entre autres In Fabienne LELOUP, Le développement territorial et les systèmes complexes : proposition d'un cadre analytique, RERU N4, 2010, p. 692.

séparément a le plus souvent conduit au développement d'une culture d'irresponsabilité où le désordre ou la négligence est toujours attribué à une faute d'autrui »¹.

En revanche, sortir de la pure concurrence à la coopération dans une logique économique de partenariat semble un enjeu majeur dont il faut relever les défis de mobiliser les ressources et de les canaliser vers les associations. Il est à la recherche de meilleur moyen de faire les actions ensemble, le partenariat correspond à des réseaux d'acteurs territoriaux multisectoriels, mais aussi entre acteurs de même secteur². Cette dynamique des réseaux d'acteurs issue des efforts de concertations et d'ententes définies en partenariat est à la base de développement local. En effet le partenariat impulsé par les initiatives locales indique « *un engagement contractuel entre les acteurs sociaux d'une collectivité, qui acceptent d'entreprendre un projet conjoint dans le cadre d'une structure organisationnelle* »³. Ainsi, Fontan et Lachapelle (2000) mettent l'accent sur une association d'acteurs partagée et organisée sur un territoire limité qui est la communauté.

En outre, Gagnon et Klein (1991) ajoutent que l'appartenance des acteurs à une communauté « *conduit à la prééminence des proximités territoriales sur les distances sociales* »⁴. Partageant ainsi le même référent social et le même cadre spatial, les acteurs locaux définissent des coopérations et solidarités plus proches des réalités sociales où les conflits ne sont pas exclus certainement. Par contre, Dommergues (1988) annonce que le partenariat local résulte d'une coopération conflictuelle⁵. Ainsi, les collaborations substituent aux conflits susceptibles d'entraver le développement économique.

Ainsi, le partenariat local revêt comme étant une solution détournée des conflits qui cherche « *à contourner le problème, à le transformer en levier, en opportunité d'innovation* »⁶ et de développement.

¹ Manuel du partenariat, partie I de Forum international des chefs d'entreprises de la Fondation du Prince de Galles, écrit par: Ros Tennyson, 2003, p. 9.

² Jean Jaque GIRARDOT, contribution au séminaire

³ Fontan et Lachapelle 2000, in LACHAPELLE René, Deux décennies de concertation, le partenariat en développement local à Sorel, Nouvelles pratiques sociales, vol. 14, n° 1, 2001, p. 49.

⁴Gagnon et Klein (1991) In KLEIN Juan-Luis, Le partenariat: vers une planification flexible du développement local, Revue canadienne des sciences régionales, XV:3 (Autumn/automne 1992), p. 502.

⁵ Dommergues (1988) In GAGNON Christiane et KLEIN Juan-Luis, Le partenariat dans le développement local: tendances actuelles et perspectives de changement social, Cahiers de Géographie du Québec, Volume 35, n° 95, septembre 1991, p. 249.

⁶CASPAR René, FARRELL Gilda et THIRION Samuel, Organiser le partenariat local, in Observatoire européen LEADER / AEIDL, cahier N°2, 1997, p. 28.

2.3. Origine et définition de partenariat

2.3.1. Origine du concept « partenariat »

La notion de partenariat est récente, elle apparaît dans le dictionnaire le Larousse en 1987. Par contrario, le mot partenaire remonte au XVIII^e dont son interprétation vient¹ :

- De l'anglais *partner* qui se traduit en « *personne associé dans* »;
- De français *parcuner, part, parcener* qui signifie « *copartageant* »;
- De sa racine latine, *partitio ou partitionis* qui veut dire partager, diviser ou séparer.

En effet, d'après les règles de l'origine et de dérivation des mots, se présente en la notion de « partenariat » un paradoxe combinant le pour et le contre, l'association et la division. Ainsi, le partenariat « *n'est pas un consensus mou, il est fait de l'affrontement des différences pour trouver un lieu d'association* »². Il s'agit d'un système associant les relations des partenaires sous forme d'organisation inscrite dans l'action commune, partagée et complémentaire.

2.3.2. Définition du concept « partenariat »

Considéré comme mode de coopération, « *le partenariat est un concept empirique* »³ si difficile à définir par précision. Car, il renvoie à des collaborations entre acteurs très différents qui vivent des réalités si complexes et de nature dissemblable. De ce fait, il n'existe pas un modèle unique de partenariat, mais des modes de relations spécifiques (commerciale, politique, de production...) en fonction du champ dans lequel on le situe.

Par conséquent, Pierre Dommergues (1989) définit le partenariat dans son contexte général d'association d'acteurs comme « *une conception nouvelle des alliances entre communautés, régions et nations, riches et pauvres, un nouveau mode de coopération entre le secteur public et le secteur privé, le monde du travail et le patronat, l'université et l'entreprise, les acteurs institutionnels et ceux du tiers secteur* »⁴.

De ce fait, quelque soit le mode de partenariat entretenu entre les acteurs économiques, les relations constituées sont tributaires de tant de principes qui servent au fil

¹MERINI Corinne, le partenariat: histoire et essai de définition, actes de la journée nationale de l'OZP, 5 mai 2001, p. 1-2.

² Réussir la formation en alternance : organiser le partenariat, Jeanne Scheider. Paris Mai 1999 INSEP EDITION, p13.

³ Cf. Mokhtar Kaddouri (1997), In Cahier technique à usage interne: Démarche et outils à l'intention des équipes Handicap International, Groupe de Travail Partenariat, Novembre 2002, p. 10.

⁴ Dommergues (1989), In KLEIN Juan-Luis, 1992, op cit , p. 493

du temps le ciment sur lequel repose le partenariat afin d'arriver à un compromis. Citant ici, le principe d'équité, le principe de transparence et le principe de bénéfice mutuel.

Notant de plus que le problème fondamental de partenariat est la reconnaissance des autres comme des pairs. C'est ce que GEAY André, 1998 veut exprimer dans l'expression suivante : « *à parité d'estime quand chacun accepte l'autre tel qu'il est, sans suspicion a priori* »¹. Cependant, la reconnaissance des autres n'implique pas la ressemblance ou le rejet des différences, mais la mise en convergence dans un intérêt commun des spécificités et des différences de chacun.

2.4. Economie de proximité et le capital social porteur de partenariat local

Le partenariat local défini en qualité d'un nouveau mode de développement local découle de la capacité des acteurs à s'entendre et à se coordonner pour réaliser des projets de développement local communs. Cependant, l'existence de coordination trouve ses fondements théoriques dans les approches de capital social et de l'économie de proximité comme deux outils qui permettent de cerner les mécanismes des liens sociaux entre acteurs dans le processus de développement local.

2.4.1. L'économie de proximité

Les travaux (Bellet et *al.* (1993), Pecqueur et Zimmermann (2004) relèvent que l'économie de proximité est empruntée d'un rapprochement des deux disciplines : l'économie industrielle et spatiale². Ainsi, pour expliquer la réalité économique de coordination et d'organisation des agents sur l'espace, la notion de proximité renvoie à « *la séparation, économique ou géographique, des acteurs (individuels ou collectifs), détenteurs de ressources différentes et aux relations qui les rapprochent (et/ou les éloignent) dans la résolution d'un problème économique* »³.

Par ailleurs, il faut noter que la notion de proximité n'est pas principalement géographique, car en soi elle n'est pas source de coopération et performance économique. En effet, elle est activée par des proximités relationnelles qui dépassent le cadre dit : organisationnelle et institutionnelle. Retenons ainsi trois types de proximité⁴ : la proximité

¹ Réussir la formation en alternance, Op.cit., p. 38.

² ANGEON Valérie et CALLOIS Jean-Marc, Fondement théoriques du développement local: quel apports du capital social et de l'économie de proximité?, Economie et Institutions – n°6 et 7 – 1^{er} et 2^{ème} semestres 2005, p. 31.

³ Gilly, Torre (2000), In GILLY Jean-Pierre et LUNG Yannick, GRES groupe de recherche économique et sociale, proximité secteurs et territoires, cahier n° 2005_09, p. 5.

⁴ Kirat et Lung(1995) ; Gilly et al (2004) et Talbot(2001), In GRES, cahier n° 2005_09. Op cit p. 6.

géographique définie en termes de distance et exprimée en coût ou/et en temps, la proximité **organisationnelle** renvoie aux ressources complémentaires détenues par des acteurs potentiellement aptes à participer à une même activité finalisée, au sein d'une même organisation et en fin une proximité **institutionnelle** reposant sur l'adhésion des acteurs à des règles d'action communes de représentations, voire de valeurs, explicites ou implicites.

Ces trois formes de proximité en articulation contribuent au renforcement des liens de coordination en faveur de développement territorial, en particulier au développement local. Défini par sa taille réduite et pertinente, le niveau local a l'opportunité de jouer le rôle de mise en rencontre des acteurs pour fonder des coopérations d'une part, et de renforcement des relations de partenariat préexistantes d'autre part. À cet égard, B PECQUEUR et J-B ZIMMERMAN (2004) constatent que le problème de « *défaillance de coordination des acteurs de proximité est lié à la méconnaissance de leurs environnements immédiats* »¹. Ainsi, l'articulation des trois formes de proximité motive significativement les dynamiques territoriales par la collecte d'informations sur lesquelles repose l'identification des partenaires d'une part et la prise de décision d'autre part.

2.4.2. Le capital social

L'expression de capital social est apparue pour la première fois au début de 20^{ème} siècle avec le travail de Hanifan (1916). Seulement son inspiration remonte au 19^{ème} siècle avec les travaux d'Alexis de Tocqueville (1835) et d'Emile Durkheim (1893)². Considéré comme variable essentiellement « *relationnelle* » qui se rapporte aux différentes formes de liens entre individus, groupes ou communautés, le capital social est fondé sur une approche multidisciplinaire qui suscite de multiples définitions.

Dans un contexte général, le capital social est défini dans l'esprit de P. Bourdieu(1970), comme « *un réseau de relations sociales dont dispose l'individu ou le groupe, qui peut se traduire en amitiés, parentèle ou connaissances dans les domaines-clés, réseau formé par investissement, mais aussi hérité* »³.

¹ PECQUEUR. B et ZIMMERMAN J-B (2004), In Yannick BOUCHET, L'intelligence économique territoriale est elle une aide à l'économie de proximité ?, Communication au XVIIème colloque fédérateur de l'institut CEDIMES sous le thème : Le développement local dans une perspective comparée, de 17 au 21 mai 2005, Turin -Italie. p. 4.

² Woolcock (1998), In COTE Sylvain et HELLIWELL. John F, Le capital social : un concept utile ? Texte tiré d'un exposé présenté au congrès 2002 de l'Association des économistes québécois : La croissance économique : À quel prix et pour qui ? , 16 mai 2002, p. 2.

³ P. Bourdieu1970, In PESQUEUX Yvon, Capital social et réseau social, 2010. p. 2.

En outre, le capital social se rapporte à un espace géographique vu comme lieu social de création et de mobilisation des ressources qui se déploient au sein de collectivités territoriales. Désigné sous l'appellation du *capital socio-territorial*, selon Fontan et Klein(2004)¹, le capital social accorde plus d'importance aux comportements coopératifs regardée comme significatives au détriment des rapports individuels de manière à atteindre des objectifs qui apportent à chaque individu une utilité supérieure à celle que lui procurerait une action individuelle. En effet, il tente de saisir la nature de la vie collective qui renvoie à un témoignage des actions d'acteurs susceptibles de définir ou au moins d'influencer les règles de jeu social et qui tend à avoir un impact sur la performance économique. A ce sujet, Postel et Sobel (2006) notent que « *si l'action rétroagit sur les règles et que l'acteur économique en a conscience, il est fort probable que ce dernier agira en compte cette potentialité de modification des règles de jeu* »².

En effet, concernant le contexte économique, le capital ne correspond pas aux simples relations de patrimoine social, mais il est engagé à générer des revenus pour les acteurs en termes de performance économique. Au sens économique, le capital social possède certaines caractéristiques qui le mettent dans le même avantage que d'autres formes de capital. On note ci-après que le capital social³ :

- Doit éprouver une accumulation des liens forts dus à l'augmentation de la confiance, Grootaert (1997) ;
- Il doit être exploité comme un bien de consommation et un investissement. Grootaert (1997) ;
- Il ne se déprécie pas avec l'usage, au contraire « *il grandit, et se développe naturellement avec l'usage* » et il doit être, « *renoué et confirmé à nouveau, sinon ils perdent de l'efficacité* », Adler(1999) parle ici des liens sociaux ;
- Il est convertible en d'autres formes de capital, Bourdieu(1986) prend l'exemple de prêt qui permettra un accès à un contrat de qualification de l'entreprise ;
- En fin, concernant les liens de capital social avec les autres formes de capitaux, Adler1999 déclare que " *le capital social peut être un substitut ou un complément d'autres ressources*".

¹ Fontan et Klein, 2004 In FRANKE Sandra, La mesure du capital social, document de référence pour la recherche, l'élaboration et l'évaluation de politiques publiques, septembre 2005, p. 12.

² Postel et Sobel (2006), In Patrick TERNAUX, Bernard PECQUEUR, 2008, op cit, p. 272.

³ SIRVEN Nicolas : Doctorant du centre d'économie du développement Université Montesquieu-Bordeaux IV - France, Capital social et développement: quelques éléments d'analyse, 2000, p. 9-10.

On notera en fin que le capital social se présente comme un élément structurant et un output de la structure sociale comme facteur déterminant qui explique les mécanismes de développement. Quand à Valérie ANGEON et Jean-Marc CALLOIS, « *les sociétés développées sont celles qui disposent de structures sociales efficaces, et inversement* »¹.

2.5. La concertation, une condition vitale des structures de coordination

La démarche de développement local repose largement sur une construction collective des acteurs qui permet l'élaboration des structures de réseaux fondées sur la coordination. Cette dernière intégrant des groupes d'intérêt à objectifs et actions très hétérogènes nécessite l'implication des jeux de négociation et de concertation.

La notion de concertation est soumise à une certaine ambiguïté. Cela, explique la multitude de définitions expérimentées par plusieurs auteurs. Elles sont souvent divergentes, mais tendent dans certains cas à établir des points de convergence telle que la coordination et l'apprentissage collectif. Retenons ici la définition de Bourque (2008) selon laquelle la concertation est « *un processus collectif de coordination basé sur une mise en relation structurée et durable entre des acteurs sociaux autonomes qui acceptent de partager de l'information, de discuter de problèmes ou d'enjeux spécifiques afin de convenir d'objectifs communs et d'actions susceptibles de les engager ou non dans des partenariats* »².

Ainsi, la concertation induit une cohésion et une complémentarité des actions qui résultent d'un dialogue profond et partagé le long de l'élaboration d'un projet. En effet, envisagée comme un processus d'entente pour agir ensemble, la notion de concertation « *comme celle de relation ne peut donc se raisonner sans référence au **partenariat** compris ici dans le sens de la part que chacun apporte* »³.

Cependant, il faut souligner qu'« *il ne s'agit pas de recette, mais de poser des problématiques de concertation* »⁴ particulières. Par là, Claude BASSIN-CARLIER affirme que chaque projet doit être traité comme cas particulier nécessitant un débat propre selon les actions menées par les partenaires associés et les objectifs souhaités à atteindre. Elle sert de

¹ ANGEON Valérie et CALLOIS Jean-Marc, Fondement théoriques du développement local: quel apports du capital social et de l'économie de proximité?, 2005. p. 35.

² BEURET Ean-Eudes et CADORET Anne, Retour d'expériences sur la concertation vue par les acteurs environnementaux et les élus locaux, octobre 2011, p. 31-32.

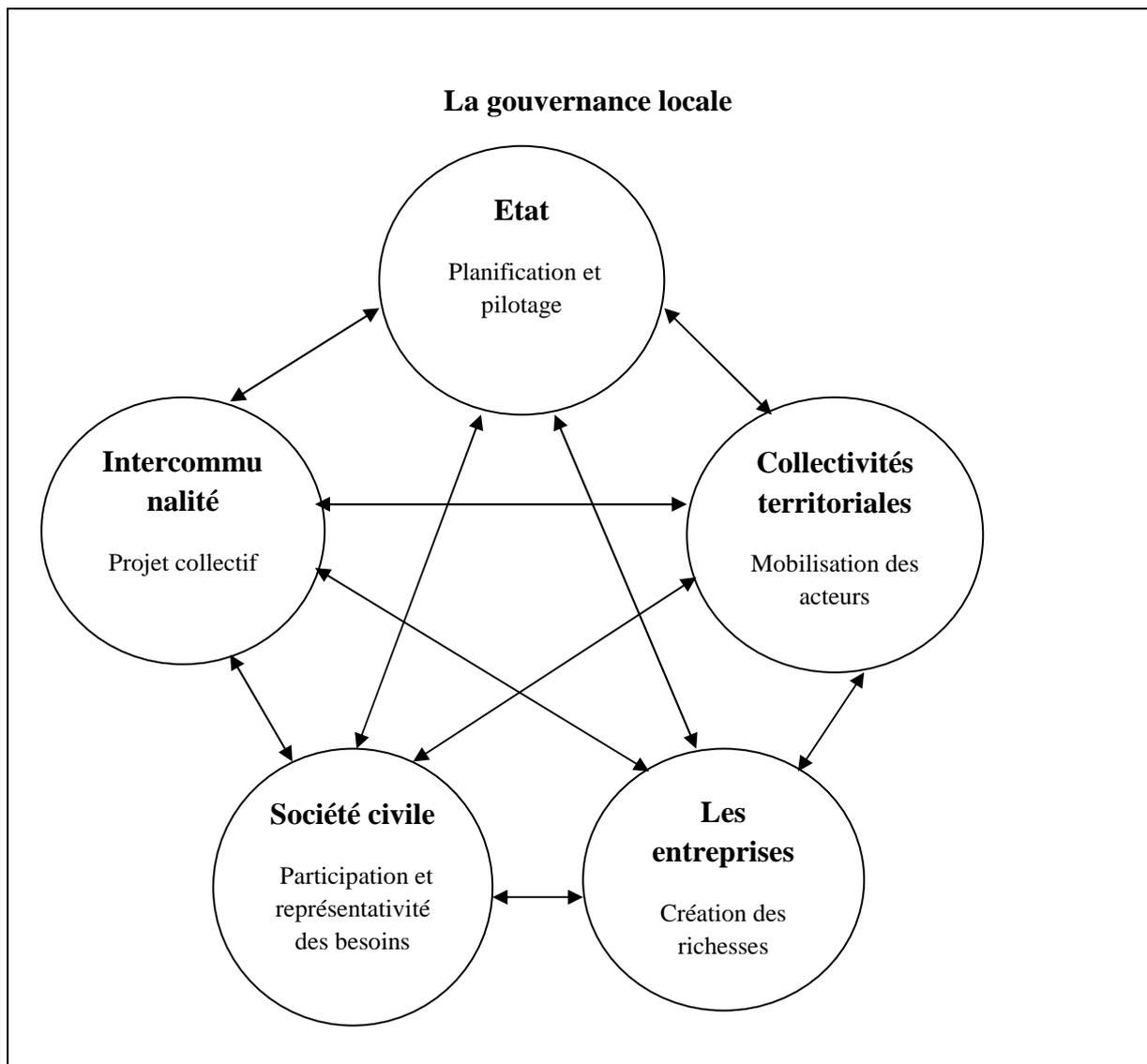
³ TOTTE Marc, DAHOU Tarik, SAWADOGO Raogo Antoine, BILLAZ René, La concertation entre privés et publics: pratiques et normes des OSI françaises, rapport final juillet 2004. p. 12.

⁴ BASSIN-CARLIER Claude, Contribution aux journées techniques de l'ARENE forum de Grenelle, 15ème Arrondissement Paris, Territoire-Agenda 21 local sous le titre : La concertation: outils et pratiques dans les projets de territoire, octobre 2003. p. 9.

plus en plus à définir les règles, les rôles, conditions et méthodes de travail ayant une même finalité.

La figure suivante résume la divergence des acteurs de développement local ainsi que la complexité des interactions dont l'existence de multiples partenariats renforce la cohérence du tout le système.

Figure 01: Concertation des parties prenantes de développement local pour une vision partagée.



La source : MOINE Alexandre, Le territoire comme un système complexe: un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie, 2006. P. 124.

3. La relation agriculture et industrie agroalimentaire

3.1. La place de l'agriculture dans le développement économique

L'agriculture est essentielle pour la vie humaine de fait qu'elle sauvegarde l'environnement et les écosystèmes fragiles. Elle est une source d'emplois et de richesse naturelle. Dans l'antiquité occidentale, comme le relève E. Will (1954), l'agriculture est l'activité de base des bourgeois alors que les activités non agricoles sont affiliées aux esclaves et aux métèques.¹

Dans l'histoire de la pensée de développement économique, plusieurs économistes s'accordent sur le fait que l'agriculture joue un rôle fondamental dans l'émergence des processus de développement économique. Ils admettent que pour parvenir, il est nécessaire au premier lieu d'accomplir un progrès agricole ou au moins une amélioration considérable de l'agriculture. Relevons ici les propos de W. ROSTOW qui affirme que « *des changements révolutionnaires dans la production agricole sont une condition essentielle pour la réussite du décollage d'une croissance économique* »².

En effet, ces économistes démontrent que l'agriculture joue un rôle fondamental dans le développement économique du fait qu'elle permet une accumulation du capital dans plusieurs secteurs auxquels elle assure les biens primaires qui leurs sont nécessaire à savoir le secteur textile, le secteur pharmaceutique, le secteur artisanal et le secteur agroalimentaire.

Par ce flux d'articulations avec le reste des secteurs économiques, « *il faut donc situer l'agriculture et son développement sectoriel dans un développement territorial plus systémique* »³ et en articulation avec les autres secteurs de l'industrie et de services. Car à elle seule, l'agriculture ne peut entraîner l'amélioration du processus de bien-être des populations vivant en les espaces ruraux.

En effet, pour tirer un progrès d'accroissement de richesse économique, il est déterminant de poser les termes d'articulation entre les différentes activités potentielles nécessaires pour un développement harmonieux en utilisant toute les possibilités (ressources naturelles, financières et humaines ...etc.) dont l'agriculture joue un rôle moteur.

Cependant, à cet égard d'articulation de l'agriculture avec d'autres secteurs au niveau local, Pierre Campagne suppose « *qu'il ne peut pas y avoir de processus de développement*

¹ E. Will (1995) in LUZI Jacques, Une histoire de l'industrialisation de l'agroalimentaire, Commentaires sur Le marché de la faim et Le monde selon Monsanto, *Ecologie et politique*, 2009/1 N°38, p. 44.

² W. ROSTOW in P. Roux, Economie agricole, volume 2 : L'agriculture dans le développement économique. Edition J.b. baillièrè. Paris, 1987. p. 37.

³ Solidarité rurale du Québec, Contribution de l'agriculture au développement rural et à l'occupation des territoires du Québec : un autre modèle est possible, 2007, p. 8.

sans qu'apparaisse un surplus économique qui pourra être transformé en accumulation de capital productif »¹.

En effet cette transition de l'agriculture vers le développement économique nécessite une reproductivité non négligeable par laquelle elle provoque l'animation d'autres activités situant en amont (des grandes firmes de constructions mécaniques et de la chimie) ou en aval (les entreprises de transformation et de commercialisation des produits agricoles). Cette dynamique réclame un rôle non négligeable des producteurs, des conditions techniques, et des politiques de l'Etat.

3.2. L'agriculture génératrice de développement pour les milieux ruraux

L'espace rural souvent défini par le poids lourd de l'agriculture est devenu de même ampleur que les zones urbaines en termes de croissance, de création de l'emploi de services et de l'emploi industriel. A ce jugement, Schmitt *et al* (2002) ; Gagné *et al* (2005) répondent que « *Contrairement à une opinion largement répandue, les espaces ruraux ne sont plus caractérisés par un poids écrasant de l'agriculture et par un déclin démographique. Par ailleurs, la forte diminution de l'emploi agricole a été compensée par l'augmentation de l'emploi rural dans les services, mais aussi dans l'industrie »².*

En effet, les activités industrielles se localisent alors de plus en plus en des milieux ruraux et prennent progressivement une place non négligeable à côté de l'agriculture. En vue de ses relations d'approvisionnement permanentes en de produits agricoles frais, les entreprises agroalimentaires ont besoin d'avantage d'une proximité géographique que dans d'autres secteurs industriels. Gallaud Delphine *et al* (2012) argumente cette utilité de voisinage par le fait de diminution des coûts de transport d'un côté et la contrainte liée au caractère périssable des produits agricoles frais destinés à la transformation³. De ce fait, le secteur agricole et le secteur agroalimentaire se mobilisent en réseau de coordination et de complémentarité construisant le développement des activités situées en amont et en aval de l'agriculture.

De leur point de vue, Valérie Olivier-Salvagnac et Bruno Legagneux (2012) affirment que c'est sous l'incidence des activités industrielles de l'amont (firmes

¹ CAMPAGNE Pierre, Agriculture et développement local : quelques questions économiques, In : Duché G. (ed.). Territoires en mutation : à la mémoire de Jean Le Coz. Montpellier : CIHEAM (Cahiers Option Méditerranéennes; n°3, 1994. p. 58.

² Schmitt *et al* (2002) et Gagné *et al* (2005), in GAIGNÉ Carl, GOFFETTE-NAGOT Florence, Localisation rurale, des activités industrielles. Que nous enseigne l'économie géographique ?, Article de la Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement, 2008, p. 102.

³ GALLAUD Delphine *et al*, Proximités organisationnelle et géographique dans les relations de coopération : une application aux secteurs agroalimentaires, Géographie, économie, société, 2012/3 Vol. 14, p. 263.

d'agrofournitures et distributeurs) et des activités aval (les industries de transformation et de distribution) que l'agriculture évolue¹.

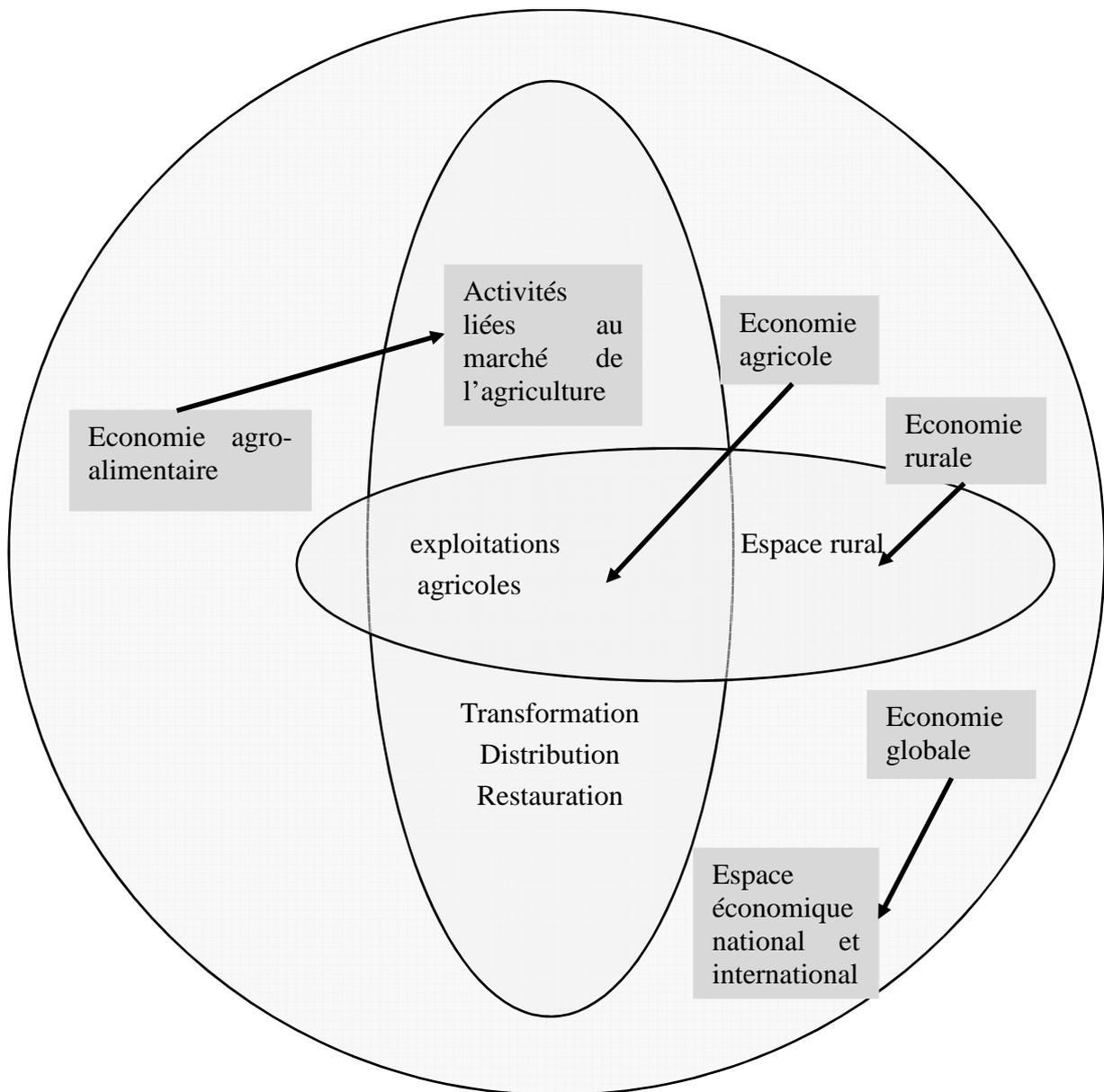
Cette relation agriculture-industrie a occasionné le passage « *de l'économie-nature à l'économie-argent, de la logique des besoins à la logique du profit* »². Luzi Jacques (2009) indique que l'industrialisation de l'agriculture a ouvert la voie de produire des denrées alimentaires orientées vers le marché.

Cette logique de profit ou de création de richesse, partie intégrante de l'activité économique, est le résultat d'une articulation intense des rapports qui relèvent fondamentalement de l'agriculture, mais aussi des activités se situant en son amont et son aval. Ainsi, l'économie agro-alimentaire regroupant l'économie agricole et l'industrie alimentaire occupe une place importante dans le développement économique tout entier. Le schéma suivant résume et explique la complexité de processus allant du développement agricole au développement global tout en intégrant l'économie agroalimentaire.

¹ OLIVIER-SALVAGNAC Valérie et LEGAGNEUX Bruno, L'agriculture de firme : un fait émergent dans le contexte agricole français ?, Article de cairn.info n°190,2012. p. 82.

² LUZI Jacques, 2009, op cit p. 49.

Figure 02: Economie agricole, économie rurale et économie agroalimentaire



Source : RASTOIN Jean-Louis, GHERSI Gérard, Le système alimentaire mondial: concepts et méthodes, analyses et dynamiques, 2010, p. 10.

3.3. La filière agroalimentaire

À propos de Collins (1999), la préservation de la sécurité alimentaire des consommateurs à des prix raisonnables tout en assurant aux producteurs agricoles des revenus

équitable et stable est l'objectif des politiques agricoles¹. Alors que Philip VASSEUR (2011) écrit que, la cohabitation de l'agriculture et de l'agroalimentaire est nécessaire pour nourrir la population sans ignorer le rôle aussi important de la distribution, de fabrication d'emballages, le marketing².

Cet auteur désigne le partage de compétences liées à la mission entourant la production des produits alimentaires. L'approche filière est le concept approprié pour décrire la démarche collective qui relève essentiellement de l'activité agricole, mais aussi des activités « amont » et « aval » menées par un ensemble d'acteurs à activités souvent complémentaires que concurrentes qui concourent à la formation d'un produit jusqu'à son état final de consommation.

Le concept de filière se définit selon Malassis (1983) comme « *un ensemble d'agents (entreprises et administrations) et d'opérations (de production, de répartition et de financement) qui concourent à la formation et au transfert d'un produit (ou bien d'un groupe produit) au stade final d'utilisation* »³.

La filière agro-alimentaire, comme le relève Jean-Louis Rastoin et Gérard Gherzi (2010), occupe une place importante au sein des sciences économiques appelées le niveau méso-économique⁴. Ainsi située entre le collectif et l'individuel, le concept de filière est devenu un cadre de référence privilégié et qui constitue l'« *une des meilleures approches dans l'étude des comportements et les stratégies des acteurs économiques qui interviennent le long du cycle de vie d'un produit* »⁵. En conséquence, la filière peut être étudiée au niveau macro-économique (par l'analyse des flux et rapport de la filière avec le reste des activités économiques) qu'au niveau micro-économique (par l'analyse des comportements et stratégies des agents intervenant le long de processus de la filière).

La filière ainsi définie par plusieurs auteurs renvoie à une hétérogénéité des compétences et de stratégies d'agents reliées entre elles et qui ont pour tâche de coordonner l'ensemble. La complexité de plus en plus croissante de cheminement d'opérations, de

¹ COLLINS (1999) in GERVAIS Catherine de l'institut national de santé publique Québec, L'influence des politiques agroalimentaires à caractère économique sur l'alimentation et le poids, Juillet 2011, p. 2.

² VASSEUR Philippe, La filière agroalimentaire nord-pas de calais », novembre 2011, p. 3.

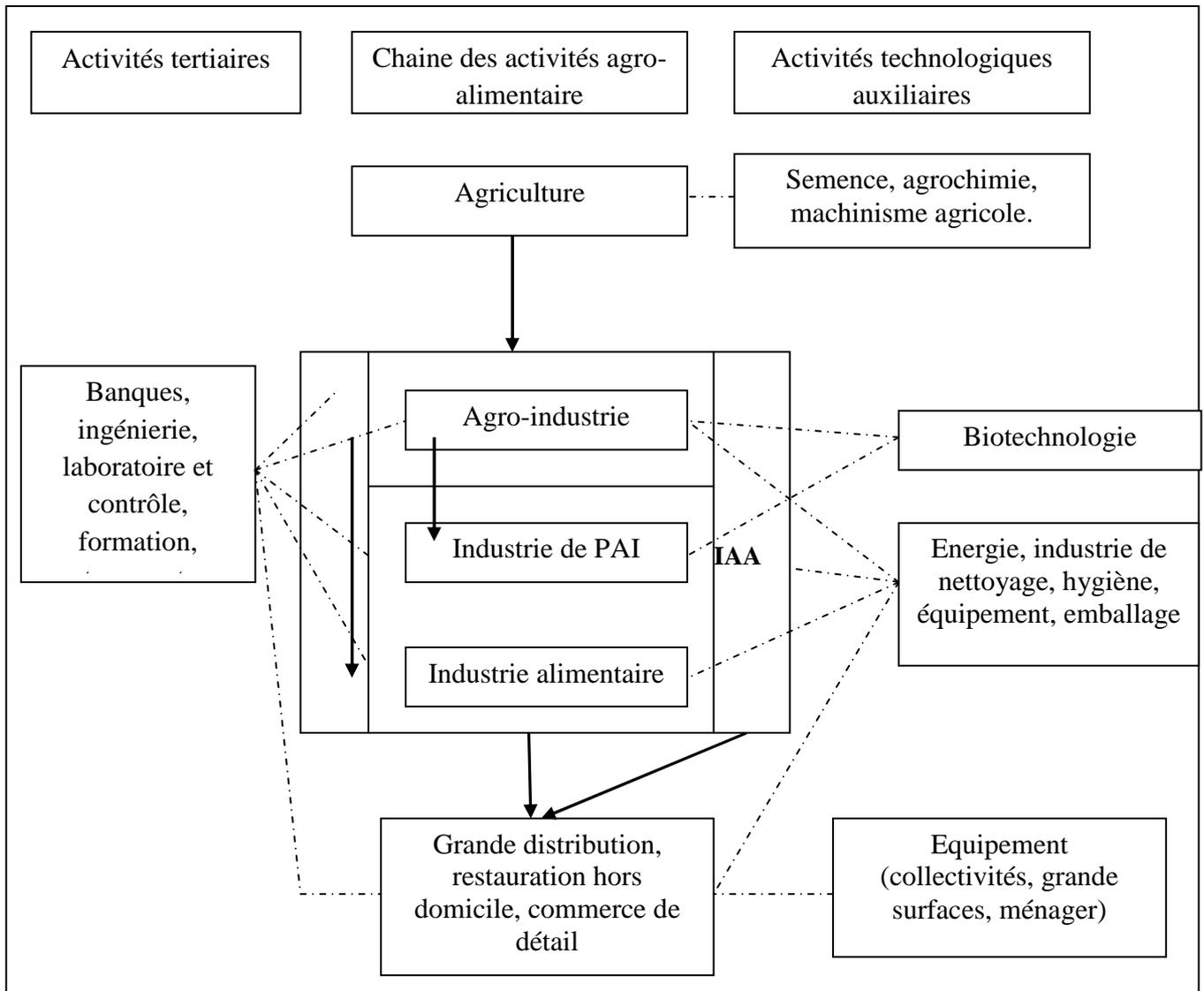
³ MALASSIS, 1983 in BONO Alberto, Thèse présentée pour obtenir le grade de DOCTEUR en Domaine économie et sciences sociales, Spécialité GESTION, TIC et nouvelles formes d'organisation dans la filière de la distribution industrielle européenne, 24 Mai 2004, p. 51.

⁴ RASTOIN Jean-Louis, GHERSI Gérard, Le système alimentaire mondial: concepts et méthodes, analyses et dynamiques, 2010, p. 8.

⁵ BELATTAF Matouk et OUSALEM Alia, Economie industrielle et études des comportements stratégiques : essai d'analyse des stratégies des acteurs de la filière lait à Bejaia, Recherches économiques et managériales N°6 – décembre 2009, p. 5.

techniques et de relations successives permettant d'accompagner un produit le long de son cycle de vie ne peut être appréciée que par le schéma suivant.

Figure 03 : L'interdépendance des relations entre les acteurs d'une filière agroalimentaire.



Source : A-L Saives, 2000, in BEKONO Ohana Sébastien, Les comportements relationnels des entreprises : éléments d'une typologie, La Revue des Sciences de Gestion, 2011/5 n° 251, p. 203.

L'étude du filière permet de connaître d'une manière approfondie les tenants et les aboutissements de tout l'environnement d'un produit à travers les liaisons intersectorielles cependant, dans notre travail de recherche, on tient à mettre le point sur la relation agriculture et industrie agro-alimentaire.

En effet, définie comme étant des industries transformant des produits essentiellement agricoles, l'IAA entretient des relations privilégiées avec l'agriculture¹. Cette relation dite de coordination verticale (relation client-fournisseur) est aussi importante et spécifique, car elle est soumise à la fois à satisfaire des normes de qualité qu'exige une demande de plus en plus diversifiée et particulières pour les IAA et avec des prix acceptables dont les agriculteurs peuvent tirer un bénéfice en contrepartie.

3.4. La relation client-fournisseur

Comme nous l'avons vu dans le point précédent, une filière agro-alimentaire requiert l'intervention d'un nombre plus en moins important d'opérateurs qui tissent de différentes relations de coordination (règles, contrat,...) et qui correspondent souvent à des régimes d'accumulation, car chacune d'elles découle de celle situant à son amont et cherche d'écouler son output en aval.

Ce contexte indique l'existence d'une relation partenariale de type client-fournisseur qui entretient une relation de logique gagnant-gagnant. En effet, avec l'évolution des échanges et des transactions due à la mondialisation, la relation client-fournisseur a évolué avec. Comme le renseigne Cousins (2002), le fournisseur « *devient un partenaire avec lequel l'entreprise coopère, partage les ressources et saisit les opportunités* »². En effet, le fournisseur n'est plus adversaire contre lequel les acquéreurs s'élèvent pour baisser les prix.

Cependant, l'approche relationnelle se fonde sur les mécanismes sociaux qu'économiques³. Par conséquent, les attributs sociaux (confiance, engagement, valeurs partagées, liens sociaux...) jouent un rôle important du fait qu'elles perpétuent la relation de client avec son fournisseur. Comme le déclare Wilson (1995) c'est les attributs psychosociaux efficaces établis au départ dans la relation qui créent au fur et à mesure les comportements de coopération et d'interdépendance (liens structurels, technologie partagée...) qui dominent par la suite⁴. A cet égard, Hakansson (1982), Ford (1990) et Moller et Wilson (1995) affirment que la dimension sociale contribue à entretenir des relations sur le long terme. En effet, selon les mêmes auteurs, la dimension sociale réduit l'incertitude et

¹ BOUKELLA Mourad, Les industries agro-alimentaires en Algérie : politiques, structures et performances depuis l'indépendance, Cahier Options Méditerranéennes, vol. 16, CHEAM, 1996, p. 18.

² Cousins (2002), in DELANGLE Sophie, Comment manager la relation client-fournisseur dans le cadre d'un désengagement ?, septembre 2007, p. 10.

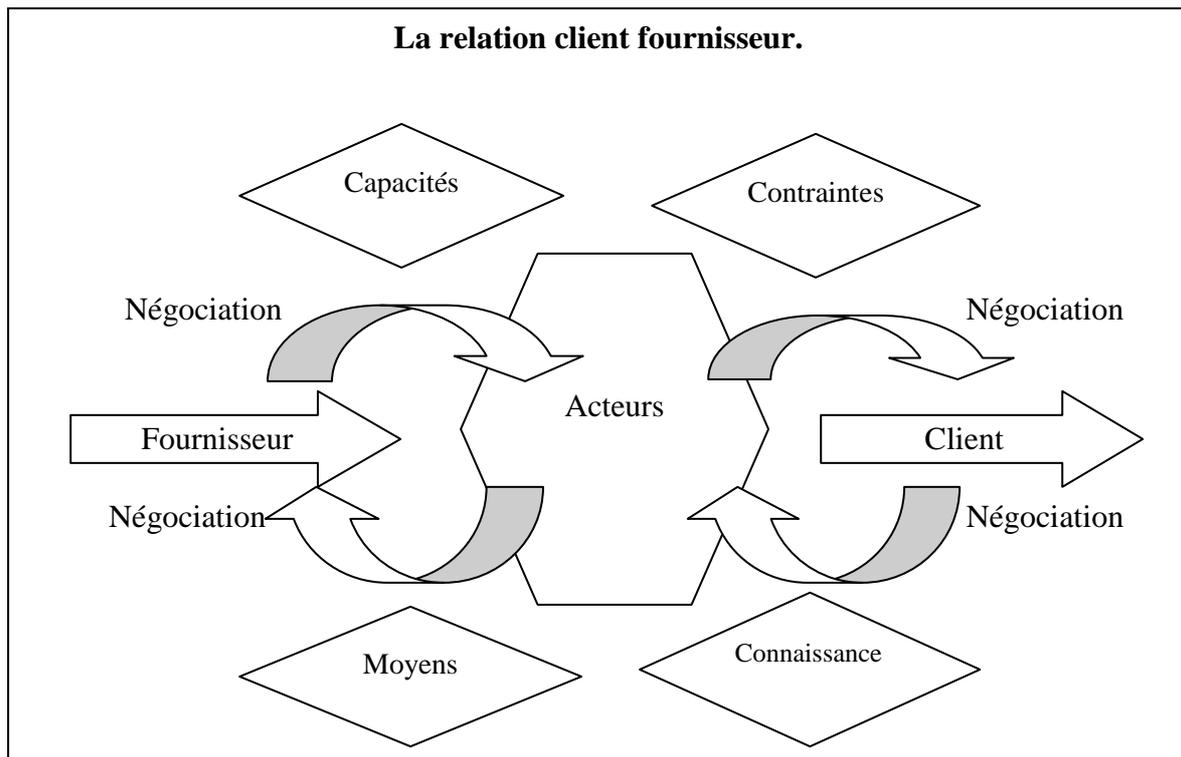
³ Larson (1992) in Nogatchewsky Gwenaëlle ATER, Seigneurie, vassalité, partenariat et marché dans les relations client-fournisseur, 2005, p. 5.

⁴ Wilson (1995) in Karim MACHAT, Une interprétation de la relation fournisseur-distributeur comme processus d'apprentissage : la PME agro-alimentaire face à la participation du distributeur, p. 4.

évite les difficultés de court terme qui entrave la relation client-fournisseur à se développer dans le temps¹.

Notamment, l'ensemble des relations client-fournisseur ne peut être géré de la même manière en raison d'une variété de produits et de fournisseurs. En effet, comme le relève Kraljic(1983), les acquéreurs négocient en fonction de produits achetés à savoir le profil du bien acheté, le risque d'approvisionnement et les spécificités du marché amont².

Figure 04: La relation client-fournisseur.



Source : Michel SERGHEERAERT, www.qualitadmin.com/2010/05/la-relation-client-fournisseur-interne.html. Consulté le 05 Janvier 2013

Cependant comme le montre le schéma, la relation de partenariat implique un cycle de négociation basé sur la confiance et l'engagement pour créer des collaborations et développer des arrangements qui satisfont les deux partenaires.

3.5. La contractualisation de la relation client-fournisseur

Les apports qu'élaborent les acteurs dans un contexte d'une filière montrent l'existence des relations partenariales. Par conséquent dans leurs relations de client-

¹Hakansson (1982), Ford (1990) et Moller et Wilson (1995) in DAMPERAT Maud, Les approches de la relation client : évolution et nature, 1ères Journées de Recherche en Marketing IRIS I IAE de Lyon, 4 et 5 avril 2005, p. 3.

² Kraljic (1983) in DELANGLE Sophie, op cit p. 11.

fournisseurs s'articulent une coopération (afin de répondre aux besoins de réciprocité de partage et de résolution des problèmes communs) et une compétition (afin de négocier et déterminer le prix). Comme le persuade Uzzi (1999), « *les clients et fournisseurs peuvent constituer un portefeuille de relations équilibré entre deux formes : des relations où le principal mécanisme de coordination est la concurrence et des relations où les principaux mécanismes de coordination sont la réciprocité, la réputation, les engagements formels* »¹.

Effectivement, dans cet état, pour trouver une structure qui à la fois défend et protège les intérêts de chaque associé et par laquelle chacun se mêle à l'ensemble, les partenaires favorisent le recours aux contrats qui caractérisent toute relation partenariale.

Définie au sens de Jean Perrot et Eric de Roodenbeke « *le contrat est une convention par laquelle une ou plusieurs personnes s'obligent, envers une ou plusieurs autres, à donner, à faire ou à ne pas faire quelque chose* »². A cette indication, Cécile Fortin-Dcbart (2004) ajoute que dans le cas d'un projet partenarial complexe « *le contrat partenarial se doit écrit* »³. En effet, selon le même auteur, le contrat constitue le document de référence auquel les partenaires s'appuient pour vérifier leurs engagements en cas où la relation partenariale connaît un changement évolutif non prévue auparavant mais qui nécessite une révision.

Cependant un contrat engagé sur une longue période est susceptible de créer de nouvelles charges pour les partenaires du fait qu'ils sont incapables de prévoir tous les événements futurs. Par conséquent, de telle contractualisation est jugée incomplète. Par ici, Stéphane Saussier et Phuong tra Tran relèvent que « *les contrats de long terme nécessitent d'être renégociés pour s'adapter aux événements non anticipés par les parties contractantes* »⁴.

Ainsi, le partenariat provoque une interrelation de négociation et même de renégociation langagière animées par les interventions sociales qui créent des rapprochements entre partenaires. Pour Amaia Errecart (2011), « *les relations partenariales constituent des espaces d'interaction langagière entre acteurs, où se jouent en permanence les conditions du*

¹ Uzzi (1999) in REVERDY Thomas, Mettre en concurrence ses fournisseurs partenaires : Comment les acheteurs reconfigurent les échanges interindustriels, 2010, p. 5.

² PERROT Jean et Eric de Roodenbeke (éds), La contractualisation dans les systèmes de santé: pour une utilisation plus efficace et appropriée, KARTHALA, p. 9.

³ Cécile Fortin-Dcbart, Le partenariat école-musée pour une éducation à l'environnement, L'harmattan, 2004, p. 131.

⁴ SAUSSIÉ Stéphane et TRA TRAN Phuong, L'efficacité des contrats de partenariat en France : une première évaluation quantitative, Revue d'économie industrielle, 2012, p. 89

dialogue et de l'accord entre les protagonistes »¹. En effet pour selon le même auteur, la rhétorique (l'art de bien dire) permet aux acteurs de présenter, de négocier, de parler et d'argumenter le projet et l'objet partenarial. En effet, cette phase constitue une étape importante pour entrer en relation partenariale fondée sur l'intercompréhension et le consensus. En effet la transparence joue un rôle non négligeable.

A l'issu de ce chapitre, mené pour appréhender le processus de partenariat reposant sur une logique gagnant-gagnant, nous avons pus consigné qu'une telle démarche collective entre acteurs économiques, sociaux et politiques organisée à l'échelle locale est tenue à modifier leurs comportements de façon à remplacer les conflits par des compromis.

Notamment, la présence de la proximité (y compris les trois type de proximité citées précédemment) et des rapports relationnels des acteurs locaux fondés non seulement sur le partage responsable des tâches, mais aussi sur l'esprit de construction coopératif constituent un appui capital au développement des relations partenariales à l'échelle locale. En effet, le développement local privilège une action volontariste des acteurs locaux qui proposent des actions déterminantes de développement de leurs communauté et de ses habitants notamment par la valorisation de tout ce qui est « identité locale », des ressources naturelles, compétences et savoirs faire...etc. Cependant, la gouvernance locale est jugée indispensable, car elle organise, oriente et coopère les acteurs très éloignés et notamment ceux qui sont en conflits.

Le développement local partant du territoire englobe tout les secteurs économiques qui puissent appartenir à ce dernier. Favorisant ainsi le rapprochement des acteurs locaux, le partenariat local traduit un engagement doté de matérialité sociale et non individuelle. Par conséquent, les partenaires locaux de développement, susceptibles de créer de la richesse, s'impliquent directement dans l'élaboration des projets pouvant ainsi adapter la gestion et la planification des phénomènes socio-économiques porteuses de développement et de l'amélioration de niveau de vie de la population locale.

Le couple agriculture et industrie agro-alimentaire contribuent aussi non seulement au processus de l'alimentation des êtres humains, mais aussi, ce partenariat crée de l'emploi et de la richesse pour les territoires ou il s'installe.

¹ ERRECART Amaia, À la rencontre des SIC et de la Sémiotique : Le partenariat entre une organisation économique et une organisation associative comme espace d'interaction langagière et de médiation sociale, 2011, p.167.

Chapitre 02: L'agriculture, l'IAA et la filière des boissons sans alcool en Algérie

Dans un contexte mondiale marqué par la flambée des prix alimentaires, l'agriculture constitue le déficit majeur pour tous les pays du globe possédant des potentialités agricoles particulièrement ceux qui sont en voix de développement.

En Algérie, pays en voix de développement, le secteur agricole a attiré l'attention des autorités publiques depuis l'indépendance jusqu'à nos jours vu les différentes réformes qu'a connu l'activité agricole.

L'IAA, qui constitue la deuxième industrie du pays après les hydrocarbures, joue de même un rôle très important en termes de PIB et elle contribue à la sécurité alimentaire du pays. Cependant, le couple agriculture/industrie de transformation montre de faible degré d'intégration dans le processus de transformation vu que les importations alimentaires directes et indirectes ne cessent d'augmenter au fil des ans. Cet état de fait ne peut être expliqué que par un aperçu de la situation de l'agriculture en générale et la sous filière des boissons sans alcool en particulier.

En effet, dans le présent chapitre, avant d'entamer dans la troisième section l'étude de cas de la wilaya de Béjaia, nous allons essayer de résumer la situation de l'agriculture en Algérie (dans la première section) et la sous filière des boissons sans alcool (dans la deuxième section).

1. L'agriculture en Algérie

1.1. Les politiques agricoles adoptées en Algérie depuis l'indépendance

L'agriculture algérienne a subi plusieurs réformes et restructurations afin d'améliorer la production et la productivité agricole. En effet, ce point fait objet de résumer les différentes politiques agricoles adoptées par l'Algérie depuis son indépendance jusqu'à nous jours :

1.1.1. La réforme agraire de 1963-1971(émergence de l'autogestion)

Au lendemain de l'indépendance, période qui coïncide avec le départ massif des colons et l'émergence du processus de nationalisation de l'ancien secteur colon, a donné naissance au secteur autogéré appelé notamment secteur socialiste en raison de l'option politico-économique en place. Désormais, collectivement autogérées par les ex-ouvriers

agricoles, l'Etat à concentrer son attention sur les exploitations les plus riches du pays (principalement le vin et les agrumes) afin d'en faire une source de financement des investissements et de la politique économique de l'Etat. Cependant, le secteur autogéré restera dirigé de façon administrative et avec une absence presque totale d'initiative de la part des concernés. En effet, l'Etat intervient pour contrôler le travail et le produits des fermes, il intervient notamment dans la commercialisation, d'octroi de crédits et fixation des prix des fermes et même dans la décision de niveau des bénéfices sous la tutelle de l'office National de la Réforme Agraire (ONRA).

1.1.2. Période de la révolution agraire (1971-1978)

Cette époque de la révolution agraire est venue confirmer l'orientation sociale de l'économie agricole. En effet, les problèmes de l'autogestion sont passés au second plan, notamment au profil de la question de la nationalisation et de la modernisation des exploitations consécutives du secteur privé et les terres non exploitées. Cette période se veut être la voie d'une homogénéisation de l'agriculture par l'adoption d'un mode de gestion collectif imposant aux bénéficiaires une large étatisation des circuits de production, de distribution et de commercialisation, en même temps que la condition de la réussite de l'industrialisation engagée par ailleurs. Ce qui marque également cette période, est la création de nouvelles institutions de recherche, d'information et le développement d'infrastructures et d'équipement de base en milieu rural.

1.1.3. Premières réformes de l'économie agricole étatique (1979-1999)

Devant la stagnation qu'a connue le secteur agricole dans cette période, une certaine réformes qui s'avèrent être comme étant un désengagement social et économique de l'Etat ont été adopté notamment en coïncidence avec les premières tentatives de libéralisation des marchés. La première concerne la transformation des domaines agricole socialistes en exploitations agricoles collectives (EAC) et exploitations agricoles individuelles (EAI) avec l'introduction d'un droit de jouissance perpétuel mais relativement limité. En outre, l'orientation vers l'économie de marché pendant les années 90 à susciter la création des chambre d'agriculture et du crédit mutuel agricole suivi notamment d'un désengagement de certaines entreprises publiques de valorisation et de transformation des produits agricoles ainsi que les offices d'approvisionnement et du système des coopératives de services d'un

coté, et de l'abondance quasi général des subventions sur les intrants et une chute des investissements agricoles d'autre côté.

En plus de ça, une large consultation nationale a été organisée en 1992 dans le but d'établir un diagnostic sur la base d'une étude systématique de l'état de toutes les ressources naturelles et humaines qui concourent à l'activité agricole afin d'accroître la production nationale vue comme le seul moyen de conserver la sécurité alimentaire. A cela, s'ajoute des conférences nationales lancées en 1996 particulièrement sur le foncier et sur l'agriculture, accompagner en effet de programmes spécifiques comme les programmes de grands travaux de reboisement et d'emplois rural.

1.1.4. Plan national de développement agricole 2000-2008

En coïncidence avec la clôture du programme d'ajustement structurel (en 1999), l'Etat a procédé au lancement du plan national de développement agricole (PNDA 2000-2004) afin de renforcer la sécurité alimentaire du pays. La mise en œuvre des programmes est soutenue par le Fonds National de Régulation et Développement Agricole (FNRDA).

En favorisant l'initiative privée, qui demeure organisée sous les règles administratives, des efforts budgétaires et des soutiens se sont orientés vers les investissements agricoles et les importations d'équipements agricoles afin d'accroître la production et la productivité agricole locale. Effectivement, les institutions techniques et administratives ont également contribué à la transmission et à l'encadrement des directives de vulgarisation tout en les adaptant aux demandes nouvelles et diversifiées des producteurs.

Le PNDA s'est élargie en 2002 pour devenir Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR). En intégrant ainsi l'appui au monde rural, des objectifs plus larges ont été inclus. Les initiatives prises en cohérence avec les principes de développement durable (économiquement rentable, socialement équitables et durable de côté environnemental) dans le PNDAR servent à la fois à améliorer la situation des populations rurales (celles du sud, des hauts plateaux et celle des montagnes) en favorisant l'exploitation agricole en tant qu'entité créatrice de richesse tout en tenant compte de la diversification des potentialités propres à chaque territoire. La valorisation des richesses naturelles et la protection de l'environnement ont de même introduites.

Le plan vise également la participation et la responsabilisation des populations afin d'harmoniser l'ensemble des moyens et de faire évoluer les approches multisectorielles dans

les milieux ruraux. Ainsi, les projets des proximités, de décentralisation administrative et de coordination des activités au niveau des wilayas centrées sur le développement ont été établis.

1.1.5. La politique de renouveau agricole et rurale (de 2009 à nous jours)

Cette politique fondée essentiellement sur le renforcement durable de la sécurité alimentaire nationale repose sur l'émergence d'une nouvelle gouvernance de l'agriculture et des milieux ruraux à travers la modification significative à moyen termes des bases structurelles. La démarche adoptée s'appuie sur trois piliers :

Le renouveau agricole qui s'extériorise sous trois types d'actions à savoir le programme d'intensification et de modernisation de l'agriculture essentiellement les cultures de base (céréales, le lait cru, l'arboriculture...), la mise en œuvre d'un système de régulation afin de sécuriser et de stabiliser l'offre agricole d'un côté et d'assurer la protection des revenus des agriculteurs et ceux des consommateurs d'autre côté et enfin la création incitatif et sécurisée de lancement du crédit de campagne sans intérêt.

Le renouveau rural est un programme qui cible essentiellement à réinsérer dans l'économie nationale les zones rurales marginalisées par la mise en valeur des ressources locales et les produits de terroir.

Le renforcement des capacités humaines et de l'appui technique aux producteurs qui met l'accent sur l'importance de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique (à travers l'investissement dans la recherche, la modernisation de l'administration, le renforcement de service contrôle...).

1.2. L'agriculture constitue encor un enjeu majeur pour l'Algérie

L'Algérie, le plus grand pays du Grand Maghreb Arabe, occupe une superficie de 2 381 741 km² dont les quatre cinquièmes sont composés de désert (2 millions de km²) au sud. Le nord, qui constitue le reste de la superficie, est prédominé par les deux chaînes de l'Atlas entre lesquelles s'insèrent des étroites plaines discontinues. Les terres utilisées par le secteur agricole (SAT) présentent 40 millions d'hectares, soit 17% de l'ensemble du territoire qui se subdivise comme suite : 13,22% sont occupée par les pacages et parcours et seulement une part de 3,45% constitue la surface agricole utile (SAU) qui représente 8 millions hectares et un peu plus¹.

¹ D. NEDJRAOUI, Profil fourrager ALGERIE, FAO 2003, p. 5.

Notamment, à côté de sa superficie agricole restreinte d'autres contraintes peuvent être relevées :

- Un climat semi-aride et fort capricieux (pluviométrie aléatoire et inégalement répartie sur le territoire Algérien) provoque un appauvrissement en eau (seulement 659 m³/hab/an par rapport à la moyenne mondiale 1000m³/hab/an). Cette contrainte est accompagnée par de faibles possibilités d'irrigation. En effet, seulement 7,3% (en 2001) de la SAT sont irriguées¹.
- La surface agricole totale (SAT) se réduit du jour au jour par l'extension de l'urbanisation au nord et la désertification au sud. Selon le conseil National Economique et social (CNES), la SAU rapportée à la population totale qui était de l'ordre de 0,20 ha par habitant en 2000 n'en représentera que 0,17 ha en 2020².
- Une évolution démographique avec un taux de croissance très élevé de 2,28% (l'un des plus importants au monde);
- La priorité donnée par l'Etat à l'industrie au lendemain de l'indépendance a conduit à une régression de travail et de l'investissement agricole. En effet, « *c'est en 1971 qu'on a avancé l'idée que l'industrialisation pour réussir et progresser a besoin d'une agriculture préparée à servir concrètement l'industrie en amont et à recevoir son output en aval* »³ ;
- Une tendance à l'urbanisation de fait de l'accroissement plus rapide que connaît la population urbaine avec un taux moyen de 4% contre un taux de 0,4% en moyenne pour population rurale⁴ ;

En effet, tout ce qui est cité précédemment explique sa part de contribution au PIB qui recule à la troisième place après les hydrocarbures et le secteur de service comme le montre la figure suivante.

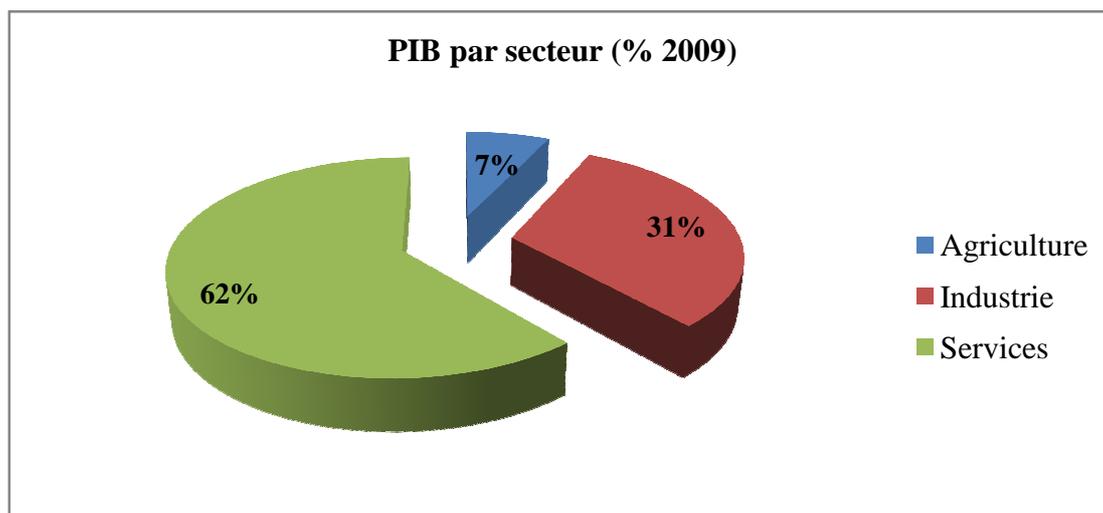
¹Direction des statistiques agricoles et des systèmes d'information, Recensement général de l'agriculture- 2001 rapport général des résultats définitifs, juin 2003, p. 27.

² Le journal El Watan, Le désastre de l'agriculture algérienne, 25 mai 2008, p. 4.

³ Economie de développement de l'Algérie : Sous développement et socialismeP27

⁴BESSAOUD (Omar) : La stratégie de développement rural en Algérie, options méditerranéennes série A n° 17, 2006. p. 79. <http://om.ciheam.org/om/pdf/a71/06400059.pdf>. Consulté le 15 mars 2013.

Graphique n° 01 : Le PIB par secteur (2009)¹.



Source : Fait par nous mêmes selon les chiffres de l'Office National des Statistiques.

Dotée en des richesses naturelles (le pétrole, le fer et le gaz naturel), l'Algérie se classe parmi les plus grands exportateurs des hydrocarbures qui lui procurent une croissance favorable des agrégats macro-économiques. Cependant, cette situation reste vulnérable en deçà du potentiel du pays notamment en termes de croissance hors hydrocarbures dont il est nécessaire pour l'Algérie de relever le défi de façon à diversifier son économie. Car les hydrocarbures constituent une ressource épuisable et à usage dépendant de volatilité des prix internationaux selon l'offre et la demande mondiale susceptible de provoquer des crises économiques.

Toute fois, si l'en juge par son poids encore pesant dans le PIB (7% en 2009) et dans la structure des emplois 18,15% du total de la population active (contre 14,25% pour l'industrie, 14,18% pour le secteur de bâtiment et travaux public et en fin 53,42% pour le secteur des services)², l'agriculture recèle toujours une opportunité majeure et plus significative de l'industrie du pays.

Seulement, il faut noter que les aléas climatiques dont souffre l'agriculture Algérienne doivent être compensées par des actions stratégiques nécessaires de tous les participants à cette activité socio-économique. Comme le relève Mourad BOUKELLA à propos de l'agriculture, « elle est, dans tous les cas, surdéterminée par l'action des hommes

¹ Groupe de la banque africaine de développement, Note de dialogue 2011-2012, Mai 2011, p. 6.

² ONS, 2007 In Dr. HAMZA Cherif Ali, Population et emploi en Algérie : tendances récentes et perspectives, Novembre 2007, p. 19.

qui la renforcent ou l'affaiblissent »¹. A cette constatation, M. BOUKELLA ajoute que l'Etat, qui joue un rôle majeur dans la réglementation de la question agricole, lui revient de concevoir un projet national d'intensification et de développement durable de l'agriculture au lieu de son désengagement souvent compris par un abandon pur et simple de ses responsabilités.

En effet, soulever davantage le défi de nourrir une population en croissance de plus en plus à la hausse (qui atteint 36,3 millions d'habitants en janvier 2011)² d'un côté, et de provoquer une dynamique des secteurs industriels hors hydrocarbures notamment celui des industries agro-alimentaire d'autre côté, reste la préoccupation capitale de l'agriculture. D'autres performances ont également enregistré et qui peuvent être appréciées dans le domaine de création d'emplois. Bien que la création d'emplois au niveau de l'économie globale fût de faible avec..., le secteur agricole demeure l'un des rares secteurs qui occupe une part de ... de la population active totale.

1.3. La dépendance alimentaire de l'Algérie

L'inaptitude des politiques agricoles successives à provoquer une croissance stable et durable de la production agricole a entraîné un recul sensible de taux d'auto-provisionnement qui atteint 30% en 1980, contre 90% en 1960³. En effet, la facture des importations alimentaires connaît une tendance de plus en plus à la hausse et qui peut être expliqué par une combinaison de trois effets marquants :

- L'augmentation des cours internationaux des principales denrées alimentaire ;
- L'augmentation sensible des volumes d'achat de la part des autorités algériennes afin de renforcer leurs capacités de stockage ;
- L'augmentation de la demande nationale pour les produits alimentaires importés due à l'amélioration de pouvoir d'achat de la population.

Notamment, une grande partie des importations alimentaires constituent des produits de première nécessité pour la population locale, se qui classe donc l'Algérie parmi les plus grands pays importateurs de céréale, de lait en poudre, des huiles, du sucre et du café.

En les rapportant aux importations totales, le groupe des produits alimentaires vient en troisième position après les équipements industriels et les produits semi-finis

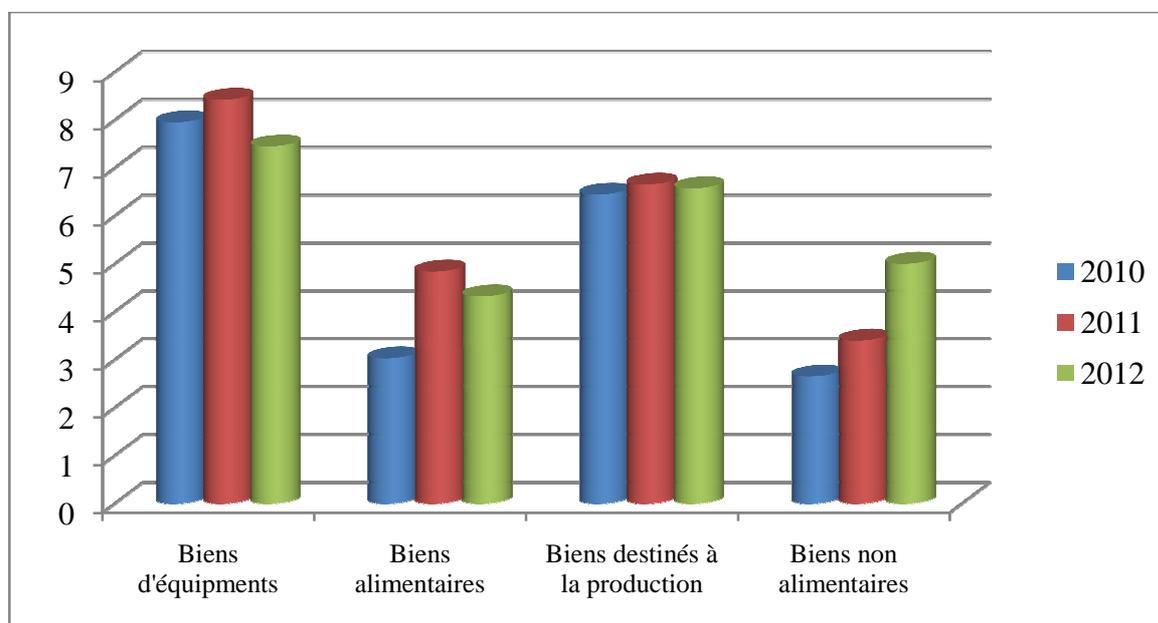
¹ BOUKELLA Mourad, Les restructurations agricoles dans l'Algérie des années 1990 : quels objectifs ? Quels moyens ?, les cahiers de CREAD, n°51, 2000, p. 6

² The world fact book, CIA. www.cia.gov

³ ANSEUR Ouardia, Usages et besoins en information des agriculteurs en Algérie, Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, 19 octobre 2009, p. 24.

successivement en 2010 et 2011 mais il passe en quatrième place en 2012 comme le montre bien la figure suivante.

Graphique n° 02: Les importations par groupes de produits pour la période 1^{er} semestre (2010-2011-2012) en milliards de dollars US.

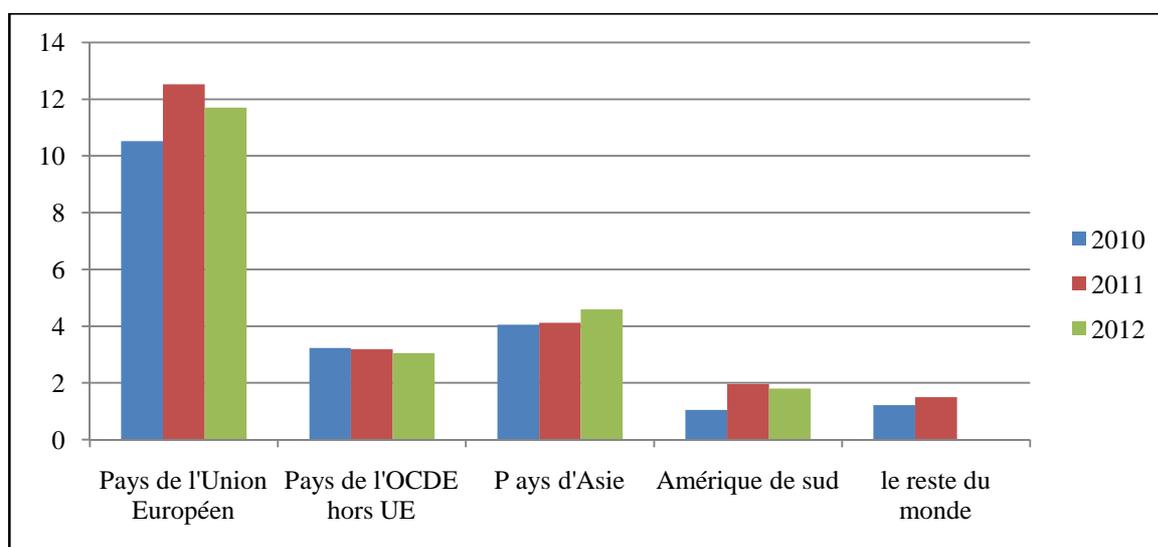


Source : Fait par nous mêmes d'après les statistiques de Centre National de l'informatique et des statistiques.

Ainsi, l'Algérie dépend de la performance de la production agricole, de la production agro-alimentaire mais encore de l'innovation technologiques des pays du nord en tant que premier fournisseur de l'Algérie.

En effet, comme l'indique la figure suivante, la répartition par région économiques des importations en Algérie montre que les pays d'Europe occupent le premier rang suivie par les pays d'Asie, les pays de l'OCDE hors ceux de l'Union Européen, l'Amérique du sud et le reste des pays du monde.

Graphique n° 03: Répartition par régions économiques des implorations de l'Algérie en 2010, 2011, 2012 (M de USD)



Source : Fait par nous-mêmes d'après les données de Centre National de l'informatique et des statistiques.

A l'intérieur de ces régions économiques importantes en termes d'échange international, on peut relever que les principaux fournisseurs de l'Algérie dans le total des importations du pays sont :

- **Pour 2010¹** : la France, la Chine et l'Italie respectivement avec 18,58%, 10,62% et 9,52%.
- **Pour 2011²** : la France, l'Italie et la Chine respectivement avec 15,70%, 10,96% et 8,68%.
- **Pour 2012³** : la France, la chine et l'Espagne respectivement avec 13,14%, 12,24% et 9,52%.

Remarquant, de même qu'après le lancement du grand plan de renouveau agricole et rural (à partir de 2009), que l'Algérie reste inapte de faire face au rythme croissant de la demande sociale en matière d'alimentation que l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire n'ont pu prendre en charge que très partiellement la demande exprimée au niveau local. En effet, la consommation bénéficie davantage des importions et des subventions de leurs prix

¹ Centre National de l'Informatique et des Statistiques, Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie, période: 1^{er} semestre 2010, p. 18.

² Centre National de l'Informatique et des Statistiques, Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie, période : 1^{er} semestre 2011, p. 18.

³ Centre National de l'Informatique et des Statistiques, Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie, période: 1^{er} semestre 2012, p. 18.

que de tirer parti de la balance commerciale excédentaire de manière à transformer le recour à aux importations à l'état d'auto-provisionnement plus satisfaisant.

1.4. La déconnexion de l'industrie agro-alimentaire de l'agriculture locale en Algérie

Les contraintes auxquelles se confrontent la production agricole locale (les très fortes augmentations des prix des intrants : engrais, semences et les machines dues à la libéralisation des prix et à la diminution des subventions) ont contribué considérablement à la hausse des coûts de production et les prix de vente des produits agricoles locaux. En effet, les variations des prix qui se manifestent entre des produits alimentaires importés et ceux des produits locaux à travers une concurrence sur le marché national peuvent y avoir d'effet sur la relation agriculture-industrie.

Notamment, la croissance démographique importante de la population algérienne procure une demande de plus en plus à la hausse des produits agricoles frais ainsi que des produits agricoles transformés. Par là, il faut noter que la demande des industries de transformation en termes de matière première qui leurs sont nécessaires ne cesse d'augmenter pour satisfaire la demande locale définie comme importante.

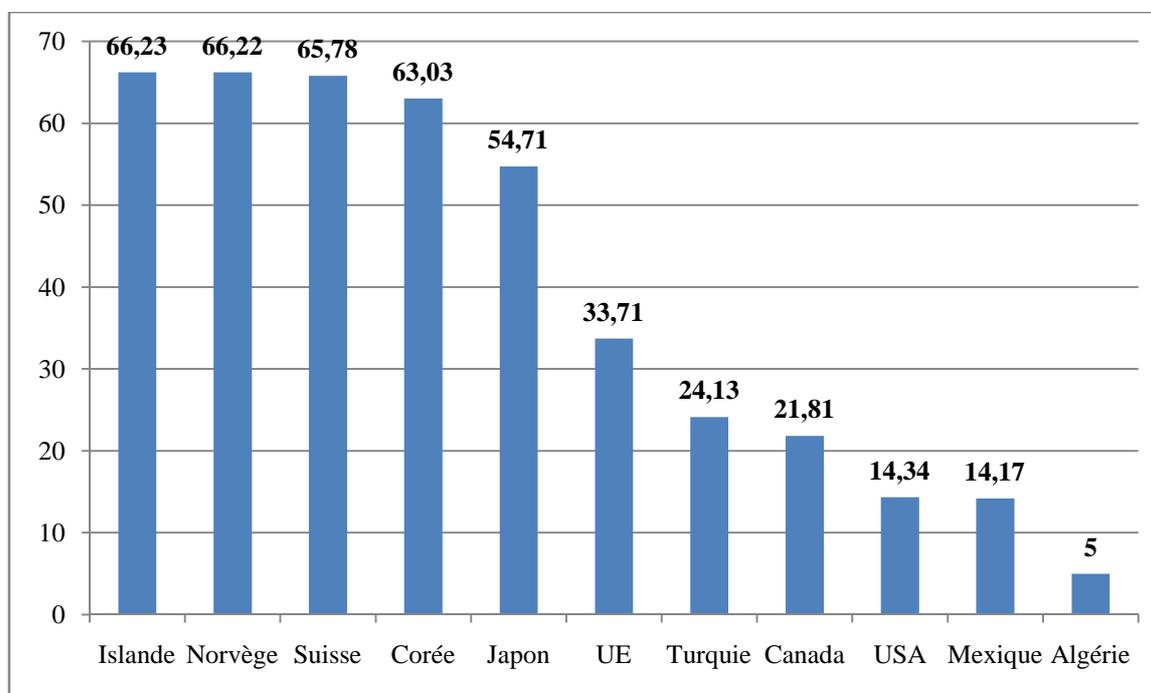
Par conséquent, privilégiant davantage la logique importatrice par rapport à la recherche d'une dynamique productive interne, l'industrie aval de l'agriculture détruit toute possibilité de maîtriser l'intensification de l'agriculture locale. De ce fait, une telle situation ne permettrait pas aux industries agro-alimentaires de jouer le rôle d'entraînement de la croissance de l'agriculture et du reste de l'économie comme cela peut être observé à travers l'expérience historique des pays actuellement industrialisés.

L'Etat est d'autant plus engagé dans la déconnexion agriculture-industrie au niveau local par l'absence d'une vision intégrée pour cette relation. En effet, l'échec est le résultat des niveaux très bas des prix des produits importés, car ils sont massivement subventionnés par les pays de Nord qui constituent les premiers fournisseurs de l'Algérie. Cette dernière a donc pris l'habitude de s'approvisionner de l'étranger que de moderniser l'agriculture locale ou de subventionner la production agricole comme le font dans les pays du Nord.

Dans les pays développés (l'union européenne et les autres pays de l'OCDE), les subventions sont injectées dans la production et agissent, alors qu'en Algérie les soutiens sont essentiellement destinés à des investissements dans la ferme.

La figure suivante rapproche l'Algérie et celles des pays actuellement industrialisées en termes de soutien aux producteurs.

Graphique n° 04: Estimation du Soutien aux Producteurs (ESP) par pays en pourcentage des recettes agricoles (2004-2006).



Source: SOUTIENS ET SUBVENTIONS AGRICOLES, WWW.filaha.net/telechargement/subvention.pdf. Consulté le 19 Janvier 2013. P. 4.

En conséquence, les subventions accordées aux agriculteurs algériens restent très faibles en volume et relativement au produit intérieur brut agricole en comparaison de ce qui se pratique dans les pays de l'OCDE. A titre d'exemple, selon un rapport officiel, paru en novembre 2007¹ : le montant moyen des subventions en France était de **27 440 €** par exploitation agricole en 2005. Alors qu'en Algérie, le montant annuel moyen des subventions durant toute la période du PNDA atteint à peine **750 €** par exploitation soutenue.

En effet, les subventions sont souvent un instrument efficace de politique agricole en plaçant les agriculteurs dans des conditions favorables de prix, de collecte et de transport de leurs produits. Elles servent à stimuler l'offre domestique des produits dits stratégiques, à les protéger contre la concurrence étrangère, à encourager les exportations ou encore à favoriser l'accès de certains produits à la majorité des consommateurs dont on cherche à soutenir le pouvoir d'achat.

¹ SOUTIENS ET SUBVENTIONS AGRICOLES, WWW.filaha.net/telechargement/subvention.pdf. Consulté le 19 Janvier 2013.

En d'autres termes, il est impératif pour l'Algérie que les mesures d'urgence mises en œuvre face à la disponibilité à court terme des produits de base soient accompagnées de soutiens à moyen et à long terme afin de promouvoir un modèle alternatif au modèle agro-importateur. Car, une amélioration sensible et durable de la productivité agricole permet une baisse des coûts de production et des prix relatifs agricoles qui se traduit par un profil à l'industrie. Cette option permettrait de relever les défis d'un développement sensible et durable de l'agriculture, de l'industrie agro-alimentaire et de l'alimentation. Il s'agit généralement d'amener l'ensemble des opérateurs économiques concernés (producteurs, collecteurs, transformateurs, distributeurs ainsi que les financiers et consommateurs...etc.) à participer à la définition des formules d'articulation agriculture-industries les plus efficaces en privilégiant l'interprofession et la coordination des actions, filière par filière. En effet, cela ne peut être mené que par des politiques contractuelles liant les partenaires de l'ensemble des opérateurs et par la fixation des obligations de chacun envers l'autre de façon à lier étroitement les intérêts de tous les partenaires et par la définition d'un cadre souple de concertation et d'échange.

2. L'agrumiculture et l'industrie des boissons non alcoolisées en Algérie.

2.1. Un bref historique de la filière boisson en Algérie

L'histoire du marché des boissons remonte à très loin en Algérie. L'une des sociétés actuellement leader sur le secteur des boissons, Hamoud Boualem - entreprise publique- a été créée en 1889 à Alger. Par la suite, plusieurs unités de production des boissons gazeuses sont apparues sur tout le territoire mais qui sont le plus fréquemment saisonnières. Les centres d'embouteillage d'eaux minérales ont vu le jour par la suite en produisant la plus part du temps des boissons gazeuses aromatisées.

Avec l'instauration d'une économie d'état dans les années 1970/1980, le groupe GBA (groupe des boissons d'Algérie) fut nationalisé. On peut également citer les groupes d'Etat dénommés Cojub SGP holding et celui de ETK (entreprise touristique de Kabylie) devenue actuellement Lala Khedhidja. A structure privée, on cite les entreprises d'embouteillage d'eaux El Golea et Jijel.

Le secteur privé s'est développé très rapidement et de manière marquée sous plusieurs formes depuis 1990 où les autorités algériennes ont entrepris une série de réformes économiques touchant à la libéralisation du commerce extérieur, à la privatisation des entreprises publiques et à l'amélioration de l'investissement pour les entreprises privées.

Des limonadiers ont vu naître dans toutes les wilayas quelque fois uniquement saisonnières à la limite de secteur informel à caractère artisanal. De ce fait, des marques nationales ont émergé (NCA, IFRI, SIDI-EL Kbir), des franchises ont vu le jour à l'instar de Coca-Cola, Pepsi-Cola, Meca-Cola, Orangina et des groupes étrangers sont comme Castel sont également installés.

Aujourd'hui la filière algérienne des boissons est caractérisée par une structure oligopolistique, c'est-à-dire qu'un petit nombre d'acteurs détient la plus grande partie du marché. A cet égard, on note -dans le tableau suivant- les principaux producteurs en taille et en chiffre d'affaires de la filière boisson dans son ensemble.

Tableau n° 01: Principaux acteurs de la filière boissons en Algérie

	Nationaux public	Nationaux privé	Etrangers (importations)
Boissons gazeuses	Groupe GBA	Hamoud Boualem, Ifri, SBC, Coca-Cola, Pepsi, Star, Royal, Fruital, Exquise, Orangina, ABC, SBOA	Existantes mais marginales
Boissons plates	JUCOB	Flash, Ifri, Toudja	
Jus de fruits	Groupe ENAJU (5 entreprises filiales)	NCA, Vitajus, Punch, Royaljus, JUTOP, Tchina, Pulpo, Star, Ifri	Existantes mais marginales
Bières	Groupe GBA	Tango-Castel-ALGAD, SNB	Heineken-Kronenbourg 1664-autres marques
Vins	Groupe ONCV		Controlées
Eaux	Groupe GBA (Saida-Mouzaia-Batna, etc.)	Ifri, Sidi El Kebir, Youkos, Guedila, Messerghine	Existantes mais marginales Cristaline-Perrier-Evian

Source : Rapport APAB, Etude de la filière boisson.2005, p. 59

2.2. Présentation de la filière des boissons sans alcool en chiffres

Le nombre d'entreprises enregistrées dans la filière boissons, selon les sources de ONS (2005), s'élève à 1460 tout en intégrant les activités associées telles que les productions d'arômes et d'emballages divers dont seulement 426 sont effectivement opérationnelles¹. Le nombre d'entreprises connaît une évolution marginale pour atteindre seulement 1467 en 2008 des quelles 700 entreprises sont actives².

La production des boissons sans alcool occupe en 2008 une part de 88% du total de la production local de la filière boissons. La production des BRSA se répartie respectivement avec 41% pour chacune des sous filières eaux embouteillées et boissons gazeuses et seulement 6% pour les Jus de fruits, nectars de fruits et eaux fruitées.

Le niveau de consommation moyenne au niveau local des BRSA ne cesse d'augmenter d'une année à l'autre pour toucher une moyenne annuelle de 49 L/ hab/an en 2008 contre une moyenne de 35,5 L/hab/an en 2003³.

La répartition des consommations moyennes et le taux de couverture de la production nationale des différents produits se présente en détail dans le tableau suivant :

¹ Ouassila LAMANI et Foued CHERIET, Analyse concurrentielle et positionnement d'une PME dans le secteur de la boisson en Algérie : cas de NCA, les cahiers du CREAD n°96, 2011, p.119

²BOUDRA Abdelkrim. La filière boisson en Algérie. Le marché des boissons sans alcool, WWW.agroligne.com, septembre-octobre 2010, p. 5.

³ BOUDRA Abdelkrim, Industrie des boissons et des jus de fruits, 2007, p. 89.

Tableau n°02: La consommation moyenne et la production nationale des BRSA en 2008

Catégories de produits	Détail de calcul de la consommation nationale	Demande nationale	Production nationale estimée	couverture	
				Production nationale %	Importations %
Boissons plates et jus de fruits	4,7 litres/hab/an	150 à 170 millions litres/an	150 à 170 millions litres/an	99%	Autour de 1%, jus de fruits
Boissons gazeuses	22 litres/hab/an	700 à 800 millions litres/an	700 à 800 millions litres/an	100%	Très marginales
Eaux embouteillées	22 litres/hab/an	700 à 800 millions litres/an	700 à 800 millions litres/an	100%	Très marginales

Source : BOUDRA, Abdelkrim, 2010 op cit p. 7.

Comme le montre le tableau, le marché local des boissons non alcoolisées est approvisionné quasi exclusivement par la production locale grâce à un secteur privé dominant. Le taux de couverture du marché national est proche, voir égale, à 100%, car le secteur fournit des produits de large consommation destinés à toutes les couches de la population même pour les personnes à faibles revenus. Le point relativement faible des importations¹ (moins de 1%) des produits finis est un élément favorable à la quantification du marché intérieur.

Les exportations des BRSA lors à elles sont en progression (passant de 1,18 million de litres en 2000 à 36 millions de litres en 2008. Elles représentent 23% de la valeur et 29% de la quantité des exportations totales de l'IAA du pays en 2009)² mais elles restent toujours marginales dans les activités des entreprises. Ceci s'expliquerait essentiellement par le manque d'insertion de la PME algérienne sur les marchés internationaux et la faiblesse des dispositifs d'aide à l'export.

¹ Les importations concernent essentiellement les jus et les boissons énergétiques provenant fondamentalement de nos partenaires : France, Pays Bas, Espagne, Italie... etc. alors que nos partenaires à l'exportation sont essentiellement les pays d'Afrique tel que : la Lybie, Mauritanie, Guinée et la France.

² BOUDRA, Abdelkrim. WWW.agroligne.com. Op cite p. 7.

2.3. La provenance des inputs pour la sous filière de jus à base d'agrumes

La filière boissons consolidée de plusieurs sous filières¹ se distingue des autres filières agroalimentaires par la recherche, le développement, l'adaptation constante et continue des produits à l'évolution des goûts des consommateurs. Les sous filières les plus sensibles à ce facteur de création et d'innovation dans les nouveaux produits ou de nouvelles caractéristiques de produits sont les boissons gazeuses, les jus de fruits et nectars.

De ce fait, les transformateurs sont fortement dépendant des inputs (en termes de produits semi finis, sucre en vrac, bouteilles, les extraits aromatisés, les concentrés de fruits et les produits agricoles frais...etc.) nécessaires à leurs productions de façon à satisfaire la demande de plus en plus exigeante des consommateurs.

L'orange et les autres modalités d'agrumes à l'instar de citron constituent les fruits les plus utilisés par l'industrie locale de fabrication des jus et nectars. Bien que, l'utilisation des agrumes locaux est limitée aux contraintes de prix, de qualité et de quantité suffisante. Cependant le prix reste l'une des principales contraintes pour le développement de la production du concentré d'oranges. Les concentré importés sont très compétitifs, ils coûtent 10 DA en équivalent fruits².

En effet, le faible rendement en jus ou en sucre des variétés utilisées augmente le prix du produit fini transformé. A titre d'exemple, pour fabriquer 1L de jus d'orange il faut 2kgs au Brésil contre 4kgs en Algérie³. Bien que, les producteurs de jus importent davantage le concentré d'orange jugé insuffisant au niveau local en termes de quantité et de qualité.

De ce fait, le point suivant fera l'objet de la situation ou l'état des agrumes locaux.

2.4. Etat de l'agrumiculture en Algérie

La culture des agrumes trouve en Algérie un certain nombre de conditions physiques favorables. Bien que, le climat méditerranéen duquel elle est dotée au nord -et qui convient à l'agrumiculture-, la culture des agrumes reste limitée de façon très étroites à sa localisation en des zones littorales et sublittoral qui constituent la terre d'élection du verger d'agrumes en raison de son exigences en eau et qualité des sols.

¹ Sous filières : boissons gazeuses (limonades, boissons aux fruits carbonatées, soda), boissons plates (boissons aux fruits, sirops, thés glacés, boissons énergétiques, boissons à base de lait), jus de fruits (pur jus, jus de fruits concentrés, nectars, jus de fruits déshydratés, bières, vin et les eaux embouteillées.

² Association des producteurs algériens de boissons, Symposium sur la valorisation des produits agricoles dans les boissons, Mars 2013, p. 9.

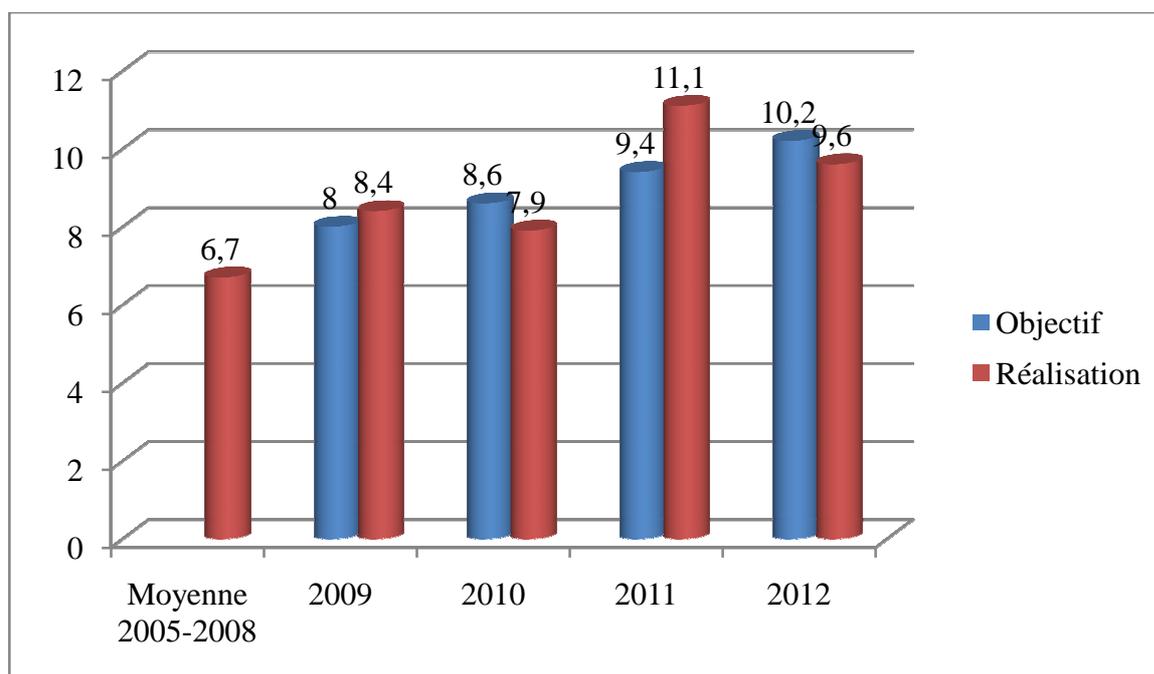
³ Association des producteurs algériens de boissons, 2013, op cite p. 10.

L'introduction de l'oranger en Algérie est ancienne. Sans qu'il soit possible de la dater avec précision, mais le développement des plantations caractérise essentiellement l'époque coloniale.

Traditionnellement, l'Algérie était un pays exportateur d'agrumes de qualité- la part des agrumes comptait 10% des exportations en 1958 contre seulement 3,5% en 1953¹-, elle produit essentiellement pour l'exportation. De ce fait, les agrumes occupaient une place plus en moins importante dans l'économie ainsi que dans le secteur agro-importateurs. En effet, avec une production annuelle de 400 000 tonnes d'agrumes vers le milieu des années cinquante, l'Algérie se classe au dixième rang mondial et compte parmi les grands producteurs méditerranéens².

Ces dernières années, l'agrumiculture connaît une progression continue en termes de superficies occupées (elle comptait 46401 ha en 2001)³ et de production annuelle pour atteindre une borne de 11,1 millions de quintaux en 2011. Voir la figure suivante.

Graphique n°05 : Evolution des productions agrumicoles des principales filières. Moyenne 2005-2008 et évolution 2009-2012 en millions de quintaux.



Source : Ministère de l'agriculture et du développement rural, Le renouveau agricole et rural en marche : Revue et perspectives, Mai 2012, p. 50.

¹ Georges Mutin, l'Algérie et ses agrumes, Revue de géographie de Lyon. Vol. 44 n°1, 1969. p. 5.

² Georges Mutin, 1969, op cite, p. 15.

³ Direction des statistiques agricoles et des systèmes d'information, recensement général de l'agriculture 2001, rapport générale des résultats définitifs, juin 2003, p. 24

Cependant, le rendement moyen reste modeste à cause de l'âge avancé des vergers et l'insuffisance en eau d'irrigation (seulement 3,6% des exploitations agrumicole sont irriguées)¹. Il est évalué à kg/ha en contre 110 Qx/ha à partir 1950².

Bien que, ses besoins en consommation de produit agrumicole frais ne cessent de croître, sous les effets de la croissance démographique et l'amélioration de niveau de vie de la population, d'une année à une autre. La consommation moyenne en fruits frais et transformés a vu une augmentation légère vu l'amélioration des niveaux de revenus des habitants.

Ce qu'en voudrait bien souligner dans ce constat, est que la filière agrumicole algérienne est fortement orientée vers la production pour le marché du frais. De ce fait, la production destinée à la transformation ne représente qu'une part marginale du total de la production nationale malgré le développement que connaissent les entreprises de jus et de conserves ces dernières années. Elle est déterminée à 7000 tonnes en 2008 et à 10000 tonnes à partir de 2010³.

De ce fait, la non disponibilité d'une production locale suffisante à des prix raisonnables, ont conduit l'industrie de transformation à prendre en charge prioritairement leurs besoins sans cesse croissants par le recours au marché extérieur de produits semis finis devenus désormais indispensable à leur fonctionnement.

3. Présentation de la wilaya de Béjaia

3.1. Situation géographique

Avec une façade maritime de plus de 100 km s'ouvrant sur la mer méditerranée, Béjaia constitue l'une des wilayas les plus compétitives de l'Algérie en terme de l'activité AA. Elle est une wilaya côtière du centre Est du pays et qui s'étend sur une superficie totale de 3 223,5 Km².

Son territoire inséré entre les grands massifs du Djurjura, des Bibans et des Barbaros se caractérise par une prédominance des zones montagneuses (75% de la superficie totale) traversé au milieu par la vallée de la Soummam. De ce fait, on peut distinguer trois ensembles essentiels : caractérisé par trois ensembles hétérogènes :

¹ Direction des statistiques agricoles et des systèmes d'information, 2003, op cite, p. 24

² George Mutin, op cit p. 9.

³ Ministère de l'industrie et de la promotion des investissements, Document de référence, Stratégie nationale de développement des industries agroalimentaires, Mars 2010, p. 69.

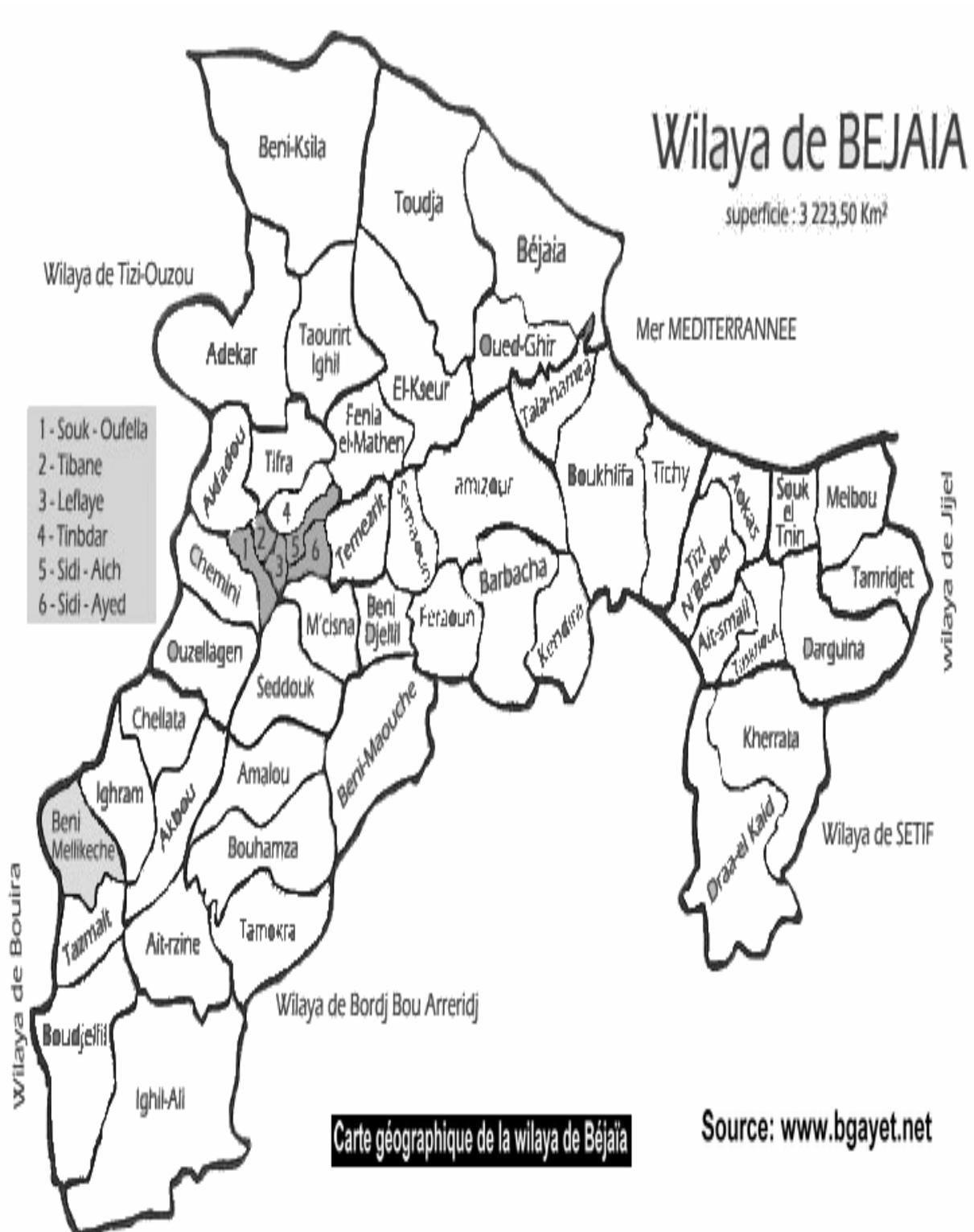
- Au nord, un massif montagneux culminant à plus de 1600 m d'altitude, représenté à l'ouest par la chaîne de Djurdjura, à laquelle font suite les reliefs d'Akfadou et qui se prolongent à l'est par la chaîne du Gouraya-Arbalou ;
- Au centre, la vallée de la Soummam enserrée entre l'ensemble Akfadou- Gouraya au nord de la chaîne des Bibans au Sud. La vallée de la Soummam apparaît comme une étroite bande sinueuse de 80 km de long (à l'intérieur de la wilaya) sur une largeur maximum de 4 km à El-Kseur ;
- Au sud, la succession de deux chaînes montagneuses forme la bordure méridionale de la vallée : ce sont les chaînes des Bibans à l'ouest et la chaîne des Babors à l'est.

A ces trois ensembles s'ajoute une zone côtière, escarpée principalement au nord, qui s'étale sur plus de 110 Km. Composée de terre sablonneuse du fait de la pression maritime proche, la zone côtière de Béjaia s'allonge de l'embouchure de l'Oued Soummam à celui de l'Oued Agrioun. La côte ouest s'étend de Cap Carbon jusqu'au Cap Sigli.

3.1.1. Organisation administrative

Issue du découpage administratif de 1974, la Wilaya de Bejaia est organisée en 19 Daïras dont 6 côtières (Souk El Tenine – Aokas - Tichy - Béjaia – Adekar – Akfadou) et 52 Communes. Voir la carte géographique et administrative de la wilaya de Béjaia.

Figure n°01 : Carte géographique et administrative de la wilaya de Béjaïa



3.1.2. Le climat

Le climat de la wilaya de Béjaia est méditerranéen. De ce fait, la wilaya tire profil de la variation du climat tout au long de l'année favorable à l'exercice de diverses activités agricoles. De manière générale on peut relever les caractéristiques suivantes :

- La wilaya reçoit en moyenne annuelle 670 à 1000 mm de pluie par an débutant généralement en Octobre et va jusqu'en moins d'Avril.
- Les températures sont adoucies sur les zones littorales et la vallée de la Soummam, et s'approchent de 0° et moins dans les zones montagneuses.
- Les vents dominants sont les vents marins du nord-ouest qui accèdent facilement dans la vallée de la Soummam.

Cependant, deux climats peuvent être distingués : le premier doux en hiver, sec et chaud en été dans la zone littorale et la vallée de la Soummam. Le second se caractérise par un été sec et chaud en été, froid et neigeux en hiver dont la température atteint 0° et moins.

3.1.3. Hydrologie de la wilaya

Faisant partie d'une région assez arrosée, la wilaya de Béjaia est traversée par plusieurs Oueds, les plus importants sont : l'Oued Soummam : 90 kms, l'Oued Agrioun : 80 kms, l'Oued Djemaa : 46 kms et l'Oued Zitouni : 30 kms. A cela, s'ajoute 44 forages, 3 371 puits, 158 prises au fil de l'eau et 338 sources.

En effet, la wilaya de Béjaia est bien dotée en termes de ressources hydriques qui constituent le dynamisme de l'activité agricole. La wilaya de Bejaia est dotée par 957 réservoirs d'une capacité de 171015 m³ qui alimentent les habitants par l'eau potable, dont le taux de satisfaction égale à 81%. La distribution se fait à l'aide d'un réseau de conduites à une longueur de 3780km, dont 2544 km pour le réseau de distribution.

La mobilisation de la ressource en eau dans la région se résume dans le tableau suivant :

Tableau n°03 : La mobilisation de la ressource en eau de la wilaya de Béjaia (2011)

Origine	AEP (Hm ³)	Industrie (Hm ³)	Irrigation (Hm ³)
Eaux Souterraines	45,11 (158 forages)	7,9 (21 forages)	1,6 (23 forages)
	14,4 (850 sources)		
	2,64 (16000 puits)		

Eaux de surface	Barrage : 12,6	/	/
Eaux non conventionnelles	Eau saumâtre : 0,25	/	/

Source : selon l'annuaire statistique de la DPAT de Béjaïa, 2011

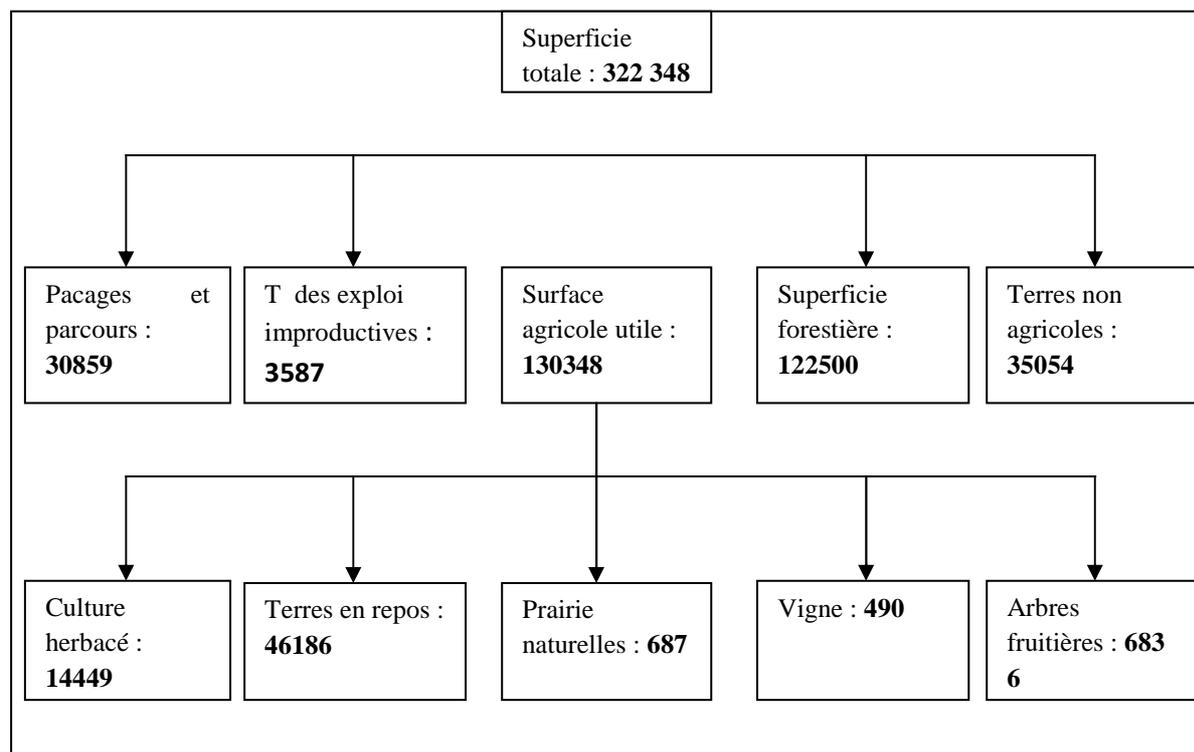
La majorité de la ressource hydrique de la wilaya est destinée à la consommation en eau potable. La part de l'agriculture ne se situe qu'à 1,6 hm³.

3.2. Les activités économiques de la wilaya

3.2.1. Agriculture

Etant donné que la wilaya de Béjaïa est à vocation agricole en premier lieu. Elle dispose d'une superficie agricole utile de 130 348 ha soit 40,43% de la superficie totale de la wilaya, répartie précisément comme le montre le schéma suivant :

Figure n°02 : Répartition générale de la SAU pour la campagne 2010-2011. Unité ha



Source : Fait par nous mêmes d'après les données de la direction de l'agriculture de la wilaya de Béjaïa

Bien que la répartition générale des terres agricoles soit répartie de façon homogène dans l'espace de la wilaya, la SAU de certaines régions occupe une place très importante, c'est le cas d'Amizour, Seddouk, Akbou, El-kseur, Tazmalt et Kherreta. Voir le tableau ci-après.

Tableau n°04 : Répartition de la SAU par cultures (ha)

Subdivision	SAU		Terres labourables		Culture permanentes		
	Totale	Dont irrigué	Cultures herbacée	Terres en repos	Prairie naturel	Vigne	Arboriculture fruitière
Béjaia	2187	340	768	820	0	31	568
Tichy	3398	526	633	1690	50	18	1007
Akbou	11526	589	1092	2763	0	1	7670
Amizour	16399	1003	2573	6706	0	310	6810
Adekar	2348	170	145	1209	102	0	892
Sedouk	16008	509	644	4849	0	14	10501
Kherrata	9775	250	3293	4469	0	35	1978
Timezrit	3064	460	359	1092	0	21	1592
Sidi-aich	6014	49	112	3398	40	0	2464
Chemini	4880	14	114	1663	35	0	3068
Souk-el Tenine	3231	309	479	1197	360	4	1191
El-kaeur	11483	742	1372	6669	0	27	3415
Barbacha	5426	35	194	2364	0	9	2859
Darguina	3409	317	268	1577	0	4	1200
Beni-maouch	5310	85	389	818	0	1	4102
Aokas	2888	262	276	286	100	12	2214
Ouzellaguene	3465	395	860	672	0	0	1933
Tazmalt	9970	355	260	2661	0	2	7047
Ighil Ali	9567	90	258	1283	0	1	8025
Total wilaya	130348	6500	14449	46186	687	490	68563

Source : Selon les données de la direction de l'agriculture de la wilaya de Béjaia

Ce qu'il y a lieu de souligner, c'est l'importance de la part des terre irriguées, car elles représentent les meilleurs qualités de production et de rendement. Selon le même tableau on trouve Amizour, El-kseur, Akbou et Seddouk en tête avec respectivement les superficies irriguées suivantes : 1003 ha, 742 ha, 589 ha et 509 ha.

La wilaya renferme d'importante potentialité agricole en termes de foncier affecté à l'agriculture et des conditions climatiques plus en moins propices à une hétérogénéité de l'activité agricole dans la région. Les zones de montagnes où prédomine l'arboriculture rustique (principalement les oliviers et les figuiers), est associer également à l'élevage de type familial de bovins, d'ovins et de caprins. Les zones de piémonts sont occupées principalement par la céréaliculture, l'élevage bovin laitier semi-intensif et l'élevage avicole chair et ponte.

Les zones de plaines qualifiées de haute valeur agricole, particulièrement les terres situées dans la vallée de la Soummam et les zones côtières, se distinguent par une agriculture intensive de maraîchages, d'agrumes et de céréaliculture intensive.

L'occupation de sol par culture est présentée dans le tableau suivant :

Tableau n°05 : Occupation des sols de la wilaya de Béjaïa pour la campagne 2010-2011.

Unité : ha.

	Céréales	Légumes Secs	Fourrages	Agrumes	Culture maraichère	Vigne de table	Olivier	Figuier	Culture industriel
TOTAL WILAYA	6 480	545	16 047	2 075	4 563	490	50 592	11 604	148

Source : Direction de l'agriculture de la wilaya de Béjaïa

En termes de production, les céréales, les agrumes, les figuiers et les oliviers occupent une place importante respectivement d'ordre croissant (voir le tableau n°).

Tableaux n°06 : Principale production de la wilaya pour la campagne 2010-2011. Unité :

Qx.

	Céréales	Légumes Secs	Fourrages	Agrumes	Culture maraichères	Vigne table	Olivier	Figuier	Culture Industrielle
TOTAL WILAYA	106 262	8 240	408 910	274 146	688 320	21 250	802 766	320 000	11 789

Source : Direction de l'agriculture de la wilaya de Béjaïa.

En vue de son peuplement dense (près de 935 200 habitants sont recensés en 2011)¹, le marché local constitue la destination essentielle de la production agricole de la wilaya. Ce qui a donné naissance à l'implantation de plusieurs unités de transformation.

a. Effectif animalier

Les effectifs animaliers sont évalués comme suit : 33 155 têtes de bovins dont 11 980 vaches laitières, 99 580 têtes d'ovins composées de 36 770 brebis, 41 800 caprins, dont 20 320 chèvres, 1 830 000 aviculture ponte, 4 860 000 aviculture chaire et 37 000 de ruches pleines.

¹ Selon l'annuaire statistique de la wilaya

Cependant, la production de l'élevage reste modeste comparativement aux capacités existante, elle est estimée à 329 487 000 unités d'œufs, 38 430 000 litres de lait, 35 047 qx de viandes rouges, 132 029 qx de viandes blanches, 1 378,22 qx de miel et 812 qx de laine.

b. L'emploi et propriété de la terre

L'agriculture a été toujours une activité économique importante pour la population locale. En 2011, l'agriculture occupe une part de 21,51% de total de la population active de la wilaya, soit 67 260 emplois. Elle présente une portion importante et cela sans intégré les cas non déclarés, car l'informalité est un phénomène devenu important dans l'activité agricole.

Cependant, une partie non négligeable de la population active agricole de la wilaya est saisonnière de fait que la plus part des activités agricole de la wilaya sont de même saisonnières et qui se concentre principalement autour de récolte des productions, la taille, la plantation, le griffage et les débroussailllements.

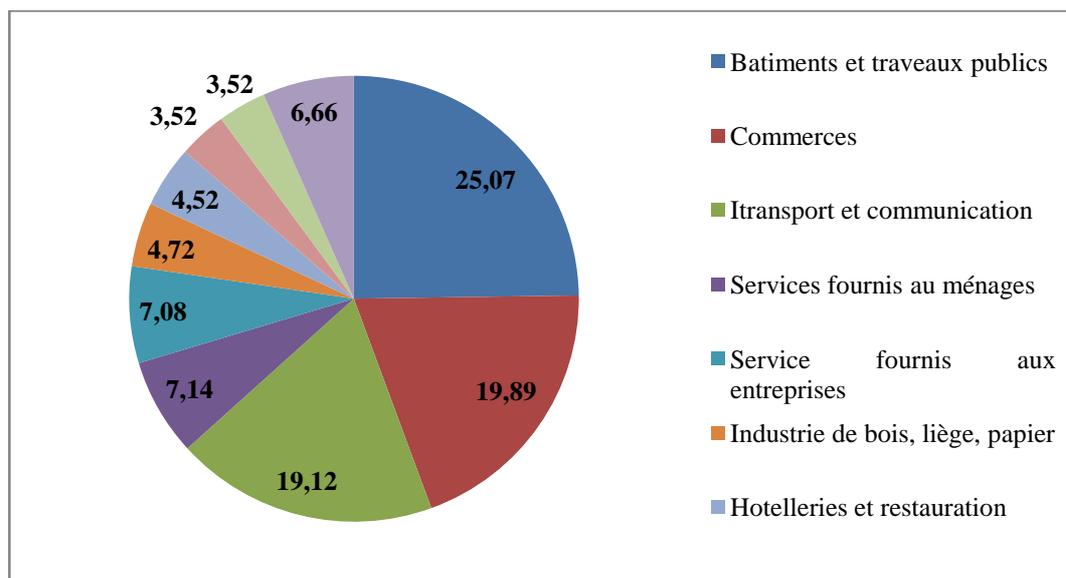
3.2.2. Industrie AA

La wilaya de Béjaia dispose d'un tissu industriel significatif où presque toutes les branches¹ sont présentes avec une prédominance des activités manufacturières et de transformation agroalimentaire. Le nombre total de PME arrêté au 31 Décembre 2012 s'élève à 15.031 avec un effectif total de 48857 d'emplois. Les entreprises privées constituent la composante majeure des PME avec un taux de 99.78% de l'ensemble des PME (soit 15000 PME avec 46974), alors que les PME publique ne représentent qu'une infime partie de la sphère des PME dans la wilaya avec un taux de 0,22% de l'ensemble (soit avec 1883).

Le secteur agroalimentaire est l'un des secteurs économiques importants de la wilaya vu l'importance de nombre de PME dans le secteur. Il compte 529 PME (soit plus de 3,5% de totale des PME et 25,40% du totale des PMI) et 2886 d'emplois pour l'année 2011. Voir la figure suivante.

¹ Les branches installées au niveau de la wilaya de Béjaia sont : Mines et carrières, ISMME, Matériaux de construction, Chimies, Plastiques, Industries Agroalimentaires, Industries du textile, Industries du cuir, Industries du bois et papier, Industries diverses.

Graphique n°06 : Les IAA dans l'activité économique



Source : Fait par nos soins selon les données de la direction des PME et de l'investissement

Le nombre de PME privée prime sur le secteur public. Il est de même pour le nombre d'employer dans le secteur. Les principales statistiques sont récapitulées dans le tableau ci-après.

Tableau n°07 : Répartition des PME publiques et privés et l'emploi dans le secteur agroalimentaire de la wilaya de Béjaia.

Secteur	Privée		publique		Total	
	PME	Emplois	PME	Emplois	PME	Emplois
agroalimentaire	529	2886	01	69	530	2955

Source : Fait nos soins selon les fichiers du CNAS

Le secteur AA comprend de multiple filière et de produits alimentaires au niveau local, on trouve notamment les yaourtières, les huileries, les limonadiers, les charcuteries, confiseries et chocolateries, laiteries,...etc.

a. Les contraintes de secteur AA local

- L'approvisionnement : la forte dépendance des IAA locales en termes de matières premières et des équipements importés ;

- L'absence de l'Etat par rapport à la concurrence déloyale à la qu'elle se confronte le secteur ;
- Manque d'infrastructure de stockage (notamment à travers la chaîne du froid) et le problème de transport où les petites entreprises ne peuvent en charge les coûts de transport dans la commercialisation et/ou l'approvisionnement ;
- Les fluctuations des matières premières sur le marché international ; et
- Le coût élevé de raccordement en eau et en énergie.

b. Le couple agriculture- IAA au niveau local

La relation agriculture-IAA constitue une relation de complémentarité. Bien que, l'agriculture intervient en amont des activités agro-alimentaires, le développement du secteur AA peut porter le développement de l'agriculture dans le cas où il augmentera sa demande en matière première agricole.

Au niveau local, ce n'est pas le cas, sauf que dans des circonstances singulières comme les huileries avec l'oléiculture, les aviculteurs avec les conditionneurs de poulets,..., car la majorité des IAA locales transforment les matières premières importées en produits destinés à la consommation finale.

3.2.3. Pêche et ressources halieutiques

Avec une façade maritime qui s'étend sur 100 km, la production halieutique s'est déclinée sur la zone côtière, la pêche au large, la pêche hauturière, la pisciculture en milieu continental et en mer ouverte avec plusieurs embouchures d'oueds qui s'y déversent (Oued Soummam, Oued Agrioun, Oued Djemaa, Oued Daas). Le potentiel de pêche de la frange côtière est estimé à 10.000 T/An.

3.2.4. Le tourisme

Le tourisme est l'un des atouts majeurs qui donne à la wilaya de Bejaia sa vocation touristique certaine. L'hétérogénéité de son relief (mer, montagnes, forêts et zone côtière) constitue de fortes potentialités touristiques pour la wilaya.

Considérée comme une région de fascination, de savoir et de convoitise, Bejaia compte des richesses considérables notamment : Potentialités Naturelles (des montagnes, l'île

des pisans, cascade de Kefrida, 45 plages dont 35 sont autorisées-...), les ressources thermales de Kiria, Sillal et Sidi Yahia l'Aidli, faune et la flore, Les curiosités...etc.

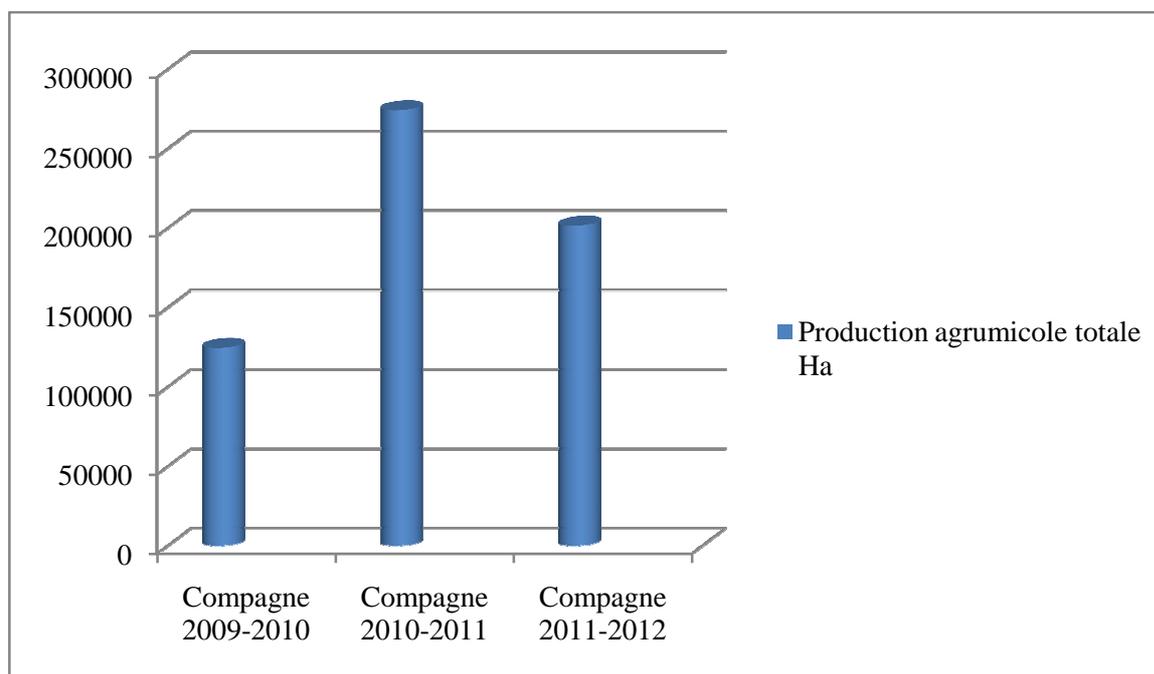
3.3. L'agrumiculture dans la wilaya de Béjaia

Localisée essentiellement dans les plaines de la vallée de Soummam et les plaines côtières, l'agrumiculture occupe une superficie non négligeable de la surface agricole utile de la wilaya de Béjaia (2075 Ha). Voir le tableau précédent.

L'agrumiculture de la wilaya de Béjaia montre une forte concentration dans les régions d'Amizour (574ha), El-kseur (449 ha), Timezrit (328 ha), Béjaia (282,22 ha), Aokas (170,48 ha) et Akbou (146,5 ha).

3.3.1. Evolution de la culture agrumicole de la wilaya

Graphique n°07 : Fluctuation de la production agrumicole durant les trois dernières années



Source : Fait par nos soins à partir l'exploitation des données de la subdivision de l'agriculture de la daïra d'El-kseur

Au total, la production agrumicole a connu une forte augmentation entre la compagne 2009-2010 et la compagne 2010-2011. La production a plus que doublée (elle atteint 274146 Qx à la fin 2011 contre 124479 Qx à la fin de la compagne 2010) malgré que

la superficie en rapport des vergers n'a connu qu'une augmentation marginale de 45,86 ha. Cela peut être expliqué par l'amélioration de rendement moyen des vergers. Bien que, la campagne 2011-2012 a enregistré une régression considérable évaluée à 72766 Qx (une baisse de 26,54% par rapport à l'année précédente) malgré l'augmentation de la superficie agrumicole en rapport de 34,34 ha.

Le tableau ci-après désigne les principales modalités d'agrumes cultivées dans la wilaya de Béjaïa ainsi que les variations qu'elles ont apportées pendant les trois dernières années.

Tableau n°08 : L'évolution de l'agrumiculture par types

Orangers		Mandariniers		Clémentiniers		Citronniers		Total agrumes
Prod qx	Rend ha	Prod qx	Rend ha	Prod qx	Rend ha	Prod qx	Rend ha	Prod ha
Compagne 2009-2010								
103099	82	2248	95	14981	45	4151	90,89	124479
Compagne 2010-2011								
222574	171	3652	123	42060	124	5860	130	274146
Compagne 2011-2012								
163948	123	3155	114	28792	85	5485	117,5	201380

Source : Fait par nos soins selon les données de la direction de l'agriculture de la wilaya de Béjaïa.

Les modalités d'agrumes ainsi exploitées sont essentiellement les orangers, les clémentiniers, les mandariniers et citronniers. Elles constituent des modalités destinées fondamentalement pour la consommation finale.

De ce fait, les industries de transformation locale dont les agrumes constituent la matière première nécessaire à leurs fonctionnement- notamment les industries des boissons non alcoolisée font partie- font souvent le recours à d'autres sources non locales et souvent importées.

Cependant, avec l'émergence d'un cluster des boissons sans alcool dans la wilaya de Béjaïa, l'agrumiculture et le secteur agricole tout entière ainsi que tout autre opérateurs œuvrant dans la filière en question revêt un le défis majeur pour la wilaya.

Les efforts consentis en faveur de l'agriculture algérienne sont restés, pour long temps, peu significatifs au regard de la satisfaction des besoins alimentaires nationales. En effet, l'insuffisance de la fourniture locale a conduit à une externalisation vers l'importation de l'industrie de transformation locale vers l'importation des équipements et de produits semi-finis.

Ce fait constitue une menace pour le développement de l'agriculture locale et une vulnérabilité pour le système productif alimentaire locale dans son ensemble. En effet, la question se pose essentiellement par rapport à l'intégration de ce produit agricole industriellement.

La sous filière des boissons rafraichissantes sans alcool n'échappe pas de cette réalité. Malgré son taux de couverture avoisinant 99 % de la demande locale, ses inputs restent en grande partie importés.

Afin de décrire l'état des lieux et la contrainte de cette dissociation entre les agriculteurs et les opérateurs industriels au niveau locale, nous avons choisi la commune d'El-kseur pour une étude de cas de la sous filière en question.

Chapitre 03 : Interaction Agriculture-IAA au niveau de la commune d'El-kseur

L'agriculture et l'agro-alimentaire de la commune d'étude constituent deux secteurs importants liés notamment aux questions d'emplois et de productivité. En effet, ce présent chapitre a pour objet de décrire les stratégies des acteurs concernés afin de présenter de quelle manière leurs relations sont-elles établies : une relation de partenariat ou de simple échange marchand informel ?

Afin de mener favorablement ce chapitre, trois sections sont distinguées. Après avoir présenté les caractéristiques physiques, climatiques ainsi que les différentes activités économiques de la région (première section), nous présenterons la méthodologie et le déroulement de l'enquête dans un second temps, en fin, une troisième section est consacrée à l'analyse et à la présentation des résultats de l'enquête réalisée auprès des agrumiculteurs et les transformateurs d'agrumes de la zone d'étude.

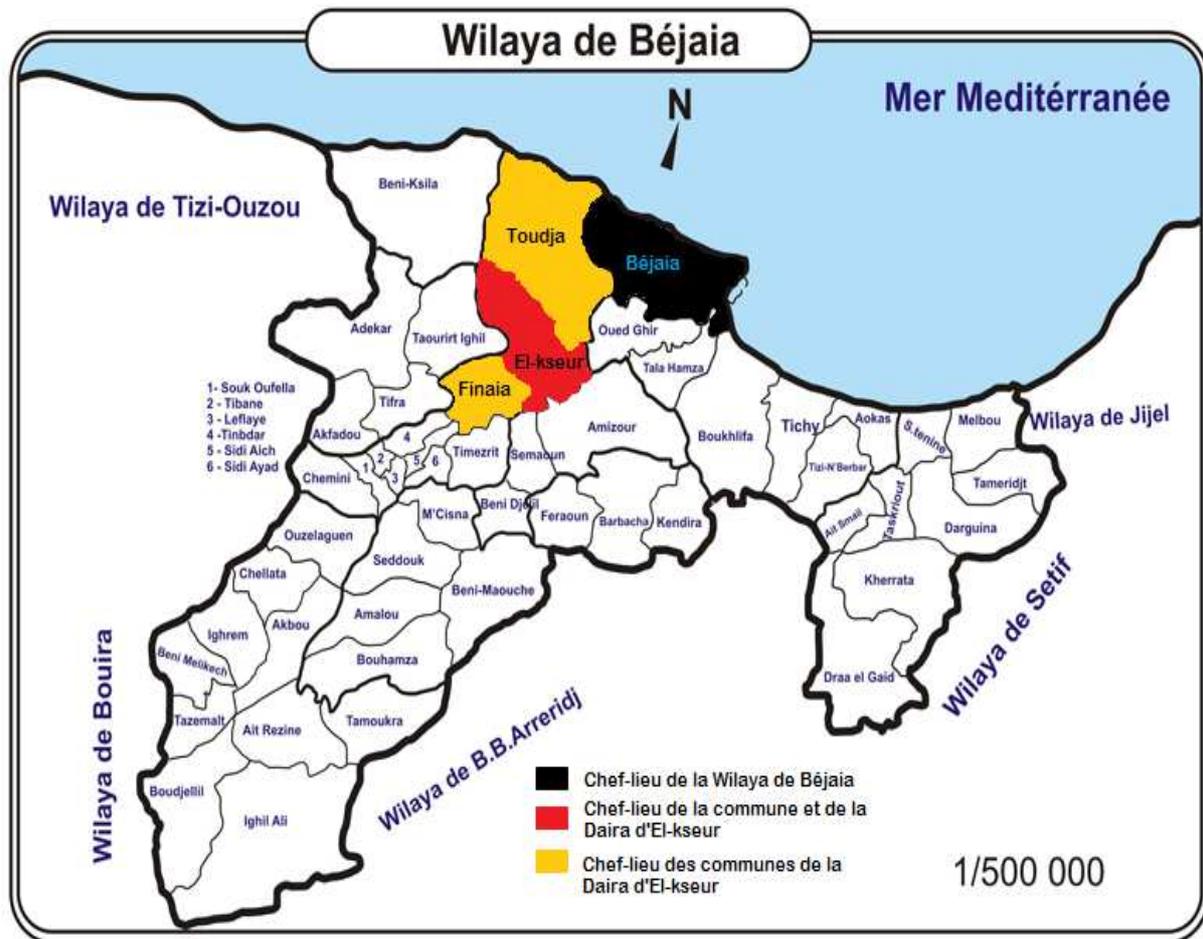
1. Présentation générale de la commune d'El-kseur

1.1. Situation géographique et limites de la commune d'étude

El-kseur, commune et chef-lieu de la daïra d'El-kseur, se situe à 25 km au sud-ouest de Bejaïa, à 108 km à l'est de Tizi Ouzou, à 116 km au nord-est de Bouira et à 224 km d'Alger. Elle est sise dans la vallée de la Soummam au pied des montagnes d'Ibarissen. El-kseur s'étend entre Djebel Aghbalou, le dernier contrefort du Djurdjura, et l'Oued de la Soummam. Cette dernière est limitée par les communes suivantes : Toudja au Nord, Fénaïa II Mathen au sud-Ouest, Amizour au Sud, Oued Ghir à l'Est et Taourirt Ighil à l'Ouest.

La carte suivante de la wilaya de Béjaïa montre bien la situation géographique et les communes voisines de la commune d'étude dont Toudja et Finaïa qui font partie de la même daïra.

Figure n°01: Situation géographique de la commune d'El-kseur.



Source : La direction de l'urbanisme de la commune d'El-kseur.

1.2. Les caractéristiques du relief et du climat de la zone d'étude

1.2.1. Les caractéristiques topographiques et géomorphologiques

Le territoire d'El-kseur présente trois grands ensembles géomorphologiques bien distincts :

- Relief de la zone de montagne au nord, entraînée essentiellement par le passage de la chaîne d'Arbalou -prolongement naturellement de la chaîne tellienne du Djurdjura- et le relief de la zone de plaine dont la pente est presque nulle. Ce passage brusque, coupe le territoire de la commune en deux parties bien distinctes. La limite est concrétisée par une ligne orographique d'orientation Est-Ouest, en donnant ainsi deux versants hétérogènes qui constituent le deuxième bassin géomorphologique de la commune :

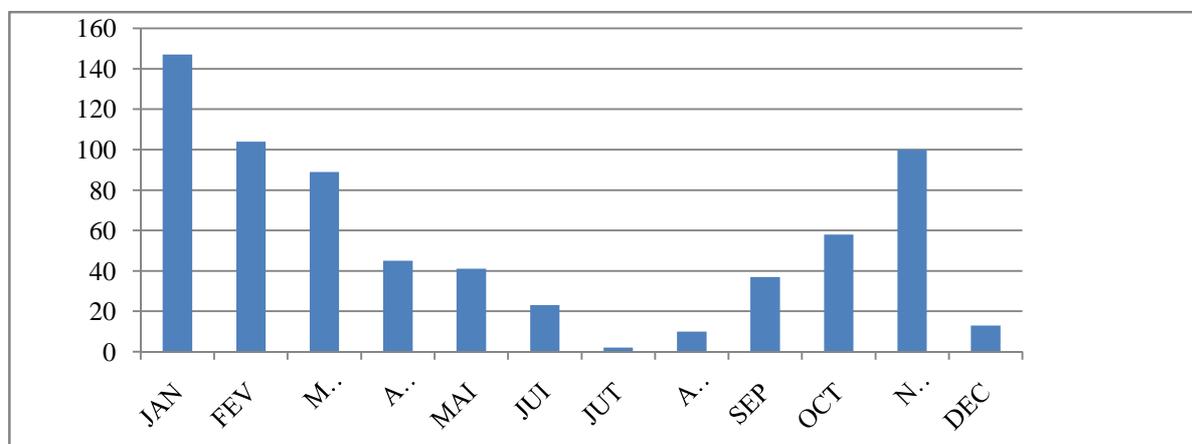
- Versant du bassin de l'Oued Soummam, avec des pentes moyennement aigues et végétations denses dû à son exposition aux effets de la vallée et son climat doux. La zone est défrichée de cultures agricoles partagées entre la céréaliculture et l'arboriculture (agrumes dans la plaine, oliviers et figuiers au piedmont). Les deux tiers de cette zone se situent sur la rive gauche (qui constitue la pleine alluviale d'Oued SOMMAM) et qui s'étend jusqu'à un niveau de 100 m. Cette zone à relief homogène de sol profond, disposé en terrasses, présente des potentialités agricoles très élevées.
- Versant nord très accidenté, découpé par un nombre important de cours d'eau de direction Sud-Nord (Oued ouchkrir, karkar, EL-Mioene, Arkoub ...). C'est un versant de ravinement très important où le travail de l'érosion affectant surtout les versants des Oueds est très apparent en particulier Oued Ouchkrir et Oued Oukarkar.

Ce phénomène est accentué par les pentes abruptes et l'exposition de ce versant aux courants humides de la mer. Les eaux pluviales acheminées par le réseau hydrographique dense sont récupérées par un Oued très important au nord (Oued Flidou) alimentant à son tour Oued Daas.

1.2.2. Les caractéristiques climatiques de la commune d'étude

Appartenant au domaine Méditerranéen subhumide et humide, la commune d'El-kseur joui d'un climat pluvieux et doux en hiver et sec et chaud en été. La pluviométrie de la commune se répartie inégalement durant les saisons de l'année comme le montre la figure suivante.

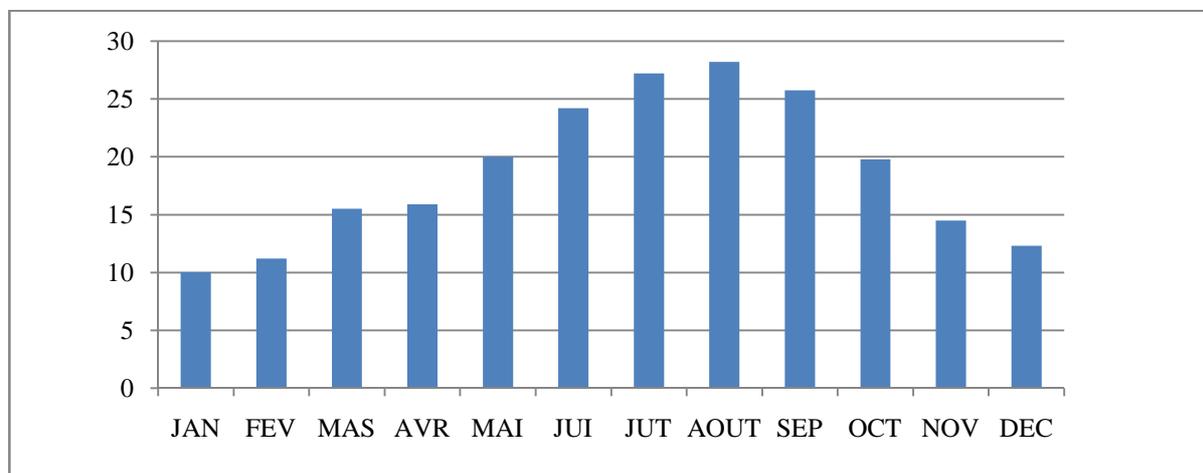
Graphique n°01 : Evolution de la pluviométrie de la commune durant l'année en ml/an.



Source : Fait par nous soins selon les données de la direction de l'urbanisme de la commune d'étude.

La température atteint son sommet pendant la période allant du moins de mai jusqu'au mois de septembre (voire la figure).

Graphique n°02 : Evolution de la température en °C durant l'année pour la commune d'el-kseur.



Source : La direction d'urbanisme de la commune d'étude.

1.3. Les activités économiques de la commune d'El-kseur

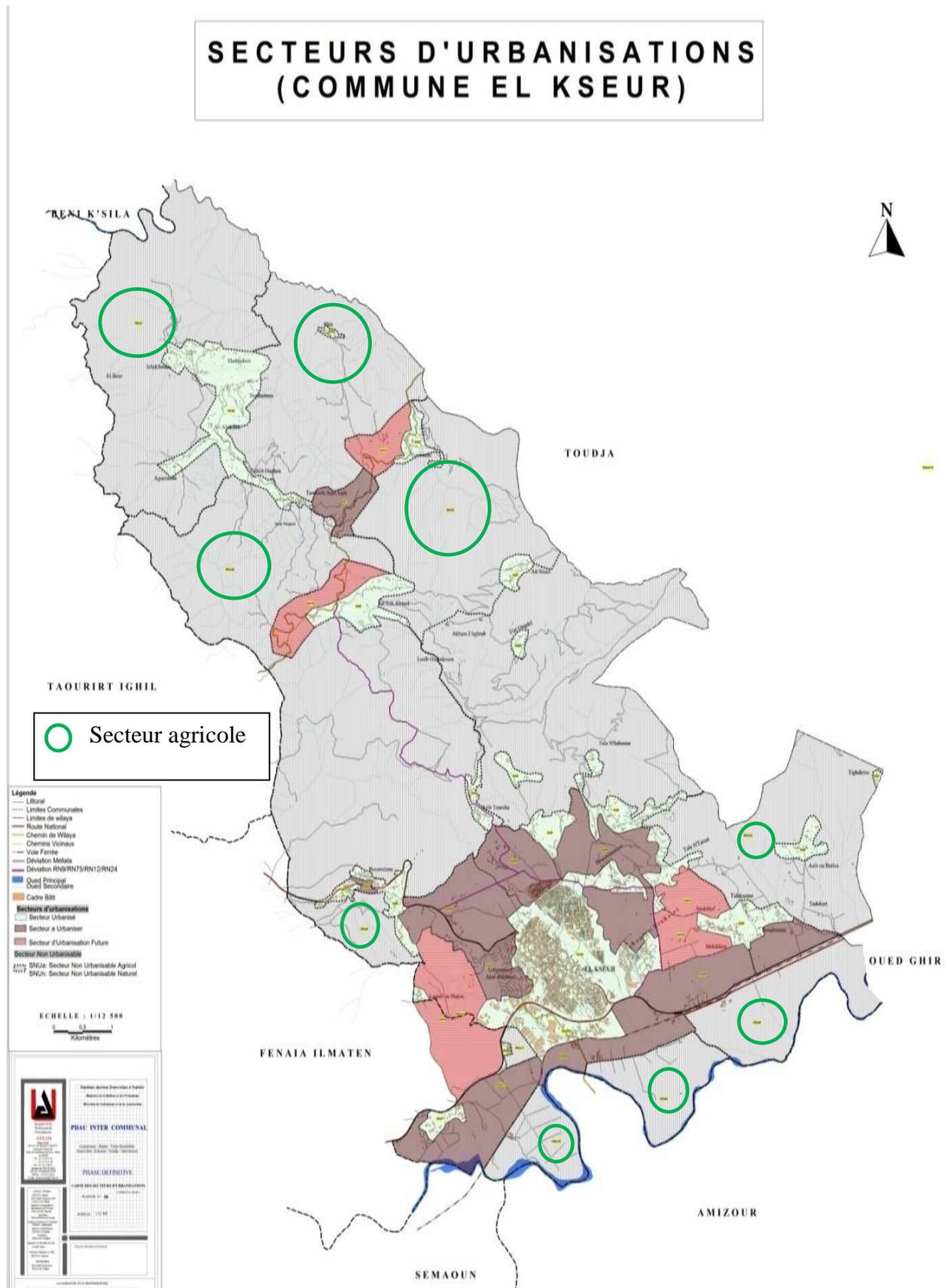
1.3.1. L'activité agricole

La situation d'une partie considérable du territoire communal d'El-Kseur dans la vallée de la Soummam est caractérisée par de hautes potentialités agricoles. Cela laisse entendre que l'activité agricole occupe une place très importante dans la vie économique de la zone d'étude.

La superficie agricole totale (SAT) est de 6996 ha, soit **74.4%** de la superficie communale. La superficie agricole utile quant à elle occupe 4497 ha soit 64,27% de la SAT et 47,80% de la superficie totale. La part des terres irriguées constituent dont 10,82% de la SAU.

Selon la direction de l'urbanisme de la commune d'El-kseur, son territoire se caractérise par 09 secteurs agricoles présentés dans la carte suivante.

Figure n°02 : Secteurs d'urbanisation pour la commune d'El-kseur.



Source : Direction urbanisme de la commune d'El-kseur

Les terres à haute potentialité agricole occupent des terrains discontinus, cependant vastes et propices à la pratique des cultures extensives telles que la céréaliculture et les cultures permanentes à l'instar de l'arboriculture.

La fertilité de ces sols confère au secteur de l'agriculture des aptitudes à une exploitation intensive (irrigation, mécanisation) dans le domaine du maraîchage, des agrumes, des fourrages et dans les élevages bovins laitiers et avicoles. L'occupation du sol et les quantités produites sont résumées dans le tableau suivant.

Tableau n°01 : Occupation du sol par culture

Commune	Céréales	Légumes secs	Fourrage	Agrumes	Culture maraîché	Vigne de table	Olivier	Figurier	Culture industriel
El-kseur	Superficie occupée par culture Ha								
	380	11	1846	353	229	21,75	806	120	1
	Production Qx								
	5565	94	43800	25340	33112	1650	7910	2400	90

Source : Fait par nos soins selon les données de la direction des services agricoles de la wilaya de Béjaia

Le cheptel, quand à lui, n'est pas important et se limite à 1350 têtes de bovin, 1970 têtes ovines, 810 têtes caprines et 945 ruches pleines élevées dans le cadre d'un élevage familial.

Le nombre des occupés dans le secteur primaire est réparti en exploitations agricoles collectives (EAC) qui constituent la part la plus importante en termes de superficie occupée et en exploitations agricoles individuelle (EAI). Voir le tableau ci-après.

Tableau n°02 : La répartition des exploitations agricoles de la commune d'étude en EAI et EAC

EAI	Superficie Ha	EAC	Effectif	Superficie HA	Exploit	Effectif	Superficie HA
74	278,7205	28	188	824,2305	102	262	1102,9510

Source : Direction des services agricoles de la wilaya.

1.3.2. Les activités commerciale et artisanale

Ces activités constituent la base de la vie sociale de la commune. Pour ce qui est de l'activité artisanale, le nombre total de commerces recensés dans la commune d'El-Kseur

s'élève à 380. Ce nombre est le résultat du rôle de la commune d'El-Kseur et son influence sur les autres communes par l'existence d'un marché hebdomadaire, d'un marché quotidien, d'un abattoir...etc.

1.3.3.L'activité industrielle

Le secteur industriel au niveau de la commune d'El Kseur est très présent, il se résume en 02 zones industrielles et une zone d'activité qui abritent environs 25 unités, en grande majorité spécialisées dans l'agroalimentaire.

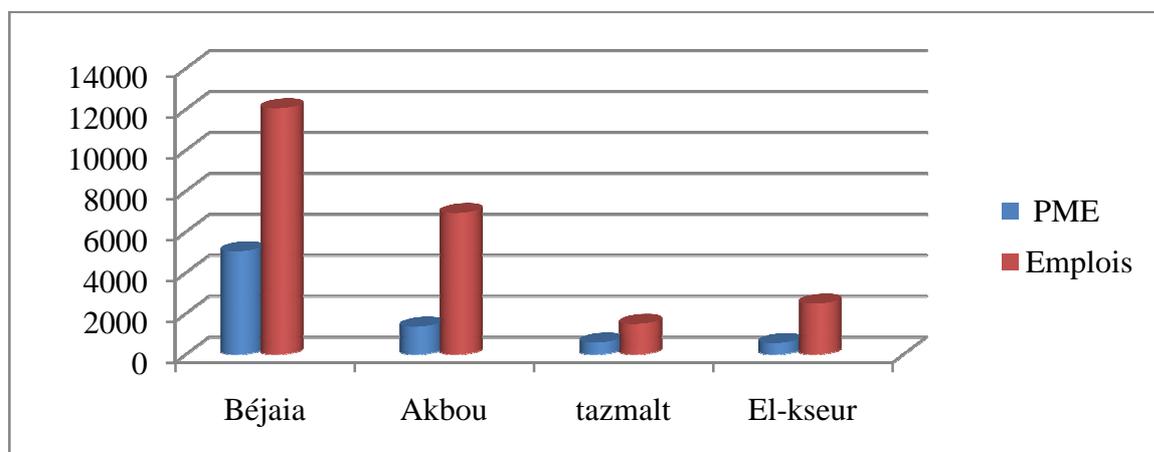
Tableau n°03 : Mouvement des PME pour la commune d'El-kseur.

Commune	Année 2012	Mouvement 1 ^{er} trimestre 2013				Total de PME 3 ^{eme} trimestre
		Création	Radiation	Réactivation	Ecart	
El-kseur	561	21	01	03	23	584

Source : Annuaire statistique de la wilaya de Bejaia.

Le mouvement des PME dans la commune d'étude lui procure, pour l'année 2012, une 4^{ème} position (avec 561 PME) en termes de nombre des PME au niveau de la wilaya de Béjaïa (après les communes : de Bejaïa, Akbou et Tazmalt) avec un pourcentage de 3,74 et une 3^{ème} position (avec 2493 d'emplois) au niveau de la wilaya (après les communes de Béjaïa et Akbou) en termes d'emplois créés par les PME de la commune avec 5,3% du total de la wilaya.

Graphique n°03 : Mouvement des PME et d'emplois de la commune d'EL-kseur.



Source : Direction de l'investissement et des PME de la wilaya de Bejaïa.

1.4. Les infrastructures de liaison pour la commune d'El-kseur

Les infrastructures routières de la commune d'El-Kseur jouent un rôle très important dans la circulation des flux commerciaux (la population et la marchandise) liées aux différentes activités de la commune. Elles sont représentées et hiérarchisées comme suit :

- La route nationale n°12 : reliant la wilaya de Bejaia et de Tizi Ouzou, en traversant le territoire d'El-Kseur de l'Est à l'Ouest dans sa partie Sud ;
- La route nationale n°26 : reliant la wilaya de Bejaia et de Bouira, en traversant le territoire d'El-Kseur au Sud ;
- Les chemins de wilaya : Composés par le chemin : CW 21 et Le chemin de wilaya CW N° 03 qui traverse l'espace communal dans sa partie centrale Sud ;
- Les chemins vicinaux : Ils représentent les voies de relation inter-localité tout en structurant les différentes localités de la commune avec le chef lieu, et
- La voie ferrée : elle traverse la commune d'Est en Ouest dans la partie Sud.

En outre, le territoire de la commune dispose de plusieurs pistes utilisables desservant les différentes localités de la zone éparses.

1.5. Evolution de l'agrumiculture au niveau de la commune

La région d'El-Kseur est réputée pour son agrumiculture. Sur les 350 hectares complantés en agrumes dont 226 ha sont en rapport, la commune totalise plus de 21450 Qx d'oranges, 1000 Qx de mandarines, 5450 Qx de clémentines et 500 Qx de citrons de hectares d'orangers et de clémentiniers.

Le tableau ci-après résume les principales variétés d'agrumes cultivées au niveau de la commune ainsi que les quantités qui leur sont liées pour la fin de la campagne 2011-2012.

Tableau n°04 : Superficie complantée, en rapport et production des agrumes de la commune pour 2012

Orangers			Mandariniers			Clémentiniers			Citronniers		
Superficie Ha		Production Qx									
Complantée ha	En rapport ha		Complantée ha	En rapport Qx		Complantée ha	En rapport ha		Complantée ha	En rapport ha	
277,5	159,5	21450	8	8	1000	60,5	54,5	5450	4	4	500

Source : Fait par nos soins selon les données de direction des services agricoles de la wilaya.

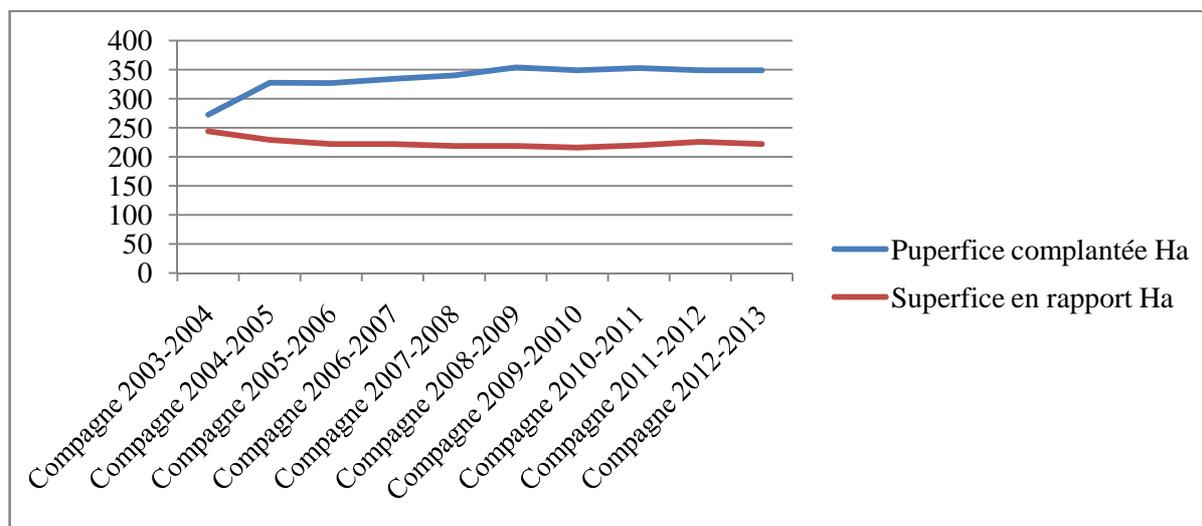
D'après le tableau cité précédemment, on remarque que les orangers occupent plus de 79,28% des terres affectées à la culture des agrumes et 75,52% de la production agrumicole totale de la commune d'étude. De ce fait, on peut admettre que la modalité orange prime sur celle de mandarine, de clémentine et la modalité citron.

1.5.1. Fluctuation de l'agrumiculture dans la zone d'étude entre la campagne 2003-2004 jusqu'à 2012-013

L'histoire de la culture agrumicole dans la commune d'El-kseur remonte à la période coloniale où elle a connu une forte plantation vue la qualité des terres sises notamment dans la vallée de la Soummam.

En raison des données manquantes, l'on ne pourra retenir qu'une évolution des dix dernières années (allant de 2003 à 2013). Voir la figure n°4.

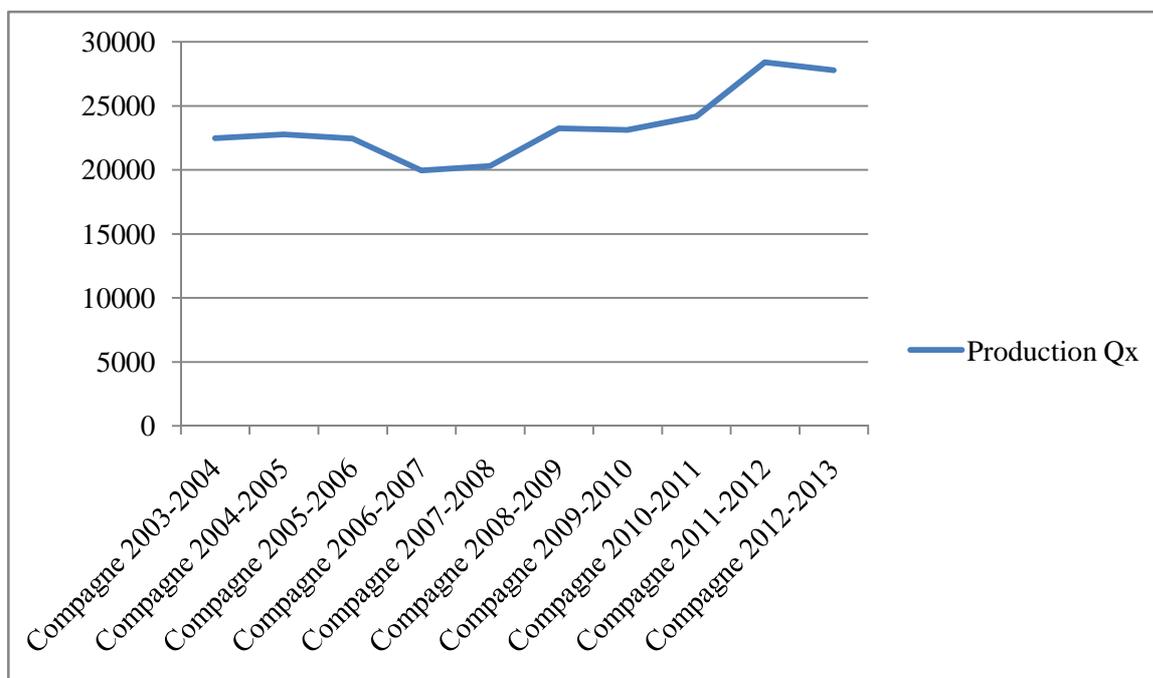
Graphique n°04 : Evolution de la superficie affectée à l'agrumiculture dans la commune d'el-kseur



Source : Fait par nos soins selon les données de la subdivision de l'agriculture de la daïra d'el-kseur.

Selon la figure, les surfaces complantées et celles qui sont en rapport enregistrent une faible croissance tout au long des dix dernières années. Les variations inscrites ne marquent sur la période 2004-2013- qu'une augmentation de 76 ha de la superficie complantée soit une croissance de 27,83%.

Graphique n°05 : Evolution de la production agrumicole de la zone d'étude



Source : Fait par nos soins selon les données de la subdivision de l'agriculture de la daïra d'el-kseur.

La production, quant à elle, a enregistré –durant la même période- une croissance de 23,65% soit 5315 Qx. Bien que, selon les rapports des bilans agrumicoles, les compagnes se sont déroulées dans des bonnes conditions matérielles et humaines, les rendements obtenus restent au deçà des rendements optimums théoriques. Ce fait est dû aux conditions de suivi techniques non respectés par les agricultures (fertilisation, traitement phytosanitaire, griffage...etc.).

Ce qu'il y a lieu de souligner, c'est que la production agrumicole de la zone d'étude ne parvient pas à générer une amélioration de production afin de couvrir les besoins des consommateurs et les besoins des transformateurs locaux. Car selon les mêmes bilans, la production agrumicole est destinée principalement au marché de consommation finale.

Les contraintes de ce fait feront l'objet de notre enquête menée auprès d'un échantillon de producteurs et de transformateurs d'agrumes au niveau de la zone d'étude.

2. La méthodologie de la recherche

2.1. L'objectif de l'enquête de terrain

La présente étude vise essentiellement à avoir une vision sur l'existence d'une relation entre les producteurs agricoles et les transformateurs industriels de la région d'El-kseur à travers une enquête de terrain réalisée auprès des acteurs définis dans la première section de ce présent chapitre. L'étude vise également à évaluer le potentiel de développement d'un partenariat agriculture-industrie de transformation à travers la détermination des besoins des transformateurs et la capacité des producteurs agricoles face à leurs demandes en faveur d'un développement local.

Nous avons opté pour une enquête de terrain afin de rapprocher le cadre théorique retenu avec la matérialité du terrain. En effet, l'investigation menée de notre part repose sur la collecte des informations utiles et nécessaires afin de clarifier la contrainte de développement de la relation entre les producteurs et les transformateurs des agrumes au niveau de la commune d'El-kseur.

De ce fait, il était nécessaire de se mobiliser auprès des différents acteurs liés à notre problématique de recherche. Ainsi, notre étude de cas s'est appuyée sur :

- Des organismes concernés (DSA de Béjaia, la subdivision de l'agriculture de daïra d'El-kseur, la direction de l'agriculture de la commune d'étude, la DPAT de la

wilaya, la direction des PME), auprès desquels nous avons collecté les données et les informations concernant l'agriculture et l'industrie agroalimentaire de la wilaya.

- Des deux principaux acteurs : les producteurs et les transformateurs à l'aide des questionnaires.

En effet, en examinant les énonciations obtenues, nous allons tenter de proposer quelques recommandations dans le but d'aboutir à un développement de la relation agriculture-industrie-agroalimentaire au niveau de la commune d'étude en particulier les producteurs et les transformateurs d'agrumes.

2.2. Déroulement de l'enquête de terrain

Pour mener à bien ce travail de recherche sur le territoire de la commune d'El-kseur où se situent notre échantillon d'acteurs, la méthodologie de notre enquête a consisté à présenter la manière dont notre enquête s'est déroulée, ses différentes étapes, son champ d'application, les techniques et les méthodes utilisées.

2.2.1. Le champ de l'enquête

L'enquête est réalisée au niveau de la commune d'El-kseur, déjà présentée dans la première section de ce chapitre, vu que les deux acteurs principaux qui convient à notre problématique de recherche se situent dans la même zone. En effet, nous avons distribué les questionnaires pour les deux entreprises ciblées (GB et COJEK), et pour les agriculteurs de la zone d'étude l'enquête.

2.2.2. La construction de l'échantillon

Notre échantillon est constitué de deux acteurs principaux qui s'articulent autour du sujet de partenariat agriculture-IAA de la sous filière boissons rafraichissantes sans alcool et à base d'agrumes. En effet, on a choisie pour notre cas d'étude les deux entreprises COJECK de groupe CEVITAL et TOUDJA vu leurs importances sur le marché des boissons local et national.

D'autre part, 27 questionnaires sont réalisés et exploitables sur un nombre de 40 questionnaires distribués. Le sondage est effectué dans des conditions de temps, de moyens financiers et de déplacement limités. L'échantillon a été délimité de façon aléatoire sauf qu'on

a tenté de le diversifié de manière à varier entre les différents EAC et EAI des exploitations localisées dans la commune d'étude.

2.2.3. Technique de l'enquête

Pour réaliser notre enquête nous avons eu recours à la technique de questionnaire¹ structurée comme suite :

- **Le questionnaire** distribué au niveau des entreprises de production de boissons à base d'agrumes est composé de quatre axes essentiels, identification de l'entreprise composé de 10 questions, marché des boissons et capacité de production composé de 11 questions, approvisionnements en agrumes avec 8 questions, et en fin, 6 questions sont réservées pour le dernier axe de rapport IAA et le développement local.
- **Le questionnaire** destiné aux producteurs d'agrumes de la zone d'étude est basé sur trois axes : identification de l'agriculteur qui comprend 9 questions, la production des agrumes avec 10 questions, et en fin, la commercialisation de la production composé notamment de 10 questions.

Les questionnaires comprennent trois types de questions : des questions fermées, des questions à choix multiples et des questions ouvertes aux avis propres des acteurs en question.

Les résultats fournis par l'enquête ont fait l'objet de deux opérations. Le traitement des variables issus du questionnaire avec le logiciel SPSS. La deuxième étape étant la transformation de ces résultats en tableaux et graphiques accompagnés notamment par leurs analyses et traitements liés nécessaires.

2.2.4. Le déroulement de l'enquête et les contraintes rencontrées

L'enquête a été réalisée au cours de mois Avril de l'année 2013 qui s'est prolongé jusqu'au début de mois Mai de la même année en raison de plusieurs contraintes :

- En raison de la saisonnalité de l'activité agrumicole (allant de mois d'Octobre jusqu'au mois de Février et Mars), les agriculteurs ne se trouvent que rarement sur le terrain (on a rencontré seulement quatre agriculteurs sur le terrain). En effet, on a été contraint de les chercher ailleurs afin de constituer un échantillon représentatif et favorable pour tirer des conclusions utiles à notre problématique de recherche.

¹ Inespéré du travail de Alia OUSALEM, Economie industrielle et études des comportements stratégiques : essai d'analyse des stratégies des acteurs de la filière lait à Bejaia, 2008.

L'enquête sur les producteurs agricoles a eu lieu au niveau de la subdivision de la daïra d'El-kseur.

- Etant donné que les statistiques relatives à la demande et les approvisionnements des entreprises sont confidentiels, la contrainte de confiance nous a pris également beaucoup de temps et de déplacement.

3. Analyse et résultats d'enquête

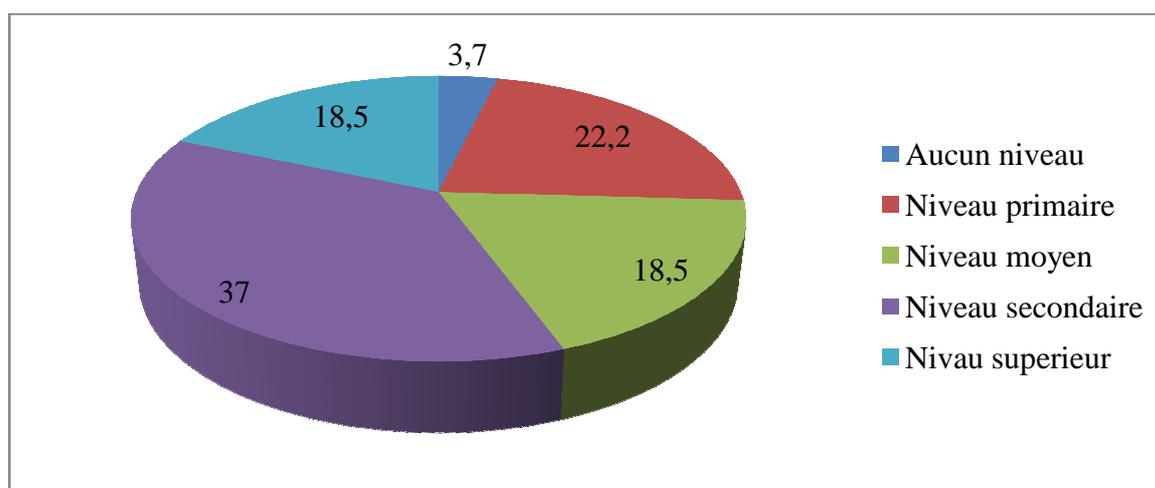
Ce point porte essentiellement sur la présentation, l'analyse et l'interprétation des informations recueillies à travers l'exploitation des différents axes des questionnaires estimés exploitables. Cette étape nous donne un aperçu sur la manière dont les producteurs et les transformateurs d'agrumes s'organisent au sein de la filière des boissons sans alcool au niveau local.

3.1. Etude de stratégie des producteurs d'agrumes

3.1.1. Niveau d'étude

L'échantillon comprend 27 producteurs d'agrumes. Près de 18,5% des producteurs interrogés ont un niveau d'instruction supérieur, le même pourcentage est inscrit pour le niveau moyen, 22,2% représente la part des agriculteurs ayant le niveau primaire et le chiffre le plus intéressant est celui de niveau secondaire avec un pourcentage de 37%.

Graphique n°06 : Présentation de niveau d'instruction des producteurs d'agrumes



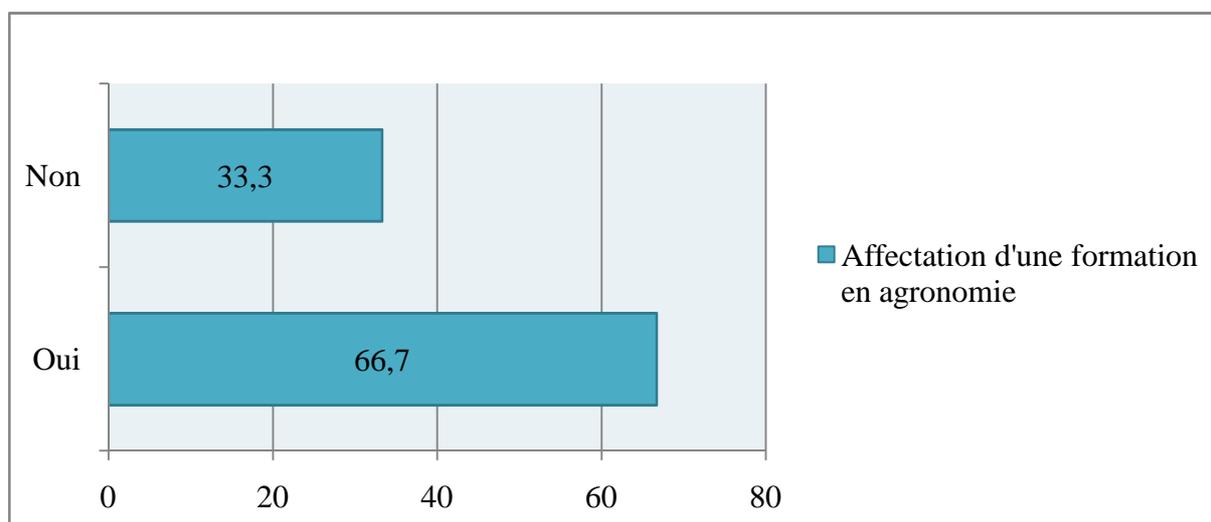
Source : Fait par nous soins à partir de l'exploitation des données collecté

Le chiffre est assez optimiste de voir que les agriculteurs, notamment ceux qui ont un niveau supérieur, s'intéressent à l'activité agricole quoi que ces derniers se sont spécialisés en de différentes disciplines : en écologie, en statistiques et planification et en agronomie.

3.1.2. Exécution d'une formation en agronomie

En se référant aux résultats obtenus, il apparait que 66,7% des agricultures ont effectués une formation en agronomie liées aux différentes techniques et spécialités, en taille et greffage, en aménagement des espaces vert...etc. D'autre part, le reste des agriculteurs indiquent que l'expérience acquise pondant des années a un poids non négligeable dans la maîtrise de l'activité agricole.

Graphique n°07 : Affectation d'une formation en agronomie

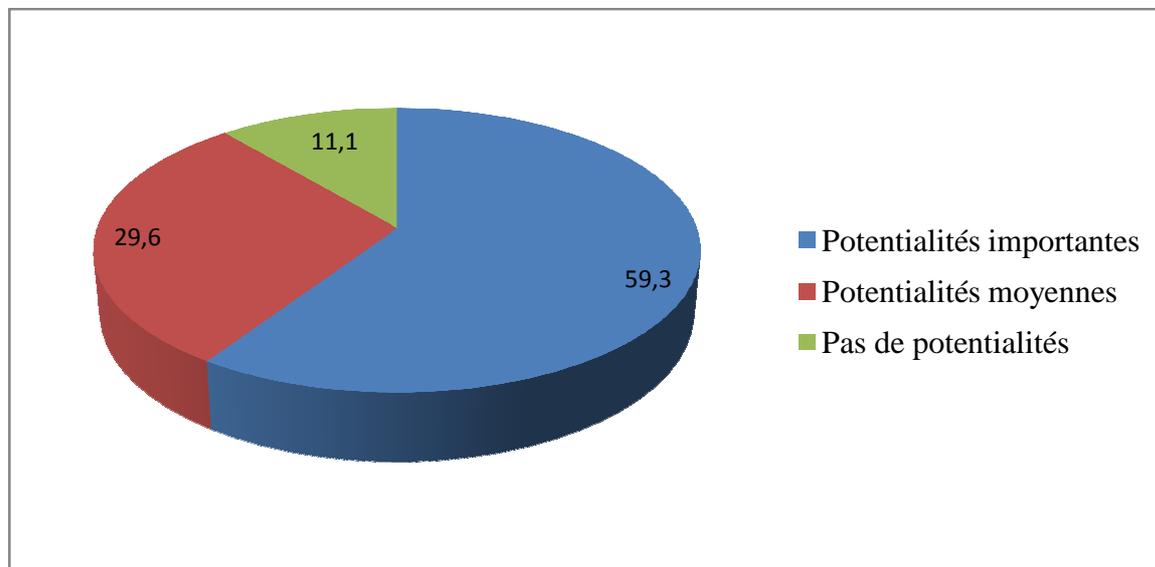


Source : Résultat de l'enquête

3.1.3. Les potentialités agricoles de la Wilaya de Béjaia

La question est posée pour les agriculteurs dans le but de voir sous quel angle chaque acteur perçoit la situation de l'agriculture au niveau de la wilaya de Béjaia. En effet, 59,3% des agriculteurs voient que la wilaya de Bejaia jouie de potentialités importantes en agriculture (terres fertiles, ressources en eaux,...) tandis que 11,1% pensent que la wilaya de Béjaia n'a pas de potentialités agricoles. Ces derniers justifient leurs constatations par l'extension de l'urbanisation sur les terres agricoles, le manque de moyens, de suivis et le contrôle de l'Etat. Les 29,6% restants attestent que l'agriculture a des potentialités moyennes au niveau de la wilaya de Bejaia.

Graphique n°08 : Appréciations des agriculteurs au sujet de potentialités agricoles de la Wilaya de Béjaia



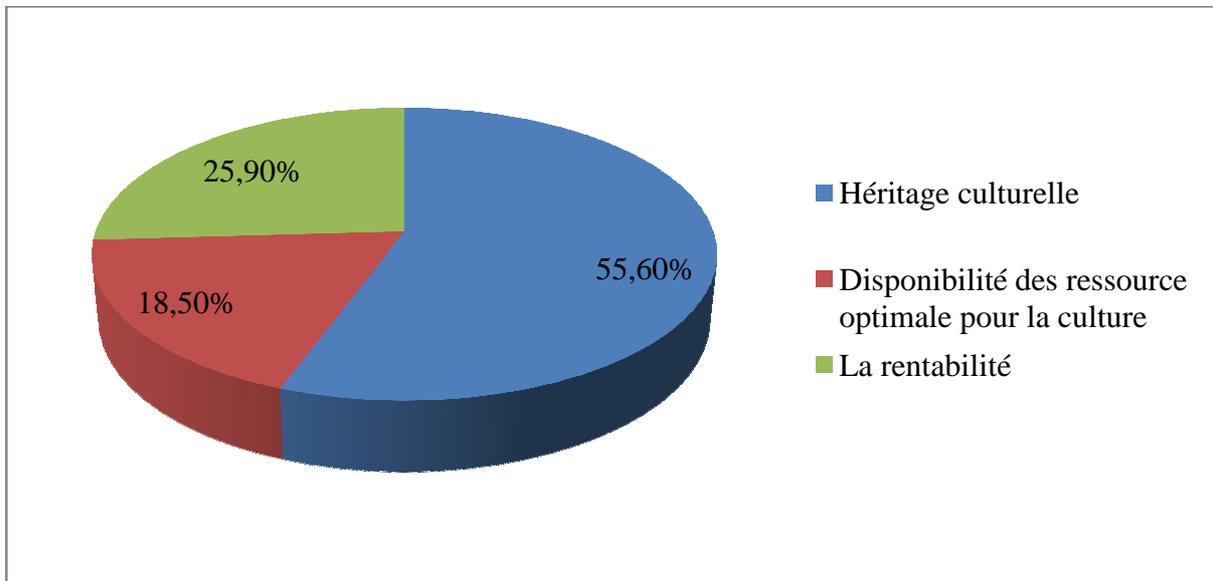
Source : Résultat de l'enquête

3.1.4. Le choix de la culture des agrumes

Selon, toujours les annonces des agriculteurs interrogés, il nous apparait qu'à 55,6% le choix de la culture des agrumes revient au facteur de l'héritage colonial dont plus que la moitié des vergers remonte aux années 1947 (période coloniale). 25,9% des interrogés pratiquent l'agrumiculture en raison de la rentabilité de cette culture, car les agrumes sont fortement demandées. Le reste, soit 18,5% des agrumiculteurs, indiquent que leurs choix est dû à la disponibilité des ressources optimales à cette culture.

Ce qu'on peut annoncer c'est que les trois facteurs font objet de la forte concentration de la culture agrumicole au niveau de la zone d'étude vu la coexistence des trois éléments.

Graphique n°09 : Choix de la culture des agrumes



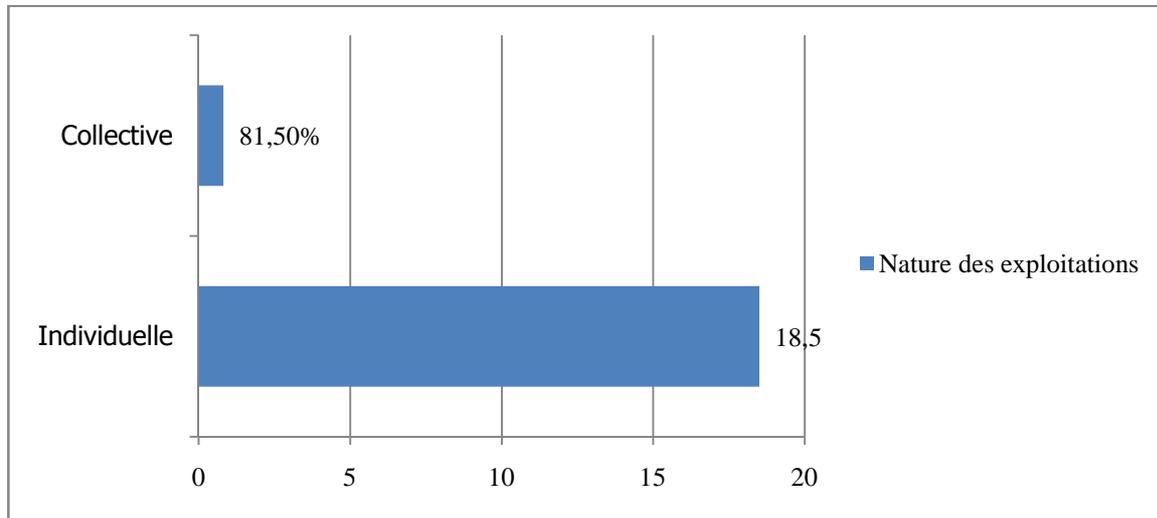
Source : Résultat de l'enquête

3.1.5. Identification de la nature des exploitations

La quasi-totalité des exploitations, 81,5%, sont des exploitations à titre collectif ce qui est assez représentatif des exploitations locales. 18,5% des exploitations sont à titre individuel. Cependant, il faut souligner que les exploitations collectives ne sont vraies que sur les contrats officiels à l'image de la situation réelle des exploitations collectives au niveau local. Les exploitations collectives sont morcelées en de petites exploitations étant donné de fait des conflits produits entre les associés et le manque de confiance entre eux.

De ce fait, la petite taille des exploitations indique des coûts de production supérieurs et un profil d'une importance peu incitante. Le caractère individuel des exploitations collectives crée la désorganisation de l'activité agricole et montre la déconnexion des agriculteurs entre eux. Cette situation est susceptible d'entraîner des conséquences néfastes sur le développement de la culture agrumicole et de l'agriculture de la zone d'étude dans son ensemble.

Graphique n°10 : La nature des exploitations

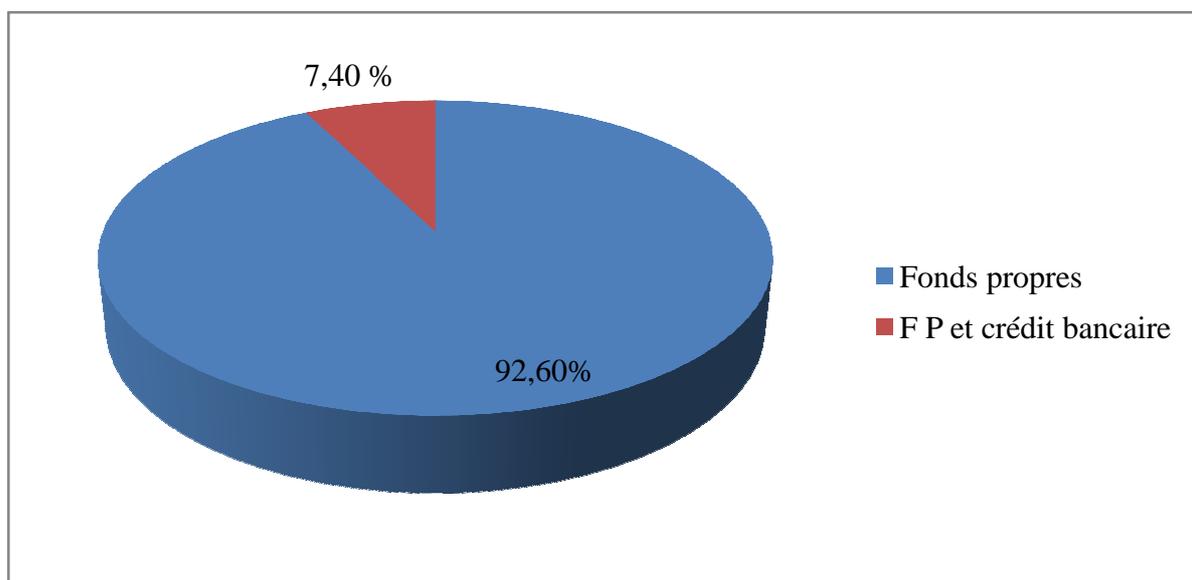


Source : Résultat de l'enquête

3.1.6. Le financement des fermes

Près de 92,6 % des agriculteurs ont financé leurs exploitations par leurs propres fonds sans avoir accès à aucune autre source de financement. Alors que les 7,4 % restants ont eu accès aux crédits bancaires en plus des fonds propres. En effet, l'accès aux crédits bancaires exige une propriété collective de crédit pour les exploitations collectives ce qui est quasiment différent de la réalité vécu sur le terrain.

Graphique n°11 : Le financement de la ferme

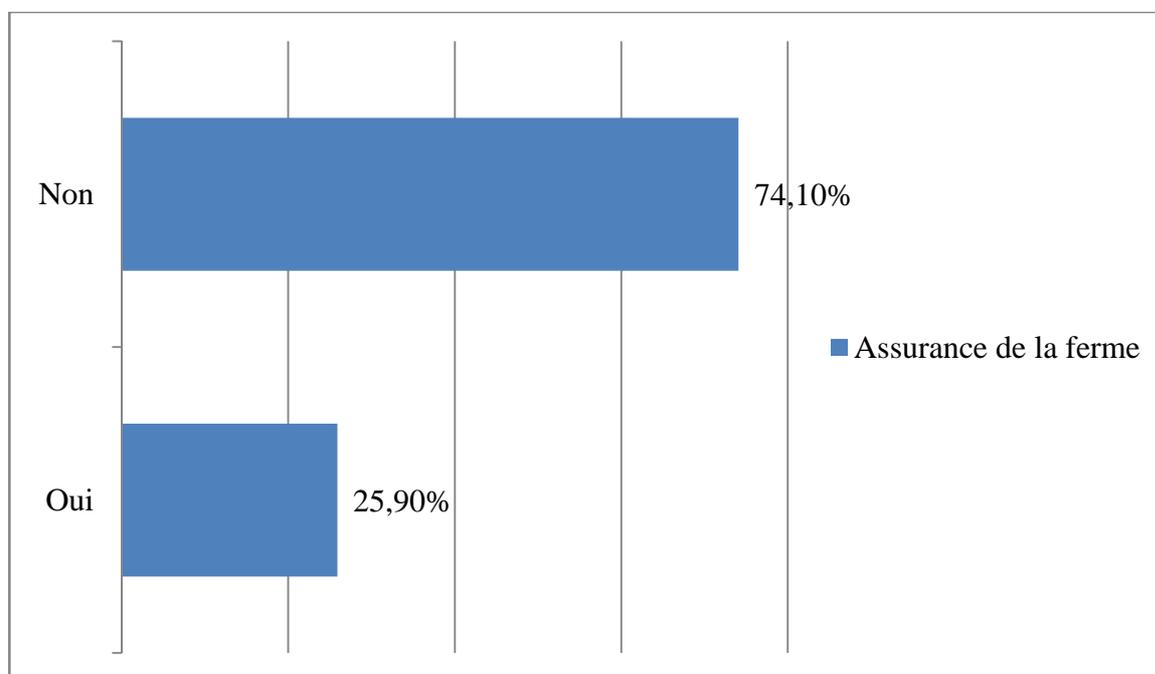


Source : Résultat de l'enquête

3.1.7. L'assurance de la ferme

L'assurance de la ferme a de grande importance pour seulement 25,9 % de l'ensemble de l'échantillon. Le reste, soit 74,1 % des agriculteurs enquêtés ne s'intéressent pas à assurer leurs fermes. A cet égard, et selon les constatations des enquêtés, plusieurs empêchements peuvent être distingués : difficultés financières, problème de paperasse, problème lié à la non mise en accord des agriculteurs et le plus étonnant c'est que l'Etat, dans certains cas, n'accepte pas de leur assurer la ferme à l'instar des catastrophes naturelles tel que l'inondation de l'oued Soummam.

Graphique n°12 : Assurance de la ferme



Source : Résultat de l'enquête

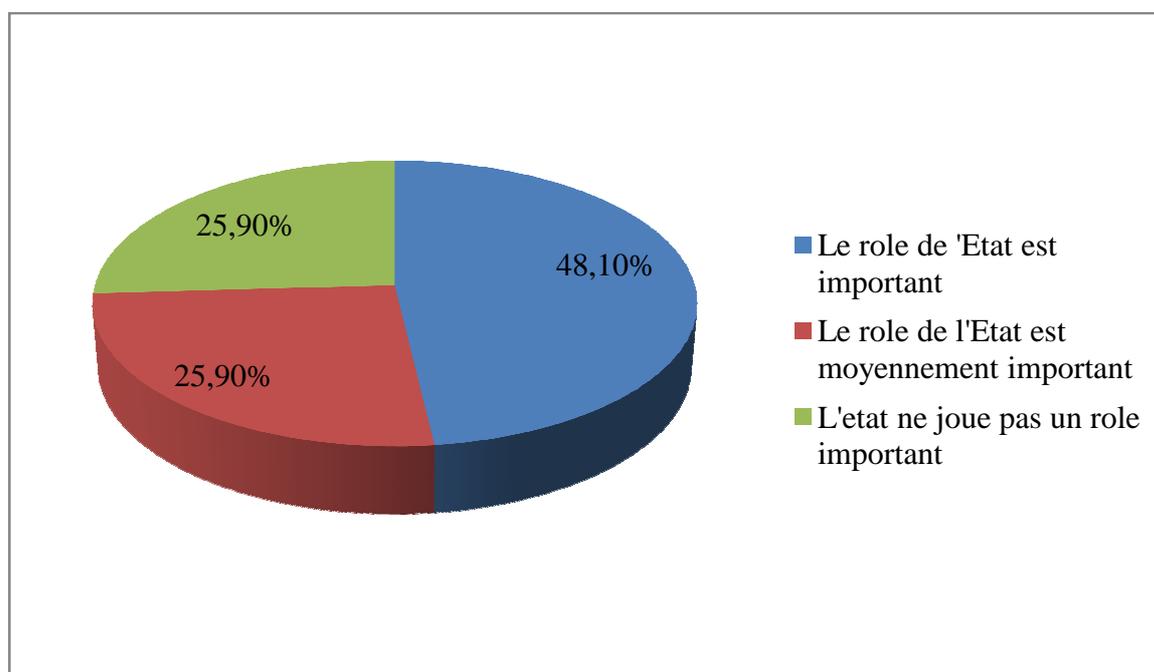
3.1.8. La promotion de l'Etat pour l'agriculture au regard des enquêtés

Notre question porte sur le point de vue des agriculteurs relatif à la promotion de l'Etat pour l'agriculture. Par conséquent, trois appréciations sont discernées :

- Pour 48,1 % d'entre eux, l'Etat joue un rôle important et même pilote qui se matérialise par les différents stratégies de développement agricole, notamment le PNDAR, les crédits et les subventions.

- Cependant, 25,9 % des interrogés ne sont pas satisfaits de la promotion de l'Etat pour l'agriculture. Ces derniers, se plaignent de la réalité vécue sur le terrain. Ils éclaircissent que l'Etat devrait avoir un rôle pilote, mais il s'est engagé également de contrôler afin d'être au courant de ce qui se passe sur terrain et d'apporter les corrections nécessaires.
- Le reste, 25,9, annonce que l'Etat joue un rôle d'accompagnement moyen pour l'agriculture.

Graphique n°13 : La promotion de l'Etat pour l'agriculture du point de vue des agriculteurs

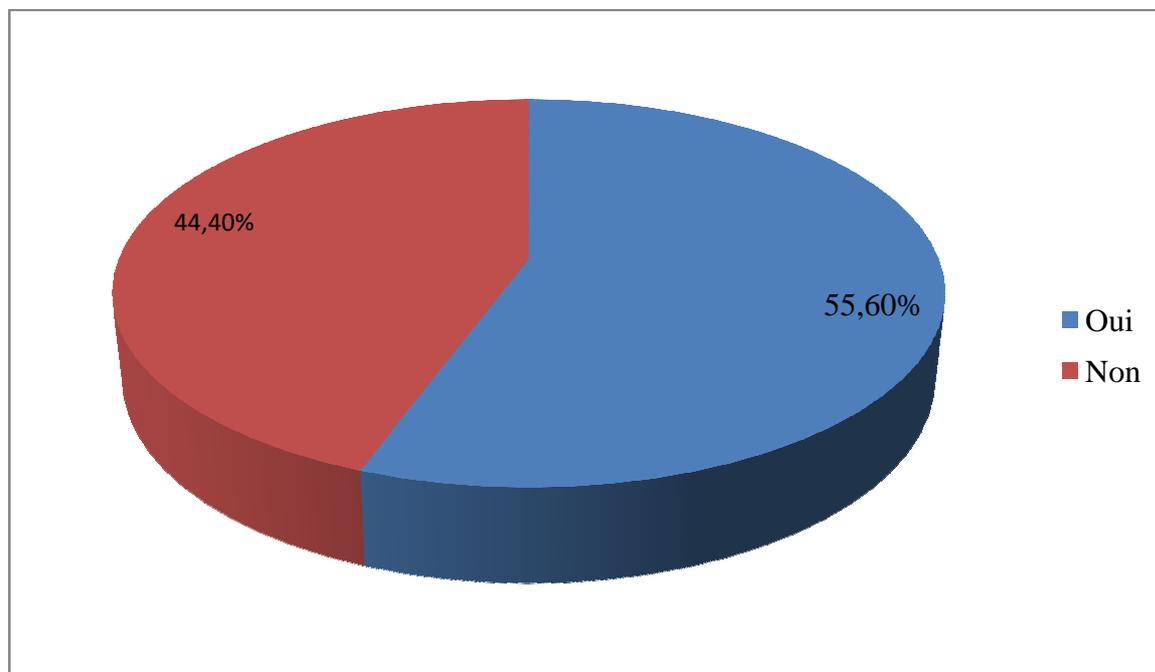


Source : Résultat de l'enquête

3.1.9. La subvention des agrumes

Lorsque nous avons interrogé les agriculteurs sur l'obtention d'une subvention pour leurs fermes, nous avons eu les résultats suivants : plus de la moitié des interrogés optent pour une réponse positive, c'est dire que 55,6 % des agriculteurs ont bénéficié des subventions de l'Etat concernant les agrumes (plans, pompes, moteurs, matériaux d'irrigation...). Le reste, soit 44,4 %, déclarent une réponse défavorable. Lorsque pour les contraintes, on revient à celle du problème de groupe à la quelle s'ajoute les conditions exigeantes au regard des agrumiculteurs.

Graphique n°14 : l'accès aux subventions agrumicoles?



Source : Résultat de l'enquête

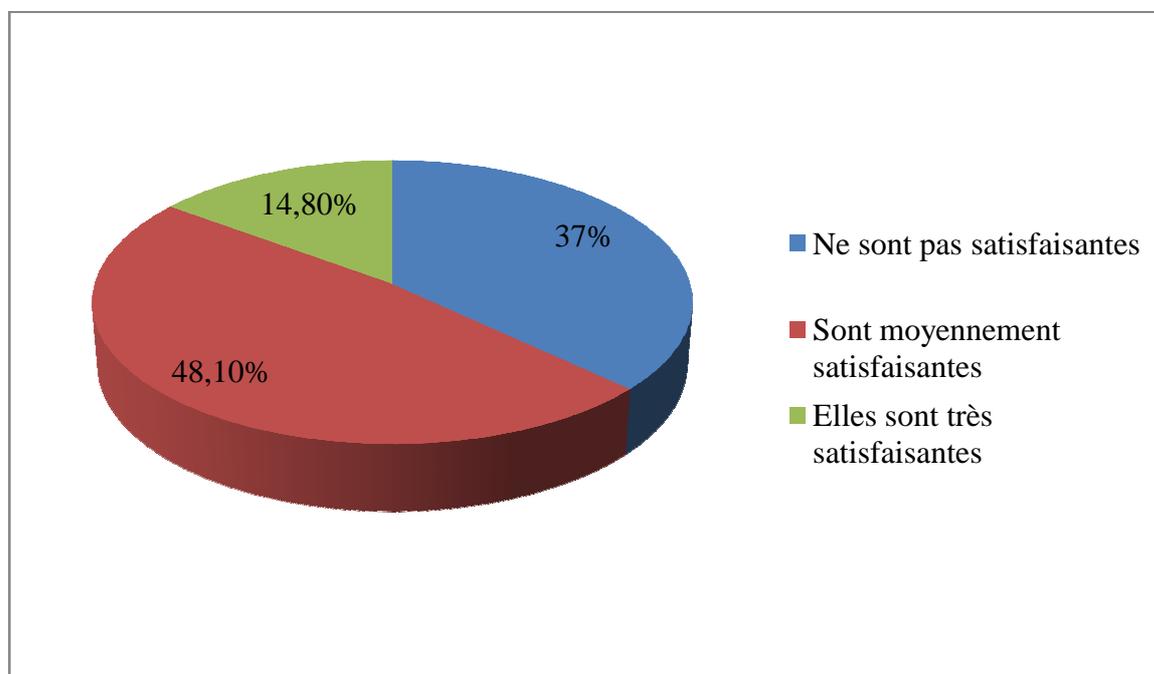
Pour mesurer la satisfaction des agriculteurs en ce qui concerne la subvention de l'Etat pour les agrumes, la question suivante reste posée : la subvention agrumicole est-elle satisfaisante ?

Trois réponses sont distinguées pour cette question. En effet, 37 % des réponses annoncent le mécontentement des agrumiculteurs au sujet de la subvention, 48,1 % des répondants admettent que la subvention est moyennement satisfaisante et 14,8 % seulement déclarent que la subvention est très satisfaisante.

Les subventions agrumicoles sont conditionnées ce qui représentent pour la plus part des agriculteurs des obstacles, et parmi on peut citer :

- Les analyses coûteuses (elles sont liées à la terre et à la source d'eau de l'exploitant).
- Pour les EAC, les subventions sont à titre commun alors que l'exploitation est dissociée en petites exploitations individuelles, d'où le non accès de la majorité des EAC pour les subventions agrumicoles.
- Les subventions sont prédéterminées (elles sont déterminées sont consulter les intéressés) et ne représentent pas réellement les besoins des agriculteurs.

Graphique n°15 : le contentement des agriculteurs pour les subventions

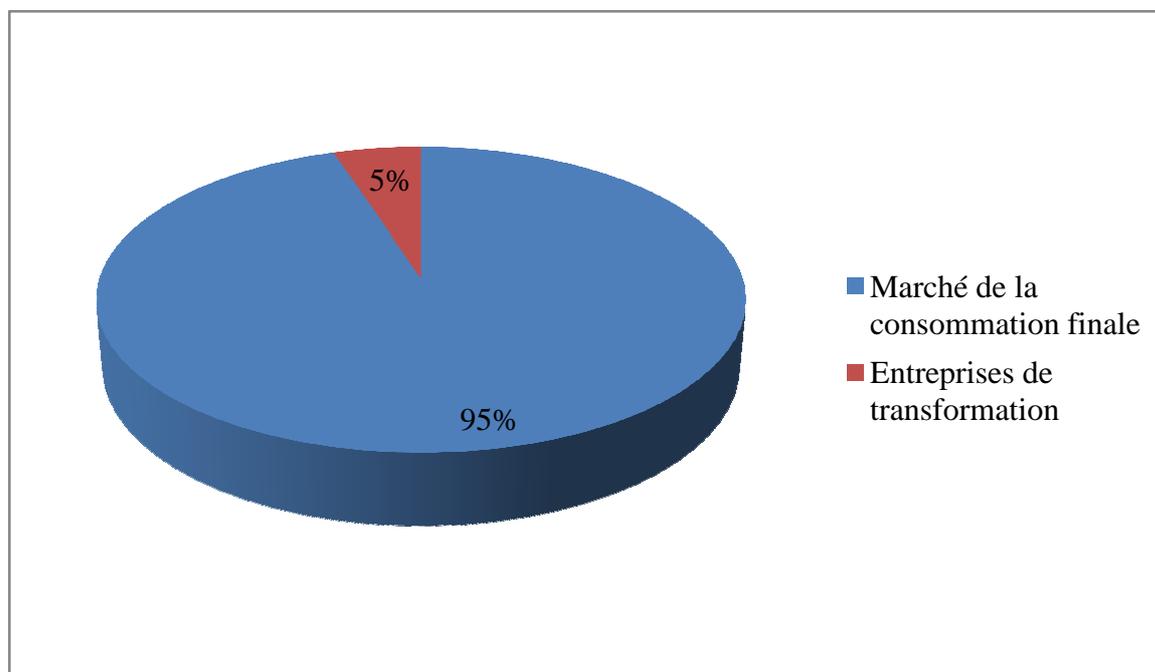


Source : Résultat de l'enquête

3.1.10. Destination de la production

Comme nous l'avons relevé dans le point précédent à partir de l'exploitation des bilans agrumicoles de la zone d'étude (section 01 de ce chapitre), la totalité de la production agrumicole est destinée au marché de la consommation finale. Néanmoins, lors de notre enquête, nous avons révélé qu'une partie minime des agriculteurs enquêtés, soit 5% de notre échantillon, écoule leurs productions pour les entreprises de transformation. En revanche, cette action n'est maintenue qu'une et/ou deux fois du fait de mauvais temps de l'an 2000 dû aux chutes excessives de neige dans la région à l'instar de toute les régions de la wilaya. La part de l'autoconsommation est généralement négligeable et tend vers le néant.

Graphique n°16 : La destination de la production agrumicole

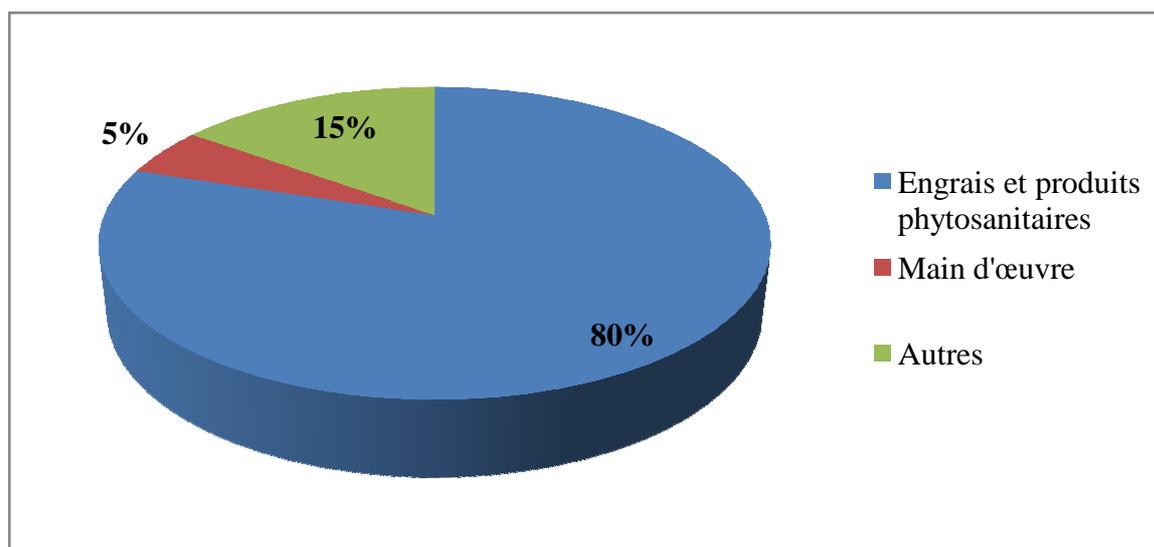


Source : Résultat de l'enquête

3.1.11. La répartition des coûts de production

Nous avons constaté, au cours de notre enquête, que l'élément premier évoqué par les agriculteurs est la cherté des inputs nécessaires à la production à l'instar des engrais et des produits phytosanitaires. La figure suivante représente leurs estimations des pourcentages des coûts de production dont la totalité des enquêtés jugent les prix de très coûteux.

Graphique n°17 : Répartition des coûts de production



Source : Résultat de l'enquête

La rareté des produits phytosanitaires au niveau local est également signalée par les agriculteurs. De ce fait, cette rareté rend les prix hors leur portée notamment les petits producteurs. Selon ces derniers, ce qui sera utile est d'investir davantage dans l'industrie aval de l'agriculture au niveau local.

La main d'œuvre est de même chère et rare. Mais elle ne constitue pas une charge lourde pour l'agriculteur, car elle ne dépasse pas les 5 % de total des charges. En effet, les agriculteurs eux-mêmes et les membres de leurs familles, qui ne sont en aucun cas considérés comme employés, qui effectuent la quasi-totalité de travail.

Les autres coûts se résument aux frais de transport, de maintenance des matériaux agricoles et les produits résultants de la distillation de pétrole tel que l'essence et le mazout.

3.1.12. La détermination des prix de vente

Dans notre enquête, nous avons posé une question sur l'estimation des prix de ventes des produits agrumicoles, la totalité des réponses s'articulent autour d'une réponse commune c'est dire que le prix est fixé par le marché selon les fluctuations de l'offre et de la demande. En effet, les rendements et la qualité des produits agrumicoles jouent un rôle non négligeable dans la limitation des prix.

3.1.13. L'existence des relations avec les entreprises de transformation de la commune

Notre question a pour objet de percevoir la vocation de développement de la relation entre les producteurs et les transformateurs d'agrumes au niveau local. Au profil de cet objet, moins de la moitié des enquêtés, soit 44,4 % de l'ensemble, désirent entretenir des relations permanentes avec les entreprises de transformation locale. Cependant, la totalité des réponses incitent de se mettre d'accord sur certaines conditions :

- Les entreprises de transformation doivent accepter la totalité de la production quelque soit la qualité et la quantité produite,
- Le prix de vente doit couvrir les coûts de production afin de dégager un certain bénéfice, et
- Les frais de transport vont être inclus dans le prix de vente.

Le reste des enquêtés, qui constitue la part importante 55,1 %, affirment le refus exclusif de cette relation. Ils justifient leur point de vu par le fait de la petite taille des exploitations et que le prix déterminé par les entreprises de transformation est loin de celui proposé par eux-mêmes.

Pour relever le meilleur moyen afin d'animer cette relation au regard des agriculteurs, trois propositions sont offerte de notre part (voir le questionnaire). Les choix sont résumés dans la figure suivante.

Tableau n°05 : l'existence des relations permanentes avec les entreprises de transformation de la commune.

Questions	Désirez-vous entretenir des relations avec les entreprises de transformation ?		De quelle façon ?	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Méthode
Réponses				
Oui	12	44,4	2 10	Concertation directe Avec un contrat
Non	15	55,6	-	-

Source : résultat de l'enquête.

La concertation est en réalité un élément important dans les relations de partenariat. Cependant, selon les agriculteurs enquêtés, elle n'est pas suffisante, car leurs réponses se penchent pour une relation de partenariat contractuelle afin de se rendre garants de respect des conditions établis au départ. De ce fait, seulement 16,66 % des interrogés choisissent être en concertation directe et 83,33 % optent pour le contrat. La proposition d'un organisme

institutionnel intermédiaire est totalement négligée par les agriculteurs. Ces derniers voient que l'intermédiation risque de créer des ennuis et de n'aboutir à aucun résultat positif.

3.2.14. La notion de développement local

Afin de savoir le degré de l'entendement des agriculteurs interrogés pour la notion de développement local, nous avons posé la question suivante : aviez-vous déjà entendu parler de développement local ?

Les réponses sont assez positives, 70,4 % des enquêtés ont répondu par oui. En effet, dans le but de déceler le niveau d'assimilation de la notion en question, nous avons continué notre enquête avec ceux qui affirment connaître le développement local. Nous avons leurs posé la question suivante : **comment comprenez-vous la notion du développement local ?**

Lors de notre enquête, nous avons pu constater que les interrogés ne connaissent pas le vrai sens du développement local. Le sens de la notion, pour eux se limite au développement de capacités de production dans tous les secteurs sans pouvoir cerner les autres angles tels que le travail collectif et les relations non marchandes.

Mais quand on les a interrogés sur la volonté de participer au développement de la commune et de vouloir être en coordination avec les acteurs locaux, la totalité de notre échantillon initial affirment le désir d'agir dans une démarche collaborative à intérêt général. Par conséquent, la totalité des agriculteurs interrogés voudraient s'intégrer dans ce processus tous les acteurs concernés (l'université, les mandataires, les entreprises de transformation, les producteurs d'engrais et ceux des produits phytosanitaires, les ingénieurs en agronomie) dont, selon eux, l'Etat est l'acteur clé de ce développement à travers les aides, l'investissement et le contrôle.

Ces réponses démontrent que les agriculteurs sont prêts à adopter une démarche de développement local. Seulement, cette vision de travail collectif doit être accompagnée par des actions concrètes.

3.2. Analyse des stratégies des transformateurs

3.2.1. Identification des entreprises

Pour notre cas d'étude, on a retenu les deux entreprises GB et COJEK situées dans la région d'El-kseur. Elles représentent assez bien la situation de la relation industrie –

agroalimentaire au niveau local. En effet, le tableau ci- après offre un aperçu sur l'identification des entreprises citées précédemment :

Tableau n°06 : Identification des entreprises

Données liées	Entreprise GB	Entreprise COJEK
Raison sociale	SPC GB	COJEK SPA
Statut juridique	Privé	Privé
Forme juridique	SARL	SPA
Date de création	1936	10/01/1998
Effectif du personnel :		
A la création	9	125 dont 5 sont des femmes
Aujourd'hui	269 dont 10 sont des femmes	316 dont 16 sont des femmes
Capacité de production	/	290 000 000 L/an
Part de marché	/	7% au niveau national
Certification de la filière	En cours	En attente de mise à niveau du bâtiment
Part de marché	/	8%

Source : Fait par nous soins à partir les résultats de l'enquête

Il est vrai que les statistiques concernant l'entreprise GB sont insuffisantes mais on l'a gardé en raison qu'elle représente la situation des entreprises qui font le recours à l'importation des produits semi-finis.

Comme on peut le voir dans le tableau, la taille des entreprises a augmenté considérablement ; notamment avec les effectif de 125 et de 316 employés aujourd'hui contre 9 et 269 à la création sont de grandes entreprises.

3.2.2. Financement et choix de secteur de production des boissons

D'après les réponses recueillies, les deux entreprises affirment que leurs choix est dû aux deux raisons essentielles :

- La taille importante du marché des boissons, et
- Le caractère de grande consommation des boissons, vu le rapprochement de la période estivale et le mois de ramadan, constitue avantage important pour la sous filière en question.

Les investissements sont financés essentiellement par des fonds propres pour l'entreprise GB, alors que pour l'entreprise Cojek, le capital social relationnel des associés de groupe CEVITAL est de même la source de financement principale pour cette dernière.

3.2.3. L'approvisionnement en agrumes

Pour les unités de production des boissons dans son ensemble, l'approvisionnement en matière première constitue une tâche très importante et sensible pour leur activité du fait qu'il agit sur l'image du produit fini. Pour ces dernières, l'approvisionnement concerne essentiellement l'eau, le concentré du jus, les fruits frais, l'emballage et l'ensemble des produits conservateurs.

L'entreprise GB utilise à 80% le concentré du jus et 20% d'agrumes frais. L'approvisionnement en concentré se fait au niveau international alors que les agrumes frais se font au niveau national, notamment, de la Mitidja. L'entreprise n'a pas noté les chiffres concernant les quantités qu'elle utilise annuellement comme on le voit dans le tableau qui suit.

Quant à l'entreprise Cojek, elle utilise à 100% des agrumes frais. Cependant l'approvisionnement se fait à 95,82% essentiellement de la Metidja et seulement à 4,17% au niveau des communes voisines notamment El-kseur, Amizour, Akbou avec seulement 11 agriculteurs dont un est de la zone d'étude.

Tableau n°07 : L'approvisionnement en agrumes frais et en concentré de jus

Préférence dans l'utilisation de matière première		
	GB	COJEK
Concentré de jus	✓	
Agrumes frais	✓	✓
Part de la matière première utilisée		
Concentré de jus	80%	0%
Agrumes frais	20%	100%
Marché d'approvisionnement		
Local	-	4,17%
National	20%	95,82%
International	80%	-
Quantité de matière première utilisée		
Concentré de jus	-	-
Agrumes frais	-	2215,80 Qx au niveau local 50824,2 Qx au niveau national
Niveau des prix		35 à 36 DA/Kg

Source : Résultat de l'enquête.

Il est connu que les agrumes constituent la matière première pour les entreprises de transformation. Ces dernières sélectionnent leurs approvisionnement selon les cratères de :

- Prix élevés des agrumes locaux,
- Quantité insuffisante au niveau local,
- Qualité : les fruits de qualité inférieure contiennent moins de jus et de sucre augmentent les prix des produits finis transformés.

Le niveau de prix des agrumes locaux et régionaux (ceux de la Matidja) destinés à la transformation est estimé entre 35 et 36 DA/Kg², il déterminé en négociation bilatérale entre les agriculteurs et les transformateurs. Seulement, il faut signaler qu'au niveau de la Métidja les quantités sont largement supérieures par rapport au niveau local.

Alors que les prix de vente des agrumes destinées à la consommation finale sont estimés entre 50 et 150 DA/Kg³ vu leurs caractère de bonne qualité.

Par la juxtaposition des prix des produits agrumicoles destinés à la transformation et les prix des produits agrumicoles destinés à la consommation finale, on constate que le produit destiné à la transformation est un produit de qualité inférieure.

Vu l'absence des pourcentages liés aux coûts de production des produits finis, les entreprises nous a accordé un classement croissant pour ces derniers. En effet, l'approvisionnement en matière première, que se soit le concentré ou d'agrumes frais, constituent pour les transformateurs la part la plus importante de total des coûts. Les coûts qui tiennent la deuxième position se sont l'emballage, la main d'œuvre et le transport.

Vu que la demande des boissons rafraichissantes sans alcool est très élevée, les deux entreprises écoulent leurs productions au niveau local, national et quelques expériences au niveau international (le Canada, la cote d'ivoire et le Cameroun).

Cependant, avec la multiplication des limonadiers au niveau de la wilaya comme le furent au niveau national, la concurrence devient de plus en plus rude. Selon les constatations des entreprises enquêtées, le secteur n'est pas réglementé, car les nouveaux entrants imposent des prix au même niveau des produits existants déjà sur le marché.

3.2.4. La notion de développement local

² Les chiffres sont fournis par les entreprises de transformation enquêtées, notamment COJEK et GB.

³ Les chiffres sont obtenus par à partir les données des bilans agrumicoles de la commune d'El-kseur.

La question sur la conception de la notion en question a été de même posée aux entreprises enquêtées. Les répondants affirment connaître la notion du développement, mais leurs compréhensions du concept ne se distinguent pas de celles des agriculteurs. Elles s'articulent autour de développement des capacités de production de toutes les activités économiques de la commune.

Ces derniers admettent qu'ils contribuent au développement de la commune par le biais de création de la valeur ajoutée et de l'emploi.

Leurs réponses à la question de travail collectif a été de même positive, en signalant l'université de Bejaia, INRA, INA comme acteurs principaux avec les quels désirent être en coordination.

3.3. Résultat de l'enquête

Les unités de transformation n'achètent que marginalement la production locale. Les obstacles liés à ce constat sont résumés comme suite :

- La majorité des agrumes locaux (soit 95% de total de la production agrumicole de la commune) est destinée au marché de la consommation finale vu son caractère de bonne qualité. En effet, les prix ainsi établis par les agrumiculteurs sont très élevés pour les transformateurs en raison qu'avec le niveau des prix déterminés par agriculteurs, le produit fini deviendra peu accessible aux consommateurs ;
- La production agrumicole est largement insuffisante (voir le tableau qui suit) ;
- La production des agrumes ne répond pas aux exigences de l'industrie, et
- Le manque d'un cadre formel de coopération de fait que chaque acteur travail séparément des autres malgré l'usage interdépendant et complémentaire de leurs actions et de leurs fonctions
-

Tableau n°08 : Comparaison des besoins de l'industrie COJEK et l'offre de l'agrumiculture au niveau de la zone d'étude

	COJEK	Production agrumicole de la commune en 2012-2013
Quantité en Qx	53 040	27 780

Source : Résultat de l'enquête.

Comme le montre le tableau, l'intégralité de la production agrumicole de la commune n'arrive pas à satisfaire les besoins d'une seule unité de production des jus. Cette

situation deviendra dramatique dans les prochaines années, car l'entreprise COJEK est en court d'installation de deux entres processus de production.

Les agrumiculteurs pratiquent des variétés agrumicoles destinés essentiellement à la consommation familiale et économiquement rentables d'où l'élévation de prix de vente. L'espèce orientée à la transformation en jus est peu développée dans la zone d'étude. En contre partie, l'unité de transformation ne fait aucun effort en direction des agriculteurs en leurs offrant des mesures incitatives à l'effet de les attirer et de leurs acheminer leurs productions vers l'unité.

En effet, l'unité de transformation fait recourt à d'autres régions (dans le cas de COJEK) et au produit semi fini (dans le cas de l'entreprise GB) pour assurer la cadence du fonctionnement de l'unité en raison qu'avec le niveau des prix déterminés par agriculteurs, le produit fini deviendra peu accessible aux consommateurs.

Il est essentiel de constater que tous les producteurs et les transformateurs des agrumes de la commune d'El-kseur veulent s'intégrer dans une démarche de développement local. Nous avons remarqué qu'une partie des acteurs ne connaissent pas la notion de développement local et l'autre partie affirme avoir l'idée sur la notion, leur conception se limite au critère d'amélioration des rendements productifs mais ils négligent la nécessité d'un travail collectif.

Durant notre enquête de terrain, nous avons soulevé un manque de coopération entre ces acteurs dû en grande partie aux conditions suivantes :

- Prix élevé des agrumes locaux ;
- La production agrumicole est largement insuffisantes ;
- La production des agrumes ne répond pas aux exigences de l'industrie ;
- Le manque d'un cadre formel de coopération.

Conclusion générale

Impulsé et né dans les milieux ruraux en réaction aux désavantages de la mondialisation, le développement local se focalise majoritairement sur la valorisation des ressources endogènes dans le cadre d'une démarche collective menée par les acteurs locaux de développement. Le développement local se matérialise sur le territoire par une intégration harmonieuse des acteurs qui le construisent en interactions continues, organisées et créatrices de richesses et de développement.

Le territoire entre alors dans le jeu économique d'acteurs en interactions coopératives. Les relations de partenariat local inscrites dans une association d'acteurs partagée et organisée, sont à la base de développement local. En effet, l'appartenance des acteurs au même cadre spatial et au même référent sociale définie de fortes solidarités, alliances et opportunités d'innovation.

Le couple agriculture-agroalimentaire contribue à la sécurité alimentaire, mais entraîne également le développement économique local et l'amélioration de niveau de vie des populations.

En Algérie, beaucoup d'efforts ont été déployés dans le but de promouvoir la production agricole locale et la sécurité alimentaire. Cependant, les différentes stratégies et plans mises en place afin de substituer aux importations alimentaires une production locale s'avèrent sans effets satisfaisants vue le déficit de la balance alimentaire extérieure.

Toutefois, l'Etat pourrait s'orienter vers une valorisation des ressources internes. En effet, adapter ces dernières aux différentes cultures convenables aux conditions climatiques et aux caractéristiques de relief naturel aboutira à des rendements élevés et à moindre coûts.

Le développement des industries agroalimentaires dépend de même de l'évolution des cultures industrielles adaptées par filières afin de structurer les approvisionnements au niveau local et de compenser leurs importation en matières premières.

La commune d'El-kseur, commune et chef lieu de la daïra, jouit d'un voisinage dans activité agricole à forte potentialités et d'un tissu industriel dynamique, en particulier l'industrie agroalimentaire.

Le produit agrumicole est perçu de meilleure qualité par les consommateurs. La concentration des vergers agrumicoles sur les plaines de la vallée de la Soummam est une réalité distinguée. Cependant, la production locale des jus et nectars, en particulier la production des jus à base d'agrumes, ne s'approvisionnent en matière première locale qu'en quantité très marginale. Elles s'externalisent envers les importations afin d'assurer la fourniture qui leurs est nécessaire.

Les résultats de notre enquête menée auprès des producteurs et transformateurs d'agrumes de la commune, montrent l'absence de l'intégration des acteurs en question dans l'animation de la sous filière à partir d'une démarche coopérative. Ce fait est due, selon les constatations des enquêtés, aux facteurs suivants :

- L'insuffisance de l'offre agrumicole de la commune ;
- Le faible rendement en jus des variétés cultivées dans la commune (la plus part des variétés sont à caractère de consommation finale) ;
- Le prix élevé des agrumes locaux (avec les prix proposés par les agrumiculteurs, le prix de produit finis des entreprises de transformations sera inaccessible aux consommateurs).

Notre enquête nous a permit de souligner que l'absence d'une vision intégrée des acteurs en question dans une relation de marchande formelle constitue de même une limite majeure pour la régularité des approvisionnements présents et même future de la sous filière. Bien que, l'avenir de cette dernière repose davantage sur les efforts établis par l'Etat vis-à-vis la politique agricole adaptée en termes des aides, subvention, contrôle, suivis et l'organisation d'un environnement institutionnel afin de structuré les interactions d'acteurs dans un cadre réglementé.

En effet, une meilleure organisation des coordinations d'acteurs peut optimiser la performance économique des filières par la réalisation des économies d'échelles. L'organisation en réseau, notamment avec l'émergence du cluster des boissons dans la wilaya de Béjaïa, peut servir à l'émergence des influences pour la mise en place de nouveaux appuis à la sous filière des jus et nectars en particulier et au développement local en général.

Pour notre travail qui serve à étudier le rapport de partenariat entre agriculture et l'industrie agroalimentaire, les orientations suivantes nous semblent essentielles pour un partenariat efficace :

- Privilégier des dialogues profonds et partagés peut résoudre les points de divergences et arriver à un consensus bienveillant pour les deux parties ;
- Inscrire les relations entretenues dans un cadre formel permet d'éviter d'éventuels conflits ;
- En fin, l'amélioration des rendements agricoles en quantité suffisante et en qualité satisfaisante est recommandée pour le développement des agro-industries en parallèle.

Au cours de notre travail de recherche ayant portée sur l'étude de développement des relations agriculture/agro-industries au niveau local, nous avons pu souligner que notre agriculture souffre de multiples problèmes auxquels il faut remédier, que ce soit au niveau local, régional ou national. L'extension de l'urbanisation sur les terres agricoles, le manque de l'agrofourriture, de main d'œuvre qualifiées, de suivis et de contrôle constituent des outils de recherche très intéressants à approfondir afin de tenter d'apporter des éléments de réponses dans d'éventuels travaux.

Bibliographie

- Acte de colloque international tenu les 26 et 27 avril 2003 à l'université de Constantine en collaboration avec l'université Pierre Mendès France Grenoble 2 sur le thème : Gouvernance local et développement territorial, le cas des pays du sud. P. 407.
- ANGEON Valérie et CALLOIS Jean-Marc, Fondement théoriques du développement local: quel apports du capital social et de l'économie de proximité?, 2005. P. 19-49.
- ANGEON Valérie et CALLOIS Jean-Marc, Fondements théoriques du développement local: quel apports du capital social et de l'économie de proximité?, Economie et Institutions – n°6 et 7 – 1^{er} et 2^{ème} semestres 2005, p. 19-49.
- ANSEUR Ouardia, Usages et besoins en information des agriculteurs en Algérie, Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, 19 octobre 2009, p. 233.
- Association des producteurs algériens de boissons, Symposium sur la valorisation des produits agricoles dans les boissons, Mars 2013, p. 24.
- ATER Nogatchewsky Gwenaelle, SEIGNERIE Vassalité, partenariat et marché dans les relations client-fournisseur, 2005, p. 24.
- BASSIN-CARLIER Claude, Contribution aux journées techniques de l'ARENE forum de Grenelle, 15ème Arrondissement Paris, Territoire-Agenda 21 local sous le titre : La concertation: outils et pratiques dans les projets de territoire, octobre 2003. P. 56.
- BEKONO Ohana Sébastien, Les comportements relationnels des entreprises : éléments d'une typologie, *La Revue des Sciences de Gestion*, 2011/5 n° 251, p. 201-213.
- BELATTAF Matouk et OUSALEM Alia, Economie industrielle et études des comportements stratégiques : essai d'analyse des stratégies des acteurs de la filière lait à Bejaia, *Recherches économiques et managériales* N°6 – décembre 2009, p. 17.
- BELATTAF Matouk, Evaluation de la dynamique territoriale et de financement de la PME et son impact sur le développement local » : cas de la wilaya de Bejaia, Décembre 2007, P 38-57.
- BELATTAF. M et IDIR. Achour, Le développement local : quelques éléments théoriques et pratiques, Communication au colloque international : Articulation Espace-local-Espace mondial, Bejaia 21 et 22 juin 2006, Université de Bejaïa, Laboratoire Recherche et Développement, p. 7-23.

- BELLACHE Youghourta, Essai d'évaluation des effets de l'Ajustement Structurel sur le développement local : cas des communes du versant nord du massif des Babor- Biban. 2001-2002.
- BENHAYOUN Gilbert, GAUSSIÉ Nathalie et PLANQUE Bernard, L'ancrage territorial du développement durable, de nouvelles perspectives, L'Harmattan, Paris, 1999. P. 346. <http://books.google.fr>. Consulté le 18 mars 2013.
- Bernard PECQUEUR, Quel « tournant territorial » de l'économie mondiale globalisée ? p. 13, <http://defi-univ.org/IMG/pdf/Pecqueur.pdf>. Consulté le 03/03/2013.
- BESSAOUD (Omar) : La stratégie de développement rural en Algérie, options méditerranéennes série A n° 17, 2006. p. 79-89. <http://om.ciheam.org/om/pdf/a71/06400059.pdf>. Consulté le 15 mars 2013.
- BEURET Ean-Eudes et CADORET Anne, Retour d'expériences sur la concertation vue par les acteurs environnementaux et les élus locaux, octobre 2011, p. 188.
- BEURET Jean-Eudes et CADORET Anne, Une gouvernance territoriale endogène de l'environnement : contours et enjeux, 3èmes journées de recherches en sciences sociales INRA SFER CIRAD 09, 10 et 11 décembre 2009, p 20.
- BONO Alberto, Thèse présentée pour obtenir le grade de Docteur en Domaine économie et sciences sociales, Spécialité GESTION, TIC et nouvelles formes d'organisation dans la filière de la distribution industrielle européenne, 24 Mai 2004, p. 481.
- BOUCHET Yannick, L'intelligence économique territoriale est elle une aide à l'économie de proximité ?, Communication au XVIIème colloque fédérateur de l'institut CEDIMES sous le thème : Le développement local dans une perspective comparée, de 17 au 21 mai 2005, Turin –Italie, p. 13.
- BOUDRA Abdelkrim, Industrie des boissons et des jus de fruits, WWW.agroligne.com, 2007, p.79-111
- BOUDRA Abdelkrim. La filière boisson en Algérie. Le marché des boissons sans alcool, WWW.agroligne.com, septembre-octobre 2010, p. 40.
- BOUKELLA Mourad, Les restructurations agricoles dans l'Algérie des années 1990 : quels objectifs ? Quels moyens ?, les cahiers de CREAD, n°51, 2000, p
- BOUKELLA. M, Les industries agroalimentaires en Algérie : politiques, structures et performances depuis l'indépendance, option méditerranéennes, Vol 19, CIHEAM, CREAD, 1996. ageconsearch.umn.edu/bitstream/9408/1/sp07ac01.pdf. p. 70.

-
- BOUMOULA Samir, Décentralisation et développement local : contribution au réaménagement du schéma de financement des budgets publics locaux en Algérie, Approche par l'analyse de l'économie publique locale, 2011.
 - Cahier technique à usage interne: démarche et outils à l'intention des équipes Handicap International, Groupe de Travail Partenariat, Novembre 2002. P. 88
 - CASPAR René, FARRELL Gilda et THIRION Samuel, Organiser le partenariat local, in Observatoire européen LEADER / AEIDL, cahier N°2, 1997, p. 44.
 - Cécile Fortin-Dcbart, Le partenariat école-musée pour une éducation à l'environnement, L'harmattan, 2004, p. 224.
 - Centre National de l'Informatique et des Statistiques, Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie, période : 1^{er} semestre 2011, p. 18.
 - Centre National de l'Informatique et des Statistiques, Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie, période: 1^{er} semestre 2010, p. 18.
 - Centre National de l'Informatique et des Statistiques, Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie, période: 1^{er} semestre 2012, p. 18.
 - CERTU, L'analyse des systèmes d'acteurs : Cahier n°1 Diagnostics de territoire et système d'acteurs, Avril 2001, p.104
 - COTE Sylvain et HELLIWELL. John F, Le capital social : un concept utile ? Texte tiré d'un exposé présenté au congrès 2002 de l'Association des économistes québécois : La croissance économique : À quel prix et pour qui ?, 16 mai 2002, p. 32.
 - DAMPERAT Maud, Les approches de la relation client : évolution et nature, 1ères Journées de Recherche en Marketing IRIS l IAE de Lyon, 4 et 5 avril 2005, p. 14.
 - DELANGLE Sophie, Comment manager la relation client-fournisseur dans le cadre d'un désengagement ?, septembre 2007, p. 87.
 - DENIEUIL Pierre-Noël, Introduction aux théories et à quelques pratiques du développement local et territorial : Analyse et synthèse bibliographique en écho au séminaire de Tanger, 25-27 novembre 1999, 2005, P 66
 - DENIEUIL Pierre-Noël, Introduction aux théories et à quelques pratiques du développement local et territorial : Analyse et synthèse bibliographique en écho au séminaire de Tanger (25-27 novembre 1999), SEED Document de travail n° 70, 2005, p. 66.
 - DIAO Samba, Mémoire de maîtrise en sociologie sous le thème: Décentralisation et développement local. Participation populaire au développement local urbain: le cas du conseil de Quartier (CQ) de Diamaguène (commune de Saint-Louis) , (2003-2004) p. 149.

- Dictionnaire LARROUSS.
- Direction des statistiques agricoles et des systèmes d'information, Recensement général de l'agriculture- 2001 rapport général des résultats définitifs, juin 2003, p. 125.
- Direction des statistiques agricoles et des systèmes d'information, recensement général de l'agriculture 2001, rapport générale des résultats définitifs, juin 2003, p. 125
- Document de référence de la Stratégie nationale de développement des industries agroalimentaires, Mars 2010. P. 157.
- Economie de développement de l'Algérie : Sous développement et socialisme,
- ERRECART Amaia, À la rencontre des SIC et de la Sémiotique : Le partenariat entre une organisation économique et une organisation associative comme espace d'interaction langagière et de médiation sociale, 2011, p. 167-181
- Fabienne LELOUP, Laurence MOYART et Bernard PEQUEUR, La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale?, géographie économie société, 2005 p. 321-331.
- FRANKE Sandra, La mesure du capital social, document de référence pour la recherche, l'élaboration et l'évaluation de politiques publiques, septembre 2005, p. 82.
- FRANKE Sandra, La mesure du capital social, document de référence pour la recherche, l'élaboration et l'évaluation de politiques publiques, septembre 2005. p.82.
- GAGNON Christiane et KLEIN Juan-Luis, Le partenariat dans le développement local: tendances actuelles et perspectives de changement social, Cahiers de Géographie du Québec, Volume 35, n° 95, septembre 1991, p. 239-255.
- GAIGNÉ Carl, GOFFETTE-NAGOT Florence, Localisation rurale, des activités industrielles. Que nous enseigne l'économie géographique ?, Article de la Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement, 2008, p. 101-130.
- GALLAUD Delphine et al, Proximités organisationnelle et géographique dans les relations de coopération : une application aux secteurs agroalimentaires, Géographie, économie, société, 2012/3 Vol. 14, p. 261-285.
- GERVAIS Catherine de l'institut national de santé publique Québec, L'influence des politiques agroalimentaires à caractère économique sur l'alimentation et le poids, Juillet 2011, p. 77.
- GILLY Jean-Pierre et LUNG Yannick, GRES groupe de recherche économique et sociales, proximité secteurs et territoires, cahier n° 2005_09. p. 21.
- GILLY Jean-Pierre et PERRAT Jacques, La dynamique institutionnelle des territoires : entre gouvernance locale et régulation globale, dans le Cahiers du GRES, Mai 2003, P15.

-
- GOUTTEBEL Jean-Yves, Stratégies de développement territorial. 2^e édition, Economica, Paris, Janvier 2003. 262 P.
 - Groupe de la banque africaine de développement, Note de dialogue 2011-2012, Mai 2011, p. 25.
 - Groupe de la banque africaine de développement, Note de dialogue 2011-2012, Mai 2011, p. 6.
 - Groupe de travail, Sommet de Montreal, Le développement local? 2002, p.13, http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/SOMMET_FR/MEDIA/DOCUMENTS/Developpement_local.pdf. Consulté le 04 avril 2013.
 - GUMUCHIAN Hervé, GRASSET Eric, LAJARGE Romain et ROUX Emmanuel, Les acteurs, ces oubliés du territoire, Economica, Paris, Avril 2003. P186.
 - HUEE Paul, le développement local aux défis de la mondialisation, <http://books.google.fr>. consulté le 04 avril 2013.
 - Jean Jaque GIRARDOT, contribution au séminaire
 - KAHN R. La dimension culturelle du développement territorial. RERU, 2010, 4, p. 625-645.
 - KHELADI Mokhtar, Contribution au colloque international : l'Articulation Espace locale-Espace mondial : enjeux, problèmes et perspective, Bejaia du 21 au 22 juin2006, Bejaia, Algérie, P. 414.
 - KLEIN Juan-Luis, Le partenariat: vers une planification flexible du développement local, Revue canadienne des sciences régionales, XV:3 (Autumn/automne 1992), p. 491-505.
 - LACHAPELLE René, Deux décennies de concertation, le partenariat en développement local à Sorel, Nouvelles pratiques sociales, vol14, n° 1, 2001, p 48-63.
 - LAMANI Ouassila et CHERIET Foued, Analyse concurrentielle et positionnement d'une PME dans le secteur de la boisson en Algérie : cas de NCA, les cahiers du CREAD n°96, 2011, p. 107-135.
 - Le journal El Watan, Le désastre de l'agriculture algérienne, 25 mai 2008, p. 9.
 - Le Sage et l'Etat Pouvoir, Territoire et Développement en Guinée Maritime. 2007. p. 290.
 - LELOUP F. Le développement territorial et les systèmes complexes : proposition d'un cadre analytique. 2010, 4, p. 687-704.

- LEVESQUE Benoît, Economie plurielle et développement territorial dans la perspective du développement durable: éléments théoriques de sociologie économique et de socio-économie, P. 18,
http://nmd.ufsc.br/files/2011/05/Levesque_article_economie_plurielle_et_developpement_territoria.pdf. Consulté le 12 janvier 2013.
- LUZI Jacques, Une histoire de l'industrialisation de l'agroalimentaire, Commentaires sur le marché de la faim et Le monde selon Monsanto, Ecologie et politique, N°38, 2009, p. 43-56.
- MACHAT Karim, Une interprétation de la relation fournisseur-distributeur comme processus d'apprentissage : la PME agro-alimentaire face à la participation du distributeur, p. 23, http://iae.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/25_machat.pdf. Consulté le 02 février 2013.
- Manuel du partenariat, partie I de Forum international des chefs d'entreprises de la Fondation du Prince de Galles, écrit par: Ros Tennyson, 2003. P. 71.
- MENDEZ Ariel et MERCIER Delphine, Le rôle des relations inter-organisationnelles dans des territoires en transition : des compétences liés sous contraintes de l'histoire, XVème Conférence Internationale de Management Stratégique, Annecy / Genève 13-16 Juin 2006, P. 26.
- MERINI Corinne, le partenariat: histoire et essai de définition, actes de la journée nationale de l'OZP, 5 mai 2001, p. 6.
- Michel SERGHEERAERT, www.qualitadmin.com/2010/05/la-relation-client-fournisseur-interne.html. Consulté le 05 Janvier 2013.
- Ministère de l'agriculture et du développement rural, Le renouveau agricole et rural en marche : Revue et perspectives, Mai 2012, p. 50.
- Ministère de l'industrie et de la promotion des investissements, Document de référence, Stratégie nationale de développement des industries agroalimentaires, Mars 2010, p. 69
- MOINE Alexandre, Le territoire comme un système complexe: un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie, 2006. P. 115-132.
- MUTIN Georges, l'Algérie et ses agrumes, Revu de géographie de Lyon. Vol. 44 n°1, 1969. p. 5-36.
- NEDJRAOUI D, Profil fourrager ALGERIE, FAO 2003, p. 30.
- OLIVIER-SALVAGNAC Valérie et LEGAGNEUX Bruno, L'agriculture de firme : un fait émergent dans le contexte agricole français ?, article de cairn.info n°190, 2012. P. 77- 97
- ONS, 2007 In Dr. HAMZA Cherif Ali, Population et emploi en Algérie : tendances récentes et perspectives, Novembre2007, p. 39.

- PAMPHILE Sebahara, Acteurs et enjeux de la décentralisation et du développement local : Expériences d'une commune du Burkina Faso, novembre 2000, p. 31.
- PECQUEUR B. PEYRACHE-GADEAU. Fondement interdisciplinaires et systémiques de l'approche territoriale. RERU, 2010, N°4, p. 613-623.
- PERRO Jean et Eric de Roodenbeke (éds), La contractualisation dans les systèmes de santé: pour une utilisation plus efficace et appropriée, KARTHALA, p. 571, <http://books.google.dz>. Consulté le 19 avril 2013.
- PESQUEUX Yvon, Capital social et réseau social, 2010. P. 4.
- Pierre Campagne, « Agriculture et développement local : quelques questions économiques », In : Duché G. (ed.). Territoires en mutation : à la mémoire de Jean Le Coz. Montpellier : CIHEAM (Cahiers Option Méditerranéennes; n°3), 1994. P. 55-65.
- RASTOIN Jean-Louis, GHERSI Gérard, Le système alimentaire mondial: concepts et méthodes, analyses et dynamiques, 2010, p.494.
- RASTOIN Jean-Louis, GHERSI Gérard, Le système alimentaire mondial: concepts et méthodes, analyses et dynamiques, 2010, P. 494.
- REVERDY Thomas, Mettre en concurrence ses fournisseurs partenaires : Comment les acheteurs reconfigurent les échanges interindustriels, 2010, p. 45.
- ROUX. P., Economie agricole, volume 2 : L'agriculture dans le développement économique. Edition J.b. baillièrè. Paris, 1987. P. 346.
- RUEDI Felber, NADEL Marie Laure MULLET, NADEL Moussa Djiré, FSJE, Université de Bamako, Le rôle des organisations de la société civile dans le processus de la décentralisation: Etude exploratoire au Mali, Juillet 2006, p.56.
- SAUSSIÈRE Stéphane et TRA TRAN Phuong, L'efficacité des contrats de partenariat en France : une première évaluation quantitative, Revue d'économie industrielle, 2012, p. 81-110
- SCHEIDER Jeanne, Réussir la formation en alternance : organiser le partenariat, INSEP Edition, Paris, 1999.
- SIRVEN Nicolas : Doctorant du centre d'économie du développement Université Montesquieu-Bordeaux IV - France, Capital social et développement: quelques éléments d'analyse, 2000, p. 29.
- Solidarité rurale du Québec, Contribution de l'agriculture au développement rural et à l'occupation des territoires du Québec : un autre modèle est possible, 2007, p. 59.
- Soutiens et subventions agricoles, p. 6, <http://www.filaha.net/telechargement/subventions.pdf>.

- Soutiens et subventions agricoles, WWW.filaha.net/telechargement/subvention.pdf. Consulté le 19 Janvier 2013.
- TERNAUX Patrick et PECQUEUR Bernard, Ressources territoriales, structures sociales et comportements des acteurs, *Revue canadienne des sciences régionales*, XXXI: 2 (Été 2008), p 261-276.
- TERNAUX Patrick, PECQUEUR Bernard, Ressources territoriales, structures sociales et comportements des acteurs, *Revue canadienne des sciences régionales*, XXXI: 2 (Été 2008), P 261-276.
- TESSON. F, Développement local : Définitions et point de vue, 2006, P. 21.
- The world fact book, CIA. www.cia.gov. Consulté le 15 Janvier 2013.
- TOTTE Marc, DAHOU Tarik, Sawadogo Raogo Antoine et BILLAZ René, La concertation entre privés et publics: pratiques et normes des OSI françaises, rapport final juillet 2004. P. 161.
- TOUZRI Abdelfattah, Développement local, acteurs et action collective, thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en sciences sociales : développement, population et environnement juin 2007, P. 280.
- VASSEUR Philipe, La filière agroalimentaire nord-pas de calais, novembre 2011, p. 32.

Chapitre I : Liste des figures

Liste des figures		
N° de figure	Titre	page
01	Concertation des parties prenantes de développement local pour une vision partagée.	21
02	Economie agricole, économie rurale et économie agroalimentaire	25
03	L'interdépendance des relations entre les acteurs d'une filière agroalimentaire.	27
04	La relation client-fournisseur.	29

Liste des tableaux, figures et graphiques pour le chapitre II

Liste des tableaux		
N°	Titre	Page
01	Principaux acteurs de la filière boissons en Algérie	44
02	La consommation moyenne et la production nationale des BRSA en 2008	46
03	La mobilisation de la ressource en eau de la wilaya de Béjaia (2011)	52
04	Répartition de la SAU par cultures (ha)	54
05	Occupation des sols de la wilaya de Béjaia pour la campagne 2010-2011. Unité : ha.	55
06	Principale production de la wilaya pour la campagne 2010-2011. Unité : Qx.	55
07	Répartition des PME publiques et privés et l'emploi dans le secteur agroalimentaire de la wilaya de Béjaia.	57
08	L'évolution de l'agrumiculture par types	60
Liste des figures		
01	Carte géographique et administrative de la wilaya de Béjaia	51
02	Répartition générale de la SAU pour la campagne 2010-2011. Unité ha	53
Liste des graphiques		
01	Le PIB par secteur (2009)	37
02	Les importations par groupes de produits pour la période 1 ^{er} semestre (2010-2011-2012) en milliards de dollars US.	39
03	Répartition par régions économiques des implorations de l'Algérie en 2010, 2011, 2012 (M de USD)	40
04	Estimation du Soutien aux Producteurs (ESP) par pays en pourcentage des recettes agricoles	42
05	Évolution des productions agrumicoles des principales filières. Moyenne 2005-2008 et évolution 2009-2012 en millions de quintaux.	48
06	Les IAA dans l'activité économique	57
07	Fluctuation de la production agrumicole durant les trois dernières années	59

Liste des figures, graphiques et tableaux pour le chapitre III

Liste des tableaux		
N°	Titres	Page
01	Occupation du sol par culture	67
02	La répartition des exploitations agricoles de la commune d'étude en EAI et EAC	67
03	Mouvement des PME pour la commune d'El-kseur	68
04	Occupation d'agrumes (superficie complantée, en rapport et production) 2012	70
05	Désirez-vous entretenir des relations permanentes avec les entreprises de transformation de la commune ?	86
06	Identification des entreprises	87
07	L'approvisionnement en agrumes frais et en concentré de jus	89
08	Comparaison des besoins de l'industrie Cojek et l'offre de l'agrumiculture au niveau de la zone d'étude	91

Liste des figures		
N°	Titres	Page
01	Situation géographique de la commune d'El-kseur	63
02	Secteurs d'urbanisation pour la commune d'El-kseur	66

Liste des graphiques		
N°	Titres	Page
01	Evolution de la pluviométrie de la commune durant l'année.	64
02	Evolution de la température durant l'année pour la commune d'el-kseur.	65
03	Mouvement des PME et d'emplois de la commune d'EL-kseur.	68
04	Evolution de la superficie affectée à l'agrumiculture dans la commune d'el-kseur	71
05	Evolution de la production agrumicole de la zone d'étude	71
06	Présentation de niveau d'instruction des producteurs d'agrumes	75
07	Affectation d'une formation en agronomie	76
08	Déclarations des agriculteurs au sujet de potentialités agricoles de la Wilaya de Béjaia	77
09	Choix de la culture des agrumes	78
10	La nature des exploitations	79
11	Le financement de la ferme	79
12	Assurance de la ferme	80
13	La promotion de l'Etat pour l'agriculture de point de vue des	81
14	Avez-vous bénéficié des subventions concernant les agrumes ?	82
15	Les subventions de l'Etat pour l'agrumiculture sont-elle satisfaisante	81
16	La destination de la production agrumicole	84
17	Répartition des coûts de production	84

Questionnaire destiné aux producteurs d'agrume ?

Université d'A.MIRA de Bejaïa : Faculté des sciences économique de gestion et commerciale

Nom de l'enquêtrice : M^{elle} MENNIF Lyakout, 2^{ème} année master (METE)

Objet de l'enquête : l'agriculture et la transformation des agrumes : quelle stratégie pour un développement local ?

1- Identification de l'agriculteur:

- **L'adresse :**
- **Niveau d'étude :**
 - Aucun. Supérieur.
 - Primaire. Autre formation :
 - Secondaire.
- **Avez-vous une formation en agronomie ?**
 - Oui. Non.
- **D'après-vous, l'agriculture de la wilaya de Béjaïa possède :**
 - Des potentialités importantes.
 - Des potentialités moyennes.
 - N'a pas de potentialités.
- **Votre choix de la culture des agrumes est dû :**
 - À l'héritage culturel.
 - À la disponibilité des conditions nécessaires à cette culture.
 - La rentabilité.
 - Autre à préciser :
- **Votre exploitation est :**
 - Publique :
 - ✓ A titre individuel.
 - ✓ A titre collectif. Précisez le nombre des associer :
 - privée

- **Votre ferme est financée par :**
 - Des fonds propres.
 - Un crédit bancaire.
 - Capital social
 - Autres :
- **votre ferme est elle assurée ?**
 - Oui
 - Non ? Pourquoi :
- **Concernant la promotion de l'agriculture, pour vous l'Etat:**
 - Joue un rôle important.
 - Ne joue pas un rôle important.
 - Autres :

2- La production des agrumes :

- **Surface plantée en agrumes:.....ha**
- **Le nombre de plantation par type :**

Type	Citron	Oranger	Clémentine	Mandarine	Pamplemousse
Nombre de plants					
L'âge des plants (ans)					
Le rendement annuel (ks/plant)					

- **Quels sont vos équipements de production :**
 - Tracteurs
 - Pompes d'irrigation
 - Tuyaux pour irrigation
 - Autres.....
- **Répartition des coûts de production :**
 - Achats des engrais.....%
 - Main d'œuvre.....%
 - Transport.....%

- Produits phytosanitaires.....%
- Autres.....Précisez.....%
- **Coût de production par unité :.....DA/QX.**
- **Recette nette par unité :.....DA/QX.**
- **Les obstacles de production ou de vente rencontrés sont :**
 - Le financement.
 - Problème lié au niveau bas des prix.
 - La non disponibilité des moyens nécessaire à la production.
 - La cherté des engrais.
 - La non disponibilité de la main d'œuvre.
 - Autre. Précisez.....
- **Avez-vous bénéficié des subventions de l'Etat pour vos agrumes :**
 - Oui.
 - Non.
- **Pour vous les subventions de l'Etat concernant les agrumes :**
 - Ne sont pas satisfaisantes.
 - Moyennement satisfaisantes.
 - Très satisfaisantes.
- **Envisagez-vous une extension de votre production d'agrumes:**
 - Oui, pour quoi ?.....
 - Non, pour quoi ?.....

3- La commercialisation de la production

- **Votre production est destinée généralement aux :**
 - Entreprises de transformation locales.
 - Entreprises de transformation hors wilaya.
 - Marché de la consommation finale.
 - Autoconsommation.
- **Quel est le prix fixé pour :**
 - Les entreprise de transformation.....DA /kg
 - Le marché de consommation finale.....DA/kg
- **Qui fixe le prix de vente ?**
 - L'Etat.

- Le marché.
- L'entreprise de transformation.
- Par négociation.
- **Avez-vous des relations avec des entreprises de transformation des agrumes de la commune ou d'autre région ?**
 - Si oui. Les quels ?.....
 - Si non. Pour quoi ?.....
- **Désiriez-vous entretenir des relations permanentes avec les entreprises locales de transformation des agrumes?**
 - Oui. Pour quoi ?.....
 - Non. Pour quoi ?.....
- **De quelle façon voudriez-vous entretenir cette relation ?**
 - De concertation directe, ou
 - Avec un organisme intermédiaire institutionnel.
 - Autres propositions :.....
- **comment comprenez-vous la notion de développement local ?.....**
- **quelle contribution apporter-vous au développement de votre commune ?.....**
- **Vous intéresserait-il d'être en coordination avec d'autres acteurs : agriculteurs, collectivité locale, les entreprises de transformation, les entreprises de distribution, institution de formation et de recherche ?**
 - Oui. Non.
 - Si oui, quels sont ces acteurs ?.....
 - Si non, pour quoi ?.....
- **A votre-avis l'agriculture contribue-t-elle au développement local de la commune :**
 - Oui. Non.

Merci pour votre collaboration. Nous vous assureront que les informations recueillies demeureront confidentielles et qu'elles seront utilisées pour des raisons purement scientifiques.

Questionnaire destiné aux transformateurs d'agrumes

Université d'A.MIRA de Bejaïa : Faculté des sciences économique de gestion et commerciale

Nom de l'enquêtrice : M^{elle} MENNIF Lyakout, 2^{ème} année master (METE)

Objet de l'enquête : le développement agricole et l'industrie agroalimentaire : cas de la commune d'El-kseur.

1- Identification de l'entreprise

- **Raison sociale :**.....
- **Statut juridique :**
 - Privé Coopérative
 - Public
- **Forme juridique :**
 - EURL SNC
 - SARL SPA
- **Date de création de l'entreprise :**.....
- **Effectif du personnel :**

	Homme	femme
A la création		
Aujourd'hui		

- **Le choix du secteur de production des boissons?**
 - Taille importante de marché des boissons
 - Coût faible
 - Importance de profit
 - Peu de concurrence
 - Autre:.....
- **Votre entreprise est financée par :**
 - Vos fonds propres.
 - Crédit bancaire.
 - Capital social relationnel. A préciser.....
 - Autres à préciser.....

- **Votre entreprise est-elle certifiée :**
 - Si oui, quel type de certification.....
 - Si non, pour quoi ?.....
- **Avez-vous bénéficié des subventions de l'Etat ?**
 - Oui. Non.
 - Si oui, les quelles ?.....
- **Concernant l'animation du secteur agroalimentaire, selon vous, l'Etat :**
 - Joue un rôle important.
 - Ne joue pas grand rôle.
 - Autre.....

2- Marché des boissons et capacité de production

Les questions suivantes concernent juste les boissons non gazeuses à base d'agrumes.

- **Capacité de production totale et par espèce :**

Espèces	Capacité de production (L/an)
orange	
Citron	
Autres	
Total	

- **Quelle est votre part de marché ?.....**
- **Quelle est la variation de la demande selon saisons :**

La saison	Printemps	Eté	hiver	automne
La demande (L)				

- **Quels sont les marchés d'écoulement de votre produit final ?**
 - Local.
 - Régional à préciser les régions.
 - National.
 - International.

Autre :%préciser.....

▪ **Vous approvisionner en agrumes au niveau :**

De la commune.

Régional à préciser.....

National. Précisez la région.....

International. Précisez la région.....

▪ **Comment vous trouvez la qualité et les prix des agrumes ?**

		Agrumes locaux	Agrumes non locaux
La qualité	Bonne qualité		
	Qualité moyenne		
	Mauvaise qualité		
Le prix	Prix bas		
	Prix moyen		
	Prix cher		
	Le prix d'achat		

▪ **Qui fixe le prix des agrumes?**

Le marché.

L'Etat.

Le producteur.

Vous-même.

En négociation bilatérale.

▪ **Souhaitez-vous être en collaboration avec les entreprises concurrentes pour l'approvisionnement en agrumes?**

Oui

Non

▪ **L'approvisionnement des agrumes au niveau :**

Local :QX/an.

National :QX/an.

International.....QX/an.

▪ **Désirez-vous entretenir des relations permanentes avec les producteurs d'agrumes locaux :**

Oui

Non

▪ **De quelle façon voudriez-vous entretenir cette relation ?**

- Une concertation directe
- Avec un organisme intermédiaire institutionnel
- Autres propositions

4- Le rapport IAA et le développement local

- **comment comprenez-vous la notion de développement local ?.....**
- **Quelle contribution apportez-vous à votre commune ?.....**
.....
- **Vous intéresserait-il d'être en coordination avec d'autres acteurs : agriculteurs, collectivité locale, les entreprises de transformation, les entreprises de distribution, institution de formation, de recherche ... etc?**
- Oui. Non.
- **Si oui, les quels ?.....**
- **Si non, pour quoi ?.....**
- **A votre-avis l'industrie agro-alimentaire contribue-t-elle au développement local de la commune :**
- Oui. Non.

Merci pour votre collaboration. Nous vous assureront que les informations recueillies demeureront confidentielles et qu'elles seront utilisées pour des raisons purement scientifiques.

Les bilans agrumicoles de la commune d'Elkseur pour la période 2002-2013

▪ Bilan agrumicole pour la campagne : 2002-2003

Commune d'Elkseur

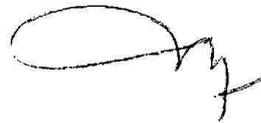
Bilan Agrumicole
2002/2003.

Variétés	Superficie Complante	Superficie en rapport	Quantité Production		
T. Navel	47	42	4830	42	4830
W. Navel	102	88	10560	88	8800
Clé. 8/Pépins	43	42	2730	42	2730
Clé. Montréal	20	19	1330	19	1330
Mandarinier	08	08	640	08	640
SFA	05	02	170	02	160
Sanguinelli	21	21	2100	21	2100
Valencia Late	20	15	1500	15	1350
Hamline	03	03	220	03	225
Citronniers	04	04	340	04	300
Total	273 ^{ha}	244 ^{ha}	24900 ^{kg}	244 ^{ha}	22465 ^{kg}

obs : les quantités récoltées en valencia late sont prévisionnelles

Elkseur le 12.04.03.

CACR,



▪ Bilan agrumicole pour la campagne : 2003-2004

- Commune = Et. Béni

Bilan Agrumicole
03/04

Varie-tés	Superficie implantée	Superficie rapport	Revenus de production	Superficie récoltée	Quantité récoltée	obs
- T. Navel	45,5	33	3960	33	3960	-
- W. Navel	158	85,50	10260	85,50	10260	-
- Clé. S/Pépins	43	42	2940	42	2940	-
- Clé. Montréal	20	19	1330	19	1330	-
- Mandarinier	08	08	640	08	640	-
- DFA	05	01	100	01	100	-
- Sangrinetti	21	21	1785	21	1785	-
- Valévalate	20,50	12,5	1250	12,5	1125	Prévis
- Hamine	03	03	270	03	270	-
- Citronnier	04	04	360	04	360	-
Total	328	229	22895	229	22770	-

Et. Béni le 13/04/04

LIARS,



▪ Bilan agrumicole pour la campagne : 2004-2005

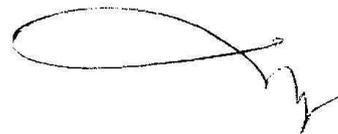
- Commune: Erben

Bilan Agrumicole
04/05

Nomé	Superf. Complet	Superf. Répond	Prévisions de Production	Superf. Récoltée	Quantité Récoltée	Obs
- T. Navel	42,5	30	3600	30	3600	-
- W. Navel	160	81,5	9780	81,5	9780	-
- Clé. St Pépin	43	42	2940	42	2940	-
- Clé. Montécal.	20	19	1330	19	1350	-
- Mandarine	08	08	720	08	720	-
- DFA -	05	01	110	01	110	-
- Sangre nelli	21	21	2100	21	1890	-
- Valencia late	20,5	12,5	1500	12,5	1375	sté
- Hamline	03	03	330	03	330	-
- Citronniers	04	04	360	04	360	-
Total	327	222	22770	222	22435	-

Erben le 11/04/05

UACI,



- Les Rendements citrons sont en deçà de la moyenne car
quoiqu'il y ait les principaux causes sont de fertilité un
2. manque de traitements adéquats, les causes liées au sol

■ Bilan agrumicole pour la campagne : 2006-2007

Bilan Agrumicole
06/07

Variétés	Sup. Coupl.	Sup. du Ray	Sup. récoltée	Quantité Récoltée
T. Navel	41	30	30	3300
W. Navel	169	83,5	83,5	8350
Hambine	03	03	03	300
Sanguinelle	21	21	21	2100
BFA	05	01	01	100
Valencia Late	20,5	12,5	12,5	1250 (Récoltée)
clém. SP	43	40	40	2400
clém. Mont.	20	19	19	1140
Naveline	08	08	08	560
Litronier	04	04	04	440
Total	334,5	222	222,4	19940

E. S. M. 09/04/07
EACS



Tous
- 2.170
- 75
- 1.995

le 06/07

▪ Bilan agrumicole pour la campagne : 2007-2008

Commune: Ep-Kens

Bilan Campagne Agrumicole
07/08

Variétés	Amp. C	Amp. R	Amp. R ^{lie}	Q ^{le} R
- T: Navel	43,5	30	30	330
- W. Navel	168	82,5	82,5	825
- Hamline	03	03	03	30
- Sangreli	21	21	21	210
- DFA	08	01	01	100
- Valencia late	21	11,5	11,5	115
- clem SIP	44	39	39	273
- clem M	20	19	19	133
- Mandarinier	08	08	08	60
- Citronnier	04	04	04	44
Total	340,5	219 th	219 th	2030

Ep-Kens le 19.03.08

LIACU,


▪ Bilan agrumicole pour la campagne : 2008-2009

- Commune = EKBens

Bilan Agrumicole 08/09.

Variétés	Arbres à complanter	Arbres à en report	Arbres à récolter	Quantité récolt
- T. Navel	48	30	30	3600
- W. Navel.	175,5	82,5	82,5	9900
- Hamline	03	03	03	360
- Sangre nelli	21	21	21	2583
- DFA -	08	01	01	123
- Valencia late (Prevision)	22,5	11,5	11,5	1725
- Clem. SIP.	44	39	39	2340
- Clem. M.	20	19	19	1140
- Nandinias.	08	08	08	984
- Citronnier.	04	04	04	492
Total.	353,5^{HA}	219^{HA}	219^{HA}	23247

2825
492

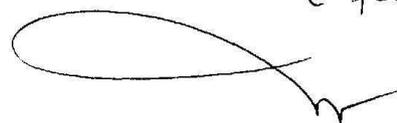
2877

2583
3105

5688

EKBens 13/11/09

L1465,



Total poltron. 28285^{q^a}

▪ Bilan agrumicole pour la campagne : 2009-2010

- Commune = EKBens

Bilan Agrumicole 08/09.

Variétés	Arbres à complanter	Arbres à en report	Arbres récoltés	Quantité récolt
- T. Navel	48	30	30	3600
- W. Navel.	175,5	82,5	82,5	9900
- Hamline	03	03	03	360
- Sangre nelli	21	21	21	2583
- DFA -	08	01	01	123
- Valencia late (Prevision)	22,5	11,5	11,5	1725
- Clem. SIP.	44	39	39	2340
- Clem. M.	20	19	19	1140
- Nandarinier.	08	08	08	984
- Citronnier.	04	04	04	492
Tot. 20.	353,5 ^{HA}	219 ^{HA}	219 ^{HA}	23247

2825
492

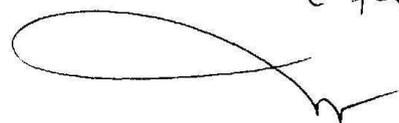
2877

2583
3105

5688

EKBens 13/11/09

L1465,



Totale poltron. 28285^{q¹}

▪ Bilan agrumicole pour la campagne : 2010-2011

he = El-Kem

Bilan Agrumicole

2010 / 2011

DATE	RAPPORT	PRODUCTION
48	30	3600
175	83,50	10020
03	03	360
21	21	2583
08	01	123
22	11,50	1725
44	39	2340
20	19	1140
08	08	984
04	04	492

DESCRIPTION	PRODUCTION	PROFIT	REVENUS
Orange Alval	30	3750	100%
Orange Alval	83,50	10437,50	"
Orange	03	375	"
Orange	21	2580	"
Orange	01	125	"
Orange	11,50	1437,50	"
Orange	39	2730	"
Orange	19	1330	"
Orange	08	960	"
Orange	04	500	"

PRODUCTION	PROFIT	REVENUS
3750		
10437,50		
375		
2580		
125		
1437,50		
2730		
1330		
960		
500		

Fait à EL-KEM le 31 Mars 2011

LIACIS



■ Bilan agrumicole pour la campagne : 2011-2012

25

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE ET DE LA DEVELOPPEMENT RURAL

Le Subdelegue de l'agriculture de la wilaya de EL-KSEUR
 Monsieur le directeur des services agricoles de la wilaya de BEJAIA - NOUAT

OBJET : bilan agrumicole de la campagne agricole 2011-2012

1) Situation: Vierge Agrumicole: Bilan Agrumicole:
 2011/2012

PRODUCTION	PRODUCTION	PRODUCTION	PRODUCTION
48	32	3840	
175,50	85	10200	
03	03	360	
21	21	2520	
08	02	248	
22	16,50	2145	
41,50	36,50	3650	
18	18	1800	
08	08	920	
04	04	480	

2) AVAL COMPLET de la Campagne (2011/2012):

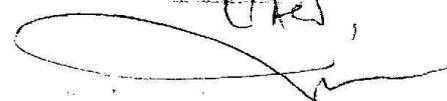
VARIETES	PRODUCTION	PRODUCTION	PRODUCTION	PRODUCTION
Thomson Navel	32	4320	100%	135
Washington Navel	85	11475	"	135
Hankine	03	405	"	135
Sanguinelli	21	2835	"	135
BFA	02	270	"	135
Valencia Late	16,50	2145	"	135
de medailles sfp	36,50	3650	"	100
de medailles marocain	18	1800	"	100
Welling	08	1000	"	125
Citronnes	04	500	"	125

3) Commercialisation des Agrumes:

Varietes	COMMERCIALISEE	TRANSFORMEE	ALTES CONSUMATION	PRODUCTION
Thomson Navel	4320			
Washington Navel	11475			
Hankine	405			
Sanguinelli	2835			
BFA	270			
Valencia Late	2145			
de medailles sfp	3650			
de medailles marocain	1800			
Welling	1000			
Citron	500			

Le Subdelegue de l'agriculture de la wilaya de EL-KSEUR
 le 29/03/2012

Variete Valencia Late: Révision de la récolte au mois de juin 2012.



■ Bilan agrumicole pour la campagne : 2012-2013

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU PÊCHE ET DE LA FAUCONNERIE
 MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU PÊCHE ET DE LA FAUCONNERIE
 - Commune = ET BEAU.

BILAN Agrumicole
 2012-2013

Le présent bilan agrumicole est établi en vertu de la Loi sur l'accès à l'information (L.A.I.) / Le présent bilan agrumicole est établi en vertu de la Loi sur l'accès à l'information (L.A.I.)

1) Situation: Verges Agrumicole:

Variété	Sup. Tot	Sup Rapp	Prev. Prod	Rend q/ha
T. N.	48	32	4480	1248
	174,50	81	11340	
	03	03	390	
	21	21	2835	
	08	02	270	
	29	16,50	2310	
	41,50	36,50	3285	
	19	18	1620	
	08	08	920	
	04	04	500	

2) Avant-couverts de la Campagne Janv 2012:

VARIETES	Sup. Rapp (Ha)	Qté (prod)	100%	Rend q/ha
Thomson Navel	32	4320	100% recette Mars, Mai	135
Washington Navel	81	11340		140
Hankline	03	405		135
Sanguinelli	21	2730		130
BFA	02	270		135
*Valencia Late	16,50	2310		140
Clementine sif	36,50	3285		90
Clementine Martel	18	1620		90
Wilking	08	1000		125
Citronnes	04	500		125

3) Commercialisation des verges:

Variétés	Qté. Commere	Qté. Trauf	Auto-Consomm.	Prop. Ceres / Detail. Dalk
Thomson Navel	4320	3	3	100 à 150 Dalk
Washington Navel	11340			"
Hankline	405			50 à 100 Dalk
Sanguinelli	2730			40 à 70 "
BFA	270			80 "
*Valencia Late	2310			75 "
Clementine sif	3285			100 à 100 "
Clementine Martel	1620			60 Dalk
Wilking	1000			50 à 80 Dalk
Citron	500			

- Variété Valencia Late: Récolte courant
 mai 2013 about Production
 provisionnelle.

8/10/2013
 CHW

Liste des matières

Remerciement

Dédicaces

Liste des abréviations

Sommaire

Introduction générale.....1

Chapitre 01: L'agriculture et l'industrie agro-alimentaire : quel partenariat pour un développement local ?.....5

1. Le développement local, définition et concepts de base.....5

1.1. Le territoire est un construit social.....5

1.2. L'émergence du développement local.....6

1.3. Définition du développement local.....8

1.4. Le développement local: un appui à la décentralisation et la gouvernance locale.....9

1.4.1. La gouvernance locale.....10

1.4.2. La décentralisation participative11

1.5. Articulation local et global12

2. Le partenariat un mode de développement local.....13

2.1. Le jeu d'acteur.....13

2.2. Le partenariat un enjeu actuel de développement local.....14

2.3. Origine et définition de partenariat16

2.3.1. Origine du concept « partenariat ».....16

2.3.2. Définition du concept « partenariat ».....16

2.4. Economie de proximité et le capital social porteurs de partenariat local.....17

2.4.1. L'économie de proximité.....17

2.4.2. Le capital social.....18

2.5. La concertation, une condition vitale des structures de coordination.....20

3. La relation agriculture et industrie agroalimentaire.....22

3.1. La place de l'agriculture dans le développement économique.....22

3.2. De l'agriculture à l'industrie agroalimentaire.....23

3.3. La filière agroalimentaire.....25

3.4. La relation client-fournisseur.....28

3.5. La contractualisation de la relation client-fournisseur.....29

Chapitre 02: Aperçu sur la relation agriculture/IAA et la filière des boissons sans alcool en Algérie.....32

1. Un bref sur l'état de l'agriculture en Algérie.....32

1.1. Les politiques agricoles adoptées en Algérie depuis l'indépendance.....32

1.1.1. La réforme agraire de 1963-1971(émergence de l'autogestion).....32

1.1.2. Période de la révolution agraire (1971-1978).....	33
1.1.3. Premières réformes de l'économie agricole étatique (1979-1999)	33
1.1.4. Plan national de développement agricole 2000-2008.....	34
1.1.5. La politique de renouveau agricole et rurale (de 2009 à nous jours).....	35
1.2. L'agriculture constitue encor un enjeu majeur pour l'Algérie.....	35
1.3. La dépendance alimentaire de l'Algérie.....	38
1.4. La déconnexion de l'industrie agro-alimentaire de l'agriculture locale en Algérie....	41
2. L'agrumiculture et l'industrie des boissons non alcoolisées en Algérie.....	43
2.1. L'alimentation n'est plus un phénomène agricole stricto sensu.....	43
2.2. Un bref historique de la filière boisson en Algérie.....	45
2.3. Présentation de la filière des boissons sans alcool en chiffres.....	47
2.4. La provenance des inputs pour la sous filière de jus à base d'agrumes.....	47
2.5. Etat de l'agrumiculture en Algérie.....	50
3. Présentation de la wilaya de Béjaia.....	49
3.1. Situation géographique.....	49
3.1.1. Organisation administrative.....	50
3.1.2. Le climat.....	52
3.1.3. Hydrologie de la wilaya.....	52
3.2. Les activités économiques de la wilaya.....	53
3.2.1. Agriculture.....	53
3.2.2. Industrie AA.....	56
3.2.3. Pêche et ressources halieutiques.....	58
3.2.4. Le tourisme.....	58
3.3. L'agrumiculture dans la wilaya de Béjaia.....	59
3.3.1. Evolution de la culture agrumicole de la wilaya.....	59
<i>Chapitre 03 : Monographie de région d'El-kseur, méthodologie, analyse et résultats de l'enquête.....</i>	62
1. Présentation générale de la commune d'El-kseur.....	62
1.1. Situation géographique et limites de la commune d'étude.....	62
1.2. Les caractéristiques du relief et du climat de la zone d'étude.....	63
1.2.1. Les caractéristiques topographiques et géomorphologique.....	63
1.2.2. Les caractéristiques climatiques de la commune d'étude.....	64
1.3. Les activités économiques de la commune d'El-kseur.....	65
1.3.1. L'activité agricole.....	65
1.3.2. L'activité commerciale et artisanale.....	67
1.3.3. L'activité industrielle.....	68
1.4. Les infrastructures de liaison pour la commune d'El-kseur.....	69
1.5. Evolution de l'agrumiculture au niveau de la commune.....	69
1.5.1. Fluctuation de l'agrumiculture de la zone d'étude entre la campagne 2003-2004 jusqu'à 2012-013.....	70
2. La méthodologie de la recherche.....	72

2.1. L'objectif de l'enquête de terrain.....	72
2.2. La démarche méthodologique de l'enquête de terrain.....	73
2.2.1. Le champ de l'enquête.....	73
2.2.2. La constitution de l'échantillon.....	73
2.2.3. Technique de l'enquête.....	74
2.2.4. Le déroulement de l'enquête et les contraintes rencontrées.....	74
3. Analyse et résultats d'enquête.....	75
3.1. Etude de stratégie des producteurs d'agrumes.....	75
3.1.1. Niveau d'étude.....	75
3.1.2. Exécution d'une formation en agronomie.....	76
3.1.3. La wilaya de Béjaia dispose-t-elle des potentialités en agriculture ?.....	76
3.1.4. Le choix de la culture des agrumes.....	77
3.1.5. Identification de la nature des exploitations.....	78
3.1.6. Le financement des fermes.....	79
3.1.7. L'assurance de la ferme.....	80
3.1.8. La promotion de l'Etat pour l'agriculture.....	80
3.1.9. La subvention des agrumes.....	81
3.1.10. Destination de la production.....	83
3.1.11. La répartition des coûts de production.....	84
3.1.12. La détermination de prix de vente.....	85
3.1.13. Désirez vous entretenir des relations avec les entreprises de transformation de la commune ?.....	85
3.1.14. La notion de développement local.....	86
3.2. Analyse des stratégies des transformateurs.....	87
3.2.1. Identification des entreprises.....	87
3.2.2. Financement et choix de secteur de production des boissons.....	88
3.2.3. L'approvisionnement en agrumes.....	88
3.2.4. La notion de développement local	90
3.3. Résultat de l'enquête.....	90
Conclusion générale.....	93
Bibliographie.....	96
La liste des tableaux, figures, graphiques et cartes.....	103
Annexes.....	107
Table des matières	
Le résumé	

Résumé

Pour une intégration harmonieuse des comportements et stratégies des acteurs locaux, le partenariat est l'une des voies les plus privilégiées dont la concertation est l'élément principal.

La commune d'El-kseur possède des potentialités agricoles et industrielles susceptibles d'instaurer une démarche coopérative entre les producteurs agricoles et les opérateurs industriels. Mais les actions menées par les acteurs économiques de la commune restent inefficace, car elles se limitent aux relations informelles occasionnelles. Cependant, modifier les comportements d'acteurs au profit de développement de la commune ne peut se faire qu'avec l'établissement d'une action collective. Pour autant, l'Etat devrait jouer un rôle important dans la conduite du comportement harmonieux des acteurs au niveau de la commune.

Mot clés : développement local, partenariat, commune d'El-kseur.

Introduction générale

Chapitre I

Le partenariat agriculture-IAA pour un développement local

Chapitre II

L'agriculture, l'IAA et la filière des boissons sans alcool en Algérie

Chapitre III

Interaction agriculture-IAA au niveau de la commune d'El-kseur

Conclusion générale

Bibliographie

Annexes

Liste des tableaux, figures et graphes

Liste des sigles et acronymes